



RESULTATS DE L'EVALUATION Projet Educatif Local Papeete 2007-2010



Juin 2010

PREAMBULE	4
METHODOLOGIE	4
A- Le référentiel d'évaluation.....	5
B- La récolte des données.....	5
C- Echantillonnage	7
<u>I-Résultats de l'évaluation du pilotage</u>	
1-Les outils prévus pour le pilotage du PEL ont-ils favorisé la conduite opérationnelle de l'action éducative ?	8
A- Organisation du Pilotage ville.....	8
B- Structure porteuse du PEL: l'association API « Agir Pour l'Insertion »	9
C- Le rôle des référents PEL	10
D- Les instances mises en place : comités de suivi et de pilotage.....	11
E- Le renforcement du travail en réseau	13
2-Comment chaque partenaire de la communauté éducative s'est concrètement approprié les objectifs du PEL ?	19
A- Définition du PEL pour la communauté éducative.....	19
B- Appropriation des objectifs PEL	20
C- Le PEL, une Valeur Ajoutée pour les établissements	21
D- Le partenariat PEL/ETABLISSEMENTS/INSTITUTIONNELS DE L'EDUCATION.....	22
3-Quelle a été l'implication financière de chaque partenaire dans le PEL ?	26
<u>II-Résultats de l'évaluation du programme d'actions</u>	
Actions PEL pour les 6/11 ans	31
1-Les activités proposées ont-elles favorisé l'accès à différentes pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles ?	31
A- Les activités périscolaires.....	33
B- Les activités extrascolaires	39
2-Les activités proposées ont-elles eu des impacts sur le comportement (savoir-être) des enfants ?.....	43

Actions PEL pour les 12-18 ans	49
1- Les activités proposées ont-elles favorisé l'apprentissage de pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles ?	
A- Les activités périscolaires	50
B- Les activités extrascolaires	58
2- Les activités proposées ont-elles eu des impacts sur le comportement (savoirs-être) des jeunes ?	63
A- Les impacts des activités périscolaires sur le comportement des jeunes du Collège de Taunoo	63
B- Les impacts des activités périscolaires sur le comportement des jeunes des CJA de Papeete	66
C- Les impacts des activités extrascolaires sur le comportement (savoir-être) des jeunes	68
3-L'aide aux devoirs a-t-elle permis de favoriser la réussite éducative des jeunes et de les faire accéder à de meilleures conditions de travail ?	70
A- L'accessibilité et les moyens mis en œuvre	70
B- Impacts des aides aux devoirs sur la réussite éducative des jeunes collégiens.....	74
 La place des parents dans les actions du PEL de PAPEETE	
1-Quelle est la place et le rôle tenus par les parents dans le programme du PEL ?	84
A- Positionnement dans le pilotage du PEL	84
B- La communication auprès des parents	85
2-Les actions PEL ont-elles permis aux parents d'exercer au mieux leur fonction parentale ?	87
A- Soutien à la parentalité par les séances de causerie.....	88
B- Mieux vivre la scolarité de ses enfants grâce au « collège des parents ».....	91
C- Créer du lien entre les familles et les écoles par les camps familles	92
D- Une veille éducative et sociale	92
Conclusion	94
Annexes	96
• Synthèse du nombre de bénéficiaires 2007-2010	96
• Synthèse du volume d'heures d'actions PEL 2007-2010	96
• Liste des actions PEL 2007-2010	96
• Liste des partenaires	96
• Rétro-planning de la récolte des données	96

PREAMBULE

Après trois années scolaires de fonctionnement (période 2007-2010) et sur proposition du comité de pilotage du **30 juin 2009** ; il a été décidé d'engager, cette année, l'évaluation du PEL de Papeete.

Son animation et sa conduite ont été menées conjointement par la ville (la direction de la Jeunesse, de l'Emploi et de la cohésion sociale) et l'association API (la coordinatrice chargée de l'évaluation et de la communication du PEL).

Le travail s'est inscrit dans une démarche **participative** en mobilisant tous les partenaires et acteurs **soucieux de repenser l'Education** dans son ensemble et non plus seulement à la question scolaire.

Différents groupes de travail et de concertation se sont organisés à différents niveaux autour de la question de l'évaluation du PEL de Papeete permettant à chacun, impliqué dans les questions de Jeunesse et d'Education de participer à cette évaluation. Les travaux ont non seulement permis de relancer la démarche PEL, mais aussi de récolter les données relatives à l'évaluation de la période.

Soulignons que l'ensemble des acteurs a consacré énormément de son temps pour apporter les précisions nécessaires à la compréhension des données qualitatives et quantitatives qui ont servi à alimenter l'évaluation.

Les résultats des travaux de l'évaluation n'ont pas la prétention d'être exhaustifs, mais ont pour objectif de présenter **un point de vue d'ensemble** autour des questions liées à l'Education abordées dans le PEL et déclinées sous formes de tableaux, de bilans et d'analyses.

METHODOLOGIE

« L'évaluation vise à produire des connaissances sur les actions publiques, notamment quant à leurs effets, dans le double but de permettre aux citoyens d'en apprécier la valeur et d'aider les décideurs à en améliorer la pertinence, l'efficacité, l'efficience, la cohérence et les impacts. »¹

¹ Charte de l'évaluation établie par la SFE (Société Française de l'Evaluation)

A- Le référentiel d'évaluation.

Un travail préalable a été nécessaire pour définir un cadre d'évaluation et d'élaboration du référentiel. Composé de la Ville de Papeete, de l'association API, de la MAAT et du CUCS, ce comité restreint est parvenu à poser les bases d'un socle de questions évaluatives, repris par la suite par le comité élargi.

Les travaux d'élaboration du référentiel se sont déroulés sur deux mois (Mars-Avril) auxquels **tous les acteurs, partenaires** du dispositif ont participé massivement dans les différents **ateliers de concertation** pour finaliser le cadre du référentiel, déterminer les outils d'animation à privilégier et son déroulement.

Cadre méthodologique utilisé :

- **Travail sur les questions évaluatives**
- **Recherche des indicateurs et variables**
- **Choix de la méthode de recueil des données**

Et appliqué à chacun des thèmes suivants :

- **le pilotage du dispositif**
- **le programme d'actions par tranche d'âge :**
 - **6/11 ans**
 - **12/17 ans**
- **Les parents d'élèves.**

Se sont mobilisés pour ces ateliers : Les directeurs et chefs d'établissements scolaires, l'assistante sociale et le CPE de Taunoa, les APE de Mama'o et de Taunoa, la DEP, le service de la Jeunesse et des Sports, la MAAT et le CUCS.

B- La récolte des données

Elle s'est déroulée en trois phases :

1. Retour sur les 2 dernières années

Il s'est agi dans un premier temps de rassembler les données existantes (bilans, comptes-rendus, éléments d'évaluation, données statistiques) sur la période 2007-2009. Cet exercice a été relativement aisé du fait de la disponibilité des écrits.

2. Tables rondes

La deuxième phase s'est opérée par la mise en place de tables rondes qui ont servi à apprécier la dimension qualitative de l'évaluation pour tenter de répondre à la question de départ : « **A votre niveau, avez-vous perçu des évolutions de comportement chez le jeune ou l'enfant ayant participé à une ou des actions du PEL ?** ». Ces échanges ont dégagé des ressentis que les professionnels, les parents, les animateurs ont pu observer dans le contexte scolaire, social et familial.

Ici, nous nous intéressons à la place que peuvent avoir les impacts des actions PEL sur les autres sphères de l'Education : Celle reçue à la maison, celle reçue à l'école, celle issue des expériences en dehors des deux premières. Autant de lieux où le jeune peut acquérir des valeurs et une certaine socialisation.

Cette étape a concerné essentiellement les communautés éducatives, les partenaires institutionnels, les acteurs du social, de l'animation, de la santé et les associations.

Signalons, au passage, que la prudence est de mise dans l'analyse des avis recueillis « où les témoignages *ne sont pas exemptes de biais dès l'instant où les acteurs interrogés sont impliqués dans les actions* »². Aussi, il convient de prendre en compte cette possible « non-objectivité » dans les résultats présentés dans le document.

3. Questionnaires

Cet outil destiné aux bénéficiaires et aux institutionnels, avait pour objectifs, pour les premiers :

- d'obtenir des éléments de réponse sur l'adéquation du programme d'actions proposé et les besoins réels du public.

Pour les seconds :

- de recueillir leurs avis sur le pilotage, l'animation du PEL et la connaissance des objectifs du PEL.

² Bruno Suchaut –« *Accompagnement à la scolarité, intérêt et enjeux de l'évaluation* »

A- Echantillonnage - Enquête auprès des bénéficiaires PEL au 26 mai 2010

Bénéficiaires des actions péri /extrascolaires	Nombre de questionnaires analysés	Nombre d'inscrits depuis 2008	% Représentativité
CJA de Papeete	32	119	27
Collège Taunoa	59	245	24
Ecole Mama'o	99	286	35

Pour être représentatifs, les échantillons doivent atteindre au minimum 15 % du total de la population enquêtée.

A la lecture des tableaux, force est de souligner que cette règle est respectée.

Les questionnaires utilisés pour cette étude ont été élaborés en fonction des publics interrogés.

Deux grands axes ont été utilisés :

- Les avis des bénéficiaires sur les contenus des actions
- Les avis des jeunes sur les impacts des actions

Bénéficiaires de l'action Aide aux devoirs	Nombre de questionnaires analysés	Nombre d'inscrits depuis 2007	% Représentativité
Elèves collège Taunoa	80	300	27
Chargés d'étude	18	75	24

La passation des questionnaires s'est effectuée directement dans les établissements scolaires lors des actions PEL pour les enfants et adolescents. Lors des actions de « parentalité » pour les parents d'élèves et par le biais d'internet pour les membres des comités de suivi et de pilotage.

Bénéficiaires des actions PEL en faveurs des parents	Nombre de questionnaires analysés	Nombre de parents concernés	% Représentativité
	70	300	23

En annexe : **le rétro-planning suivi** pour mener cette étape (élaboration et test des questionnaires, passation, rentrée des données, analyse, nombre de questionnaires distribués/nombre de questionnaires retournés).

Membres des comités de suivi/pilotage	Nombre de questionnaires analysés	Nombre de membres concernés	% Représentativité
	11	17	65

I-Résultats de l'évaluation du pilotage

Le PEL de Papeete est organisé autour d'un réseau d'acteurs institutionnels, professionnels et associatifs. Mais ce projet ne peut vivre sans la mise en place d'outils de suivi et de pilotage. Ces outils, au service du PEL, sont constitués d'une part, de personnes ressources chargées d'animer et de conduire le dispositif, et d'autre part, d'instances de concertation et de dialogue pour organiser son pilotage et son animation.

Nous souhaitons dans ce document, cerner les contours de ces outils et tenter d'en apprécier leur efficacité.

Cette partie du document présente les résultats d'analyse des questionnaires diffusés aux membres des différents comités et aux comptes rendus des tables rondes organisées.

1- Les outils prévus pour le pilotage du PEL ont-ils favorisé la conduite opérationnelle de l'action éducative ?

A- Organisation du Pilotage ville:

La Ville de Papeete est le porteur de la dynamique du PEL qu'elle a affiché clairement dans les orientations de sa politique d'Education et de Jeunesse. L'élu chargé de la Politique de la ville et de l'Education, Monsieur Roméo LE GAYIC, est garant de l'application des orientations politiques de la municipalité.

Au niveau de l'organisation administrative communale, un bureau spécialement dédié au pilotage et à l'animation du PEL s'est créé en 2008 au sein de la DJECS (Direction de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale). L'animation du pilotage est assurée par 2 agents de la ville :

1) La directrice de la DJECS et également référent du CUCS à l'échelle de la commune est chargée de la coordination globale du PEL dont les missions principales sont de:

- ✓ assurer la coordination globale du dispositif tant dans l'organisation de son pilotage (programmation et animation des rencontres des différents organes de fonctionnement du PEL) que dans son animation (coordination et maintien de la dynamique partenariale)
- ✓ veiller à l'exécution des décisions prises par le comité de pilotage

- ✓ Concevoir les conditions nécessaires, dans le cadre d'une construction collective entre tous les partenaires, à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation des actions.
- ✓ Gérer et renforcer l'articulation des objectifs et actions du PEL avec les missions des services de la ville traitant de la question de l'éducation, de la jeunesse et de la politique de la ville.
- ✓ Informer et renforcer la communication avec la municipalité sur le pilotage et l'animation globale du PEL.
- ✓ Organiser et mettre en œuvre l'appui technique, matériel, financier et logistique de la ville à l'association support du PEL « Agir Pour l'Insertion ».

2) La responsable du bureau « animation jeunesse et PEL » est chargée de la coordination opérationnelle du PEL dont les missions sont :

- ✓ D'animer, de coordonner et d'assurer le suivi opérationnel des actions des intervenants.
- ✓ Assurer la mise en cohérence de l'action éducative en veillant à conforter les outils de régulation et d'échanges des professionnels, des animateurs et des équipes pédagogiques des établissements scolaires.
- ✓ Apporter et organiser l'appui technique et logistique à l'association API dans la gestion financière et administrative du PEL
- ✓ Préparer la tenue des différentes instances de pilotage du PEL.

B- Structure porteuse du PEL: l'association API « Agir Pour l'Insertion »

L'association Agir Pour l'Insertion a été créée en 2006 dans le but de « lutter contre l'exclusion sous toutes ses formes par l'organisation d'actions en faveur de populations en difficultés ou en situation de précarité sur le territoire de Papeete ».

Pour assurer une souplesse dans la gestion administrative et financière du PEL, l'association s'est vue confiée par la ville des missions, dont celle d'animer le PEL, sur la base d'une convention de partenariat. Un local en mairie a également été mis à disposition pour maintenir **le lien constant et partenarial** avec l'équipe « ville » chargée du PEL.

Le recrutement des personnes ressources en charge de l'animation opérationnelle des actions (référénts PEL, animateurs périscolaires, ...) et de l'encadrement a été possible.

Au total, se sont 60 jeunes âgés de 19 à 33 ans par an en moyenne qui ont été recrutés (2 en CDI, et le reste en CDD). Ces recrutements ont permis à tous d'avoir un revenu mais également d'accéder à une reconnaissance sociale tout en bénéficiant de formations en animation : BAFA, BAFD, BPJEPS, BPAQ, etc.

L'association réalise donc ce que l'on pourrait appeler de « l'insertion par l'animation ».

C. Le rôle des référents PEL

Au nombre de 3, titulaires du BAC et de diplômés en animation, chacun a pour mission **d'assurer quotidiennement le lien** entre les équipes de « terrain » et l'équipe de coordination du PEL, d'accomplir les tâches administratives et de gestion de l'association, d'organiser le travail des animateurs et intervenants agissant dans son établissement de référence, d'effectuer un suivi individualisé des enfants/jeunes quotidiennement, de gérer l'organisation matérielle et logistique des activités, d'assurer le lien entre les responsables des écoles, collège et les animateurs périscolaires ou chargés d'étude, de gérer les goûters et l'utilisation des salles, de distribuer les conventions, etc...

Bref, ils ont à assumer aussi bien des tâches relevant de l'administration, de la gestion, de l'animation et de l'organisation d'actions, qui sont parfois trop lourdes à gérer.

« Le fait d'assurer nos missions dans le temps périscolaire et d'encadrer les activités, dans le temps extrascolaire, c'est épuisant », relèvent les référentes.

Elles ont su, toutefois, être réactives et opérationnelles quand il s'agissait de réajuster des situations, comme le souligne quelques membres du comité de suivi :

« Il faut relever la très grande réactivité et disponibilité des référents PEL ; très soucieux de répondre aux attentes des partenaires. »

« Point positif : La dynamique impulsée par les référentes sur les animateurs. »

Avec l'intégration de 3 nouveaux établissements élémentaires en 2010 (Hitivainui, Pinai et Toa'ta), **le rôle du référent PEL est recentré d'avantage sur un rôle de liaison** entre le chef d'établissement, sa communauté éducative et l'équipe PEL Ville et de gestion.

S'agissant de l'animation des « équipes terrain » (animateurs et intervenants), le recrutement d'un animateur responsable est opportun pour « soulager » le travail du référent.

Ce qui fait écho à la suggestion d'amélioration de l'un des membres du comité de suivi :

« Aider les animateurs à s'inscrire dans une fonction d'animateur à temps plein avec formation à l'appui et possibilité d'en faire son activité principale de la même manière que les personnes employées dans un centre (crèche, garderie, foyer d'hébergement...). Réfléchir au statut des animateurs ».

D. Les instances mises en place : comités de suivi et de pilotage

Les instances de pilotage et de suivi sont également des outils au service de l'action éducative : comment fonctionnent ces deux instances ? Sont-elles efficaces ?

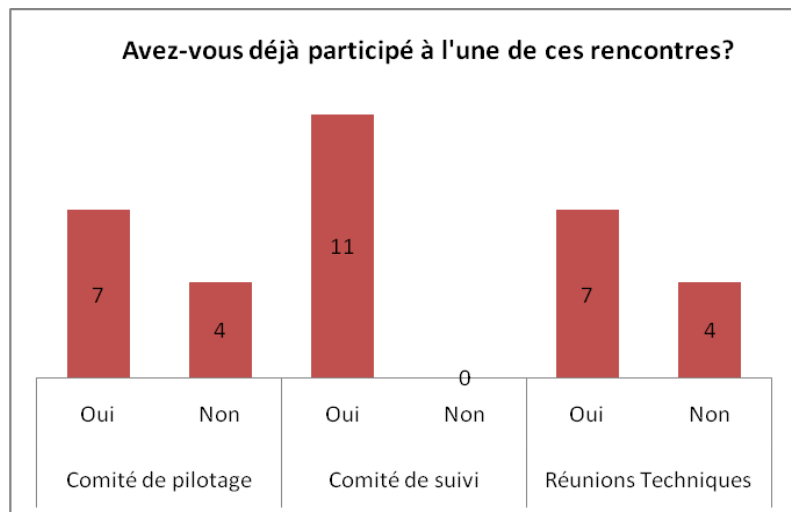
Les instances prévues initialement dans l'organisation du pilotage du PEL :

- ✓ Le comité de pilotage,
- ✓ Des comités de suivi thématiques
- ✓ Un séminaire.

Dans les faits et depuis le démarrage du PEL :

- 6 réunions de comité de pilotage se sont tenues (2 par an),
- 7 réunions de comité de suivi se sont tenues mais n'ont pas rassemblé les acteurs par thématiques.
- Le séminaire ne s'est pas encore tenu mais doit être programmé cette année.
- 8 réunions techniques tenues cette année (nous entendons par **réunion technique** les rencontres programmées pour préparer l'évaluation du PEL).

Le questionnaire nous a permis de savoir à quels types de rencontres participaient plus les acteurs et partenaires du projet :



L'histogramme nous indique une participation effective des acteurs aux instances avec une plus forte implication aux réunions des comités de suivi.

Plusieurs commentaires sont à relever au niveau de chacune des instances :

Le comité de pilotage : CP

a- Ses missions

Dans les documents de base, le **CP définit le cadre et les orientations du PEL**. Instance de concertation, de validation des orientations et de l'évaluation du projet. Placé sous l'autorité de la commune et animé par le Maire ou son représentant, il se réunit 2 fois par an.

Si la fréquence des réunions a été respectée sur les 3 années, en revanche,

de l'avis des partenaires, ses missions doivent aller au-delà de la simple validation pour devenir une **instance de réflexion stratégique de développement du projet** :

« *Le comité de pilotage sert à valider le projet et ne doit pas être concerné par les petits ajustements.* » et,
« *Ne doit pas être qu'un lieu de validation, mais également de concertation et de propositions* ».

Sa vocation « politico-stratégique d'Education » est souhaitée par tous car il faut, si l'on veut que le PEL vive, qu'il y ait une **dynamique** qui se crée. Des moments de débat, d'échanges, de positionnement et de productions qui vont à la fois favoriser l'EDUCATION , être pleins de sens, et en même temps donner de la vie et de la visibilité au PEL.

Le PEL doit être avant tout **une démarche**, et non pas devenir une procédure, et doit donc toujours être **en mouvement**.

b- Ses participants

En analysant les feuilles de présence de ce comité, nous pouvons constater que les participants sont quasiment les mêmes que ceux des comités de suivi, ce qui rend flou les contours et les missions de ce comité.

La représentation politique/institution a été faible donnant l'impression aux acteurs qui participent déjà aux autres instances d'être mobilisés à tous les niveaux. Ce qui, à terme, peut être un facteur de perte de motivation.

In fine, une redéfinition de ses missions est à préciser **à l'occasion par exemple d'un séminaire qu'il conviendra de prévoir courant 2010**.

Ce séminaire peut-être l'occasion de relancer la dynamique du PEL auprès des partenaires sur les questions éducatives. D'améliorer l'articulation entre les instances, de créer des passerelles et d'agir dans la complémentarité.

Le Comité de Suivi : CS

a- Ses missions

Dans les documents références, **le comité de suivi** regroupe l'ensemble des pilotes du projet (représentants des intervenants en aide aux devoirs, prestataires,...) et les responsables des structures ou établissements partenaires. Espace d'échanges, de concertation et d'élaboration, **il est chargé en particulier du suivi, de la régulation, de la mise en œuvre des actions et des travaux d'évaluation des actions**.

Cette instance a bien fonctionné et sa fonction première respectée, même si le rôle du CP et du CS méritent un recadrage :

« Le rôle de chacune des instances est peut-être à préciser afin d'éviter qu'une instance "d'orientation" traite du règlement des problèmes "techniques" dans les actions. Envisager des réunions techniques ou thématiques en ciblant les partenaires concernés peut-être une piste. »

b- Ses participants

Quant aux participants, quelques interrogations sont soulevées :

« Le Comité de Suivi doit-il faire participer les acteurs financiers et institutionnels ? ». Mais, c'est également une rare occasion pour tous de se rencontrer et d'échanger !

En effet, toutes les personnes ayant répondu aux questionnaires ont déjà participé à un comité de suivi, voire à tous les CS.

Cette instance semble rassembler tous les acteurs du PEL : institutionnels, financeurs et professionnels de la santé, du social et de la jeunesse. En revanche les acteurs de terrain : intervenants, organisme de formation, animateurs professionnels, et autres n'étaient pas présents. Nous avons dû créer une instance supplémentaire appelée « instance de régulation » qui les représente.

Les instances de régulation

Afin de palier à cette lacune, nous avons dû créer une instance supplémentaire appelée « instance de régulation » qui puisse les représenter. Leur représentation, plus ou moins forte, a été effective lors de rencontres de régulation par établissement qui se sont tenues ponctuellement entre 2009 et 2010.

=> Soit 6 rencontres par établissement en 1 an.

Ces réunions « techniques » ont permis de privilégier l'écoute et de corriger rapidement les séances. Elles sont primordiales pour garantir l'efficacité du projet.

E. Le renforcement du travail en réseau

Les actions du PEL n'auraient pas pu être mises en place sans la mobilisation des partenaires institutionnels et professionnels locaux. Ces partenaires se sont mobilisés depuis le début du projet à plusieurs niveaux. On distingue les partenaires institutionnels, professionnels et associatifs.

Les partenaires institutionnels :

- La Commune de Papeete
- L'Association Agir Pour l'Insertion (API)
- Le Ministère de l'éducation
- Le Ministère de la solidarité et de la famille
- Le Ministère de la santé
- Le Ministère de la jeunesse et des sports

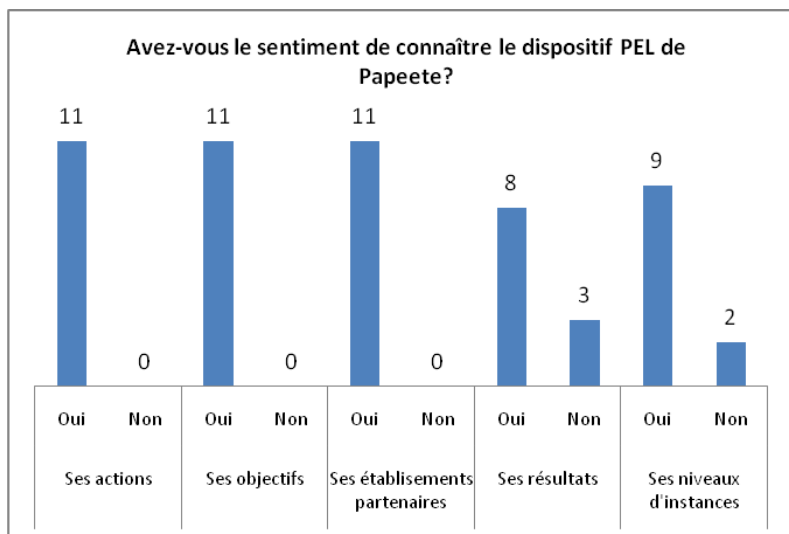
- Le Syndicat Mixte en charge du CUCS
- La Mission d’Aide et d’Assistance Technique (MAAT)
- La Direction des Affaires Sociales
- La Direction des Enseignements Primaires
- La Direction des Enseignements Secondaires

- L’Inspection de l’Education Nationale
- La CPS
- La Circonscription sociale de Papeete
- L’EPAP

Les professionnels et associations :

- Associations de Parents d’Elèves de l’école Mama’o et du Collège de Taunoa
- Fare Tama Hau
- Kiosque info santé
- Association Agir Contre le Sida
- Direction de la Sécurité Publique
- La Protection Judiciaire de la Jeunesse
- Le Conseil des Jeunes de Polynésie
- L’Union Polynésienne pour la Jeunesse
- SPEA
- Défi pour la terre- la Fondation Nicolas HULOT
- Centre des métiers d’arts
- GSMA

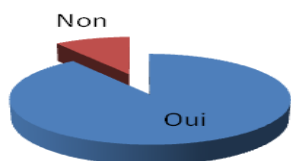
- Lycée Agricole d’Opunohu
- Association ADIE
- Association Te Fare Ora
- Association Doti
- CEMEA
- Associations sportives agissant sur la ville
- Associations de quartier, culturelles, artisanat et de pêcheurs
- Intervenants patentés
- Maison de la nature



Pour s’impliquer dans un réseau, **le niveau d’information** est un levier de mobilisation important. Nous avons posé une question aux acteurs du PEL sur leur niveau de connaissance à propos du dispositif :

Si les **actions**, les **objectifs** et les **établissements partenaires** sont clairs, les résultats et les niveaux d’instances du projet le sont un peu moins.

Est-ce que ces réunions ont permis de renforcer les échanges entre les acteurs locaux ?



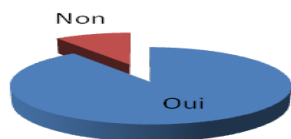
Sur les 11 réponses, 10 pensent que les réunions menées autour du projet ont permis de renforcer les échanges entre les acteurs locaux. Ces réunions sont nombreuses mais sont un passage obligatoire pour que les acteurs se connaissent, s'approprient le fonctionnement du projet et reconnaissent la valeur des actions de chacun. Cependant un des membres du comité de pilotage pense que « **la communication entre les différents partenaires doit être renforcée** ».

Est-ce que ces réunions vous ont permis d'inciter les partenaires à travailler en complémentarité sur les différents temps ?



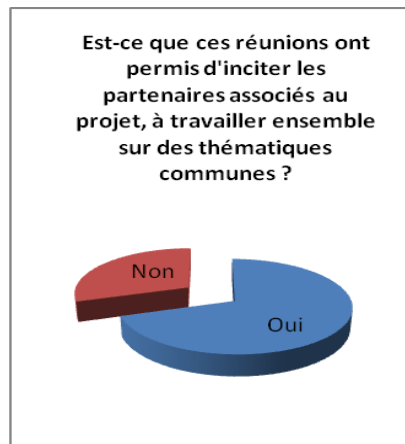
Les différents temps sont pour le PEL, les temps scolaires, périscolaires et extrascolaires. 7 personnes sur 11 pensent que les réunions ont permis d'inciter les partenaires à travailler en complémentarité sur ces différents temps. Mais les indicateurs de résultat sont difficilement appréciables car peu d'actions ont été menées dans ce sens là. L'articulation entre ces trois temps reste encore assez cloisonnée et mérite d'être corrigée.

Est-ce que ces réunions vous ont permis de faire avancer, voir de réajuster la conduite du PEL ?



Ces réunions ont, en revanche, permis de faire avancer, voire de réajuster la conduite du PEL selon 10 membres des comités de suivi et de pilotage.

En effet, après lecture des comptes rendus des différentes réunions, nous avons pu noter **une mise en place rapide de toutes les préconisations décidées en commun**. La formalisation de ces ajustements se traduit par une réorganisation des actions sur le terrain et parfois même des objectifs opérationnels.



Les acteurs du PEL de Papeete viennent de différents secteurs : de l'éducation, du social, de la santé, de la jeunesse, du sport, de la culture ou encore de la prévention. Pour 8 personnes sur 11, le PEL a permis d'inciter ces acteurs à travailler ensemble sur des thématiques communes. Pour illustration, nous pouvons citer l'action « **Causerie** » sur la thématique du diabète qui aura mobilisé l'association Doti, l'association Te Fare Ora, les animateurs de quartier, le service de la santé ; ou encore le « **camp familles** » qui a réuni le service de la jeunesse et des sports, la circonscription sociale de Papeete, la direction du CJA, l'APE de Taunoa, le service jeunesse de la ville.

En conclusion sur le pilotage du dispositif:

- ✓ Le travail en concertation, qui rend transparent le travail de coordination du projet, a permis d'apporter **une implication des acteurs dans toutes les phases du projet** et de **rendre efficace son pilotage**. En témoignent les propos de membres des comités PEL :

*« La nécessité de travailler plus ensemble afin d'avoir une représentation commune des objectifs et des enjeux, a bien été prise en compte. **La construction commune des outils de pilotage et de suivi est un gage d'efficacité et de clarté, cela a renforcé notre efficacité.**»*

*« Volonté certaine de favoriser le partenariat et de **travailler à tous les niveaux en concertation** avec les partenaires. »*

*« Le PEL a permis de **mobiliser plusieurs partenaires pour atteindre les objectifs fixés** au bénéfice des jeunes et de leurs familles. »*

*« La volonté manifeste de conduire le projet en partenariat se traduit effectivement par **de nombreuses réunions mais dont la nécessité n'est pas remise en cause.** »*

- ✓ L'équipe de la commune et de l'association API, qui constitue « l'équipe de pilotage », est reconnue comme étant « un outil déterminant » qui favorise la conduite opérationnelle du PEL :
"L'équipe de pilotage" est compétente, volontaire et disponible. Fait preuve d'une bonne connaissance du dispositif. », Fait observer un membre du comité de suivi.
Les précisions apportées sur le pilotage et l'animation du PEL entre la ville et l'association s'imposent car « *le partage des rôles de chacun manque de clarté* » relève un des partenaires institutionnels.
Plus de communication sur cet aspect s'avère donc utile et nécessaire pour permettre à tous les acteurs, quelque soit leur niveau d'intervention, de remplir au mieux leur mission.
- ✓ Les outils de pilotage ont permis de fédérer des moyens humains, techniques, matériels et financiers nécessaires au bon déroulement du PEL. Les instances de pilotage ont favorisé la rencontre, les échanges et faciliter l'identification de tous les acteurs du PEL. Les partenaires institutionnels/professionnels ont pleinement participé aux différentes instances de décisions et de régulations techniques.
- ✓ « *Les réunions sont nombreuses. A terme, elles épuisent, en particulier pour les acteurs qui participent dans toutes les instances!* » Elles sont nombreuses, certes, du point de vue de quelques uns, mais comment faire autrement quand on veut faire travailler ensemble des acteurs de différentes institutions ?
Force est néanmoins de souligner que les acteurs se sentent dans une logique **de partenariat** au fur et à mesure du développement du PEL. **La concertation** est la clef de voute de la construction d'un partenariat sain et durable. Entre 2007 et 2010, le PEL de Papeete a su mettre ses actions et son pilotage **sous cette volonté de travail collectif**.
- ✓ L'implication de professionnels locaux lors des actions PEL a contribué à atteindre les objectifs attendus en faveur des bénéficiaires. Par exemple, lors des séances de causerie ou les Vis-Ta-Ville, ces derniers ont proposé de tenir des stands d'informations et de préventions pour les jeunes et les parents.
- ✓ Au niveau financier, les partenaires de départ sont les mêmes qu'aujourd'hui, ce qui prouve leur implication dans le projet. Au niveau méthodologique, certains partenaires ont proposé leurs compétences, favorisant la mutualisation de savoirs et de savoir-faire.

Perspectives :

- **Elaborer une charte PEL de Papeete**
- **Organiser les comités de suivi par zone géographique**
- **Recadrer le rôle du référent PEL par un assouplissement de ses missions : recrutement d'animateurs responsables**
- **Améliorer le fonctionnement et l'efficacité des outils de pilotage actuels**
- **Communiquer davantage sur la répartition des rôles : Pilotage Ville/Pilotage API/Instances de pilotage**
- **A l'occasion d'un séminaire qu'il conviendra de prévoir courant 2010 :
Relancer la dynamique du PEL auprès des partenaires sur les questions éducatives
Améliorer l'articulation entre les instances et agir dans la complémentarité**

Les établissements scolaires sont des partenaires incontournables du PEL, nous souhaitons cerner grâce à la récolte de données, les formes d'appropriations des objectifs du PEL par ces premiers.

2- Comment chaque partenaire de la communauté éducative s'est concrètement approprié les objectifs du PEL ?

A- Définition du PEL pour la communauté éducative

L'appropriation d'un projet peut se lire par le niveau de connaissance qu'un acteur en a.

Une des directrices d'école explique que c'était « *difficile au départ de cerner les fonctions et la définition du PEL car c'était l'affaire d'une seule personne. En outre, il était important de vivre le projet pendant un an pour véritablement apprécier la place du PEL dans l'action d'Education de l'élève* »

Nous avons sélectionné les définitions du PEL fournis par les acteurs de la communauté éducative pour comprendre ce qu'est pour eux un Projet Educatif Local.

Pour la chef d'établissement du Collège de Taunoa « *le PEL est la **formation d'objectifs et de moyens** qu'un **ensemble de partenaires institutionnels et associatifs envisagent de mettre en commun** pour assumer leurs responsabilités et conduire des jeunes habitants d'un territoire vers l'entrée dans l'âge adulte. Pour les jeunes, il s'agit de leur permettre d'être acteur de leur parcours dans l'espace social. Par ailleurs, à travers cette construction et cette action commune, le PEL permet aux acteurs **d'acquérir une culture et un langage commun** qui facilitent les relations et améliorent la qualité globale des dispositifs.* »

Pour son équipe pédagogique « *c'est **la mutualisation des moyens institutionnels et associatifs dans un objectif commun au profit des populations prioritaires de Papeete.*** »

Pour la Direction de l'Enseignement Primaire, « *c'est avant tout la **traduction en termes d'objectifs et de moyens**, de la prise en compte de l'avenir de notre jeunesse. C'est essentiel, déterminant face aux constats explicites ou implicites de l'ensemble des partenaires directement responsables des jeunes.* »

Pour la directrice des CJA de Papeete, « *Le PEL est **un projet qui concourt à la réussite éducative des élèves** que l'on a en charge. Il fédère des actions éducatives qui tendent à la réussite éducative. Il permet de **mettre en relation divers partenaires** qui sont concernés directement ou indirectement par l'enfant ou l'adolescent.* »

Nous pouvons dire que les acteurs de l'éducation définissent le PEL comme **une mutualisation de moyens et d'objectifs** au service de la jeunesse. Si l'on reprend la définition que la Ville de Papeete donne au PEL, nous pouvons voir que le principe de réseau est bien cerné par ces partenaires qui n'oublient pas l'objectif principal du projet : la réussite éducative des enfants et jeunes sur un territoire donné.

Les termes « fédérer », « mutualiser », « mettre en relation », « langage commun » ont été employés dans leurs définitions, ce qui prouve le sentiment d'appartenance à un réseau d'acteurs. Le PEL n'est pas considéré comme un « dispositif de plus ».

Cependant, la compréhension du dispositif a mis plus ou moins du temps à être compris par les établissements partenaires. Pour les CJA et l'école de Mama'o, il a été difficile au départ de s'approprier les objectifs du projet : *« je concevais le PEL différemment car nous sommes dans des sphères différentes »*. Pour les deux établissements, ils avaient le sentiment que le PEL était « à côté » de l'objectif de l'école: la réussite scolaire.

Or désormais l'objectif plus général de la « réussite éducative » permet aux directions de mieux intégrer le dispositif « dans » leurs projets internes.

B- Appropriation des objectifs PEL

Deux établissements sur trois ont intégré les objectifs PEL dans leurs projets d'établissement. Le Collège de Taunua, premier partenaire historique l'a intégré par le biais de l'Axe 5 de son projet : **"ouverture partenariale"**. Les actions PEL s'y retrouvent avec des indicateurs d'évaluation (élèves + parents). Les CJA de Papeete l'ont intégré dans l'axe prioritaire de son projet d'établissement : **« Education à la citoyenneté »**.

L'école de Mama'o n'a pas encore fait figurer le PEL dans son projet d'établissement mais compte bien l'y intégrer.

La non compréhension du dispositif, les changements d'équipes pédagogiques, le difficile positionnement des directions sont des freins certains à la bonne appropriation du projet.

Pour le collège, *« la grande difficulté pour les chefs d'établissements est de mobiliser les professeurs dans le suivi des actions autres que scolaires. »* La coordinatrice générale PEL ajoute que *« l'on cherche à impliquer les parents par tous les moyens mais ce sont également les équipes pédagogiques (en amont) qu'il faut intégrer au projet en renforçant la communication. »*

Au collège et depuis cette année, les professeurs viennent voir la chef d'établissement pour monter des projets grâce au PEL. Depuis que les équipes ont été associées au projet (mise en place de réunions de régulation) ils se sentent concernés par les objectifs du PEL et ont compris les enjeux du dispositif :

« Dans le projet d'établissement, la question a été posée et a entraîné des témoignages sur la Plus-value des aides aux devoirs et ateliers périscolaires pour les élèves. Toute l'équipe de Taunua pense que la réussite passe également par ce partenariat ».

Pour l'école de Mama'o, c'est le positionnement de la directrice d'école face à son équipe pédagogique qui a ralenti la bonne intégration du PEL au sein du projet d'établissement. Le directeur d'une école élémentaire n'a pas les mêmes fonctions qu'un chef d'établissement du secondaire : les écoles élémentaires n'ont pas de CPE ou d'assistant social pour les épauler et se retrouvent bien souvent seuls face au projet : *« Les enseignants pensent que le PEL c'est l'affaire de la direction. »* La directrice exprime le fait que chaque établissement doit faire face à différents freins externes : *« Je suis motivée pour le PEL mais il faut prendre en compte un contexte particulier à chacun : nouvelle équipe, surcharge de travail... »*.

Pour les CJA de Papeete, l'objectif de l'établissement est de conduire les adolescents à la maîtrise de la langue et de l'écrit pour une intégration sociale réussie. L'axe prioritaire du projet d'établissement : **« éducation à la citoyenneté »** se retrouve dans les objectifs du PEL.

La directrice a su mettre en cohérence les axes du PEL et les objectifs de l'établissement mais ce rapprochement a été difficile à cerner au départ: *« La communication était difficile avec les référents car nous n'étions pas dans le "même univers". Maintenant dans nos fiches actions, nous prenons en compte les objectifs PEL. »* La référente PEL souligne ce constat : *« Au début on faisait "cavalier seul". L'organisation pédagogique, matérielle et de sécurité des activités n'a pas été chose facile au départ car les directions ont eu des difficultés à dégager du temps, mobiliser leurs équipes... »*.

A la base de la **mobilisation** des enseignants, **les chefs d'établissements et directeurs doivent « être moteurs » de la dynamique**. Certains enseignants ne cernent pas encore la plus-value des activités périscolaires et extrascolaires dans la réussite éducative des enfants. Ils ont l'impression que leur implication dans le PEL va réclamer un surcroît de travail. Mais d'un autre côté, la plupart soulignent qu'une année d'expérience du PEL est nécessaire pour évaluer ses retombées éducatives.

C- Le PEL, une Valeur Ajoutée pour les établissements

Le PEL est considéré, par les acteurs du collège, des CJA et de l'école Mama'o, comme une valeur ajoutée à plusieurs niveaux :

- Un échange de savoirs

« Cela permet à chaque partenaire de repenser ses missions éducatives et de réajuster le cas échéant : c'est très formateur et c'est un enrichissement professionnel pour chacun. »

- Un dépassement de la question scolaire

« Le PEL nous a forcé à nous décentrer de nos objectifs "scolaires". Le PEL est un cadre général, impliquant tout le monde et où chacun doit trouver sa place. »

- La formalisation d'un engagement partenarial

Des liens avec les partenaires du social, de la santé, de la Ville, de la police ont permis d'explorer des pistes d'activités. *« L'étiquette PEL nous permet de solliciter plus facilement des partenaires type : DSP »*. Le PEL ouvre des portes et joue le rôle de « Label », gage d'une

action sérieuse, de qualité et collective : « *La réputation du PEL de Papeete, notamment le partenariat fort avec la ville, fait des envieux auprès des collègues d'autres communes* » note la chef d'établissement du collège de Taunoa.

Pour l'équipe du collège, « le partenariat est "un grand mot", ça se construit mais c'est un outil indispensable et primordial. C'est un surcroît de travail mais **c'est tellement important pour la réussite des projets et l'épanouissement des enfants.** »

Pour la directrice des CJA, c'est un soutien de la municipalité qui ressort « *Pour faire réussir nos élèves à l'école, on a besoin du soutien de la municipalité. Le PEL est né d'une nécessité, nous devons prendre en charge les adolescents au delà des frontières de l'école. C'est pour ça que j'ai voulu adhérer.* »

- Un apport de moyens important (financiers, humains, techniques...)

Cependant, si le PEL peut-être un facilitateur de projets, il ne doit pas être considéré seulement comme un moyen de financement. C'est une **démarche de projet** qui réclame une **dynamique** constante pour la faire vivre.

- Une plus-value pour les élèves et pour les enseignants

« *Le PEL est une Plus-value pour les élèves. Ils ont pu aller au petit théâtre, à Vis-Ta-Ville pour fêter les droits de l'enfant, s'exprimer en public grâce au Slam, découvrir des sports nouveaux (touch rugby),... bref ça leur ouvre leur "espace". De plus, ça complète les compétences des instituteurs ; tout le monde ne sait pas jouer d'un instrument de musique par exemple !* »

- Une image de l'établissement positivée

La chef d'établissement du collège a fait venir les écoles primaires de la zone Papeete Est pour une visite. A cette occasion, les productions des élèves, réalisées lors des ateliers périscolaires, ont été exposées. Ces derniers ont, depuis, demandé aux parents, de les faire inscrire au Collège.

L'expérience PEL permet de communiquer sur des réussites, ce qui change du discours plutôt « négatif » et souvent stéréotypé qui « colle » au collège de Taunoa.

De plus, l'équipe pédagogique a noté que les relations entre les familles du quartier et l'établissement se sont enrichies : « *il y a plus de contacts, plus de relations, notamment lors des collèges des parents où ce ne sont plus seulement des parents de l'APE qui s'y rendent mais également des parents d'élèves en difficultés scolaires* ».

« *L'image du collège a changé, le PEL n'est plus considéré comme une action **exclusivement réservée aux "cas sociaux"**. Une logique de réussite est engagée et de mixité sociale* » selon la chef d'établissement.

D- Le partenariat PEL/ETABLISSEMENTS/INSTITUTIONNELS DE L'EDUCATION

Il y a eu, au commencement du projet, une participation « timide » des partenaires institutionnels de l'éducation. Aujourd'hui, l'implication est non seulement réelle mais elle prend du sens :

La Direction de l'Enseignement Secondaire est consciente que « *le PEL est un plus dans les objectifs éducatifs* » surtout quand les établissements font un lien entre les objectifs dans l'écriture de leur projet d'établissement.

Le ministère de l'éducation souhaite marquer son implication dans ce dispositif d'éducation globale car : « *le PEL, c'est l'affaire de toute la communauté éducative, de l'établissement et donc de l'Éducatif.* » « *C'est important que le ministère de l'éducation intègre le PEL comme une continuité éducative : Ecole/PEL* » explique le directeur de la DES.

La Direction de l'Enseignement Primaire propose d'aider à trouver des solutions pour **rendre effective la participation** des enseignants : « Nous pouvons faire un courrier pour inciter le travail en commun ». Cette intention marque sa volonté de soutenir la démarche PEL de Papeete et de rajouter « *quasiment tous les établissements primaires du public de Papeete sont désormais concernés par ce dispositif* ». Et propose enfin « **de faire figurer une partie "PEL" dans tous les projets d'établissements de Papeete** »

La position de la DEP est encourageante pour les directeurs d'école car **le mouvement** est partie de la « base ». Ce sont les directions des écoles élémentaires qui ont demandé d'intégrer le dispositif et non l'inverse. Comme l'explique la directrice des CJA : « *C'est le CJA qui a interpellé la Ville de Papeete pour intégrer le PEL, puis a sollicité la DEP pour validation* ».

L'Inspection de l'Éducation Nationale- IEN

A la question « Est-ce qu'il y aurait une place du PEL dans le cadre général ? », l'IEN répond « *Obligatoirement. Au niveau de la circonscription, il y a déjà une fiche spécifique au PEL* ». Le PEL, pour l'IEN, n'a jamais été mis en cause ! Encore moins ses objectifs. Pour soutenir le projet, l'inspectrice propose que la Ville, à travers la Direction de la Jeunesse, de l'Emploi et de la Cohésion Sociale de la mairie, intervienne, à partir de la rentrée scolaire prochaine, à la réunion de l'IEN. La représentante de l'inspectrice ajoute qu'elle « *est complètement favorable au fait que toutes les écoles de Papeete intègrent le PEL.* »

Le partenariat avec les établissements scolaires :

L'avis de l'équipe pilotage du PEL

Au CJA, « *C'est le Camp famille qui a permis de développer les liens entre les 2 équipes. Mais l'équipe pédagogique reste trop absente, elle ne s'est pas appropriée les objectifs du PEL* ». La directrice, malgré ses obligations, est toute seule à s'impliquer.

Au Collège, « *le partenariat est bien installé. Les adolescents du collège sont nombreux lors des camps ados et les messages passent. Le collège des parents est également une action organisée en partenariat. La référente se dit fière de travailler avec le collège : « L'établissement joue bien le jeu, on n'a pas peur d'envoyer un mail, de prendre contact, de préparer les actions d'animation, on a le sentiment de former une équipe et surtout qu'on ne dérange pas ! »*

A l'école Mama'o, « *l'équipe pédagogique n'est pas très au fait des actions PEL. Les mercredis n'ont pas obtenus de succès et les enseignants ne s'intéressent pas beaucoup aux ateliers périscolaires. Le spectacle de fin d'année n'a pas été préparé en commun. En*

revanche, l'APE est bien présente, elle contribue notamment à l'inscription des élèves de Mama'o aux centres de loisirs et à la mobilisation des parents pour les séances de causerie. »

En conclusion :

Le partenariat entre les établissements et l'équipe PEL s'est donc fait progressivement sur les 3 dernières années. Cette question de temps est à prendre en compte, notamment pour la bonne intégration des établissements à venir dans le dispositif.

PRECONISATIONS des « anciens » établissements partenaires pour l'intégration des nouveaux :

3 nouveaux établissements scolaires intègrent le projet éducatif Local en 2010, comment bien les intégrer ? Voici les réponses des partenaires actuels :

✓ **Plus de communication sur ce qu'est le PEL auprès des directions :**

Pour la directrice de l'école Mama'o, il y a eu un manque de communication sur la définition et le positionnement du PEL au départ : *« La place du PEL dans l'établissement a été un souci pour moi, il a manqué la communication. »* En effet, ce travail a été réalisé avec l'ancien directeur.

La directrice de l'école propose d'engager des discussions entre les directions d'écoles pour échanger et partager les expériences. Le comité de suivi peut-être le lieu de ces échanges.

✓ **Plus de communication sur ce qu'est le PEL auprès des enseignants :**

« Avec les maîtres par exemple, les « connexions » n'ont pas pu se faire correctement car ils n'ont pas reçu l'information sur les objectifs du projet et le rôle de chacun dans le dispositif » Pour la directrice de Mama'o, c'est également un *« manque d'information sur la place du PEL dans les objectifs de l'école qui n'a pas été assez développée. »* Car souligne-t-elle *« si ces éclairages ne sont pas apportés, l'équipe pédagogique perçoit le PEL comme un "intrus" dans la vie de l'école ».*

✓ **Un espace dédié au PEL :**

L'équipe pilotage suggère qu'un espace soit dédié au PEL dans les établissements afin de rendre plus **visible le projet** auprès des enseignants et des parents. De plus, cette forme « d'immersion » dans la vie de l'école peut contribuer à renforcer les échanges entre l'équipe éducative et l'équipe pilotage du PEL. Cette présence peut-être concrétisée par le biais d'un panneau d'affichage et d'une salle. La ville peut, dans le cadre des programmes d'aménagement des écoles prévoir les travaux qui s'imposent. En plus de ces moyens matériels, une réunion peut être organisée en début d'année pour présenter le programme d'actions ainsi que les modalités de mise en œuvre du projet à tous les enseignants.

=> Est-ce que le PEL est à "côté" de l'école ? Complémentaire ? Partenaire ? En prolongement ? La notion de partenariat est différente chez chacun des directeurs. Cette différence est une richesse et peut-être un objet de discussion lors des comités de suivi.

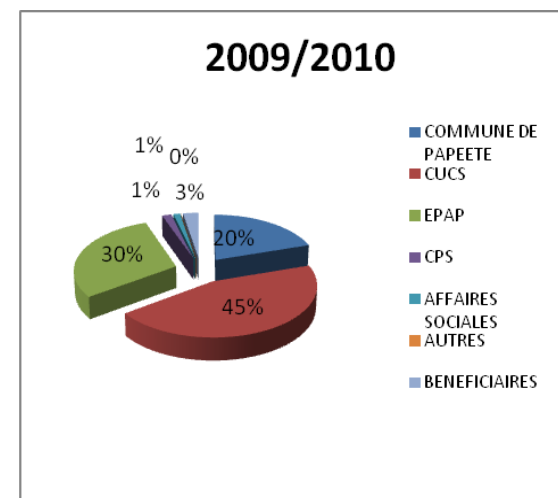
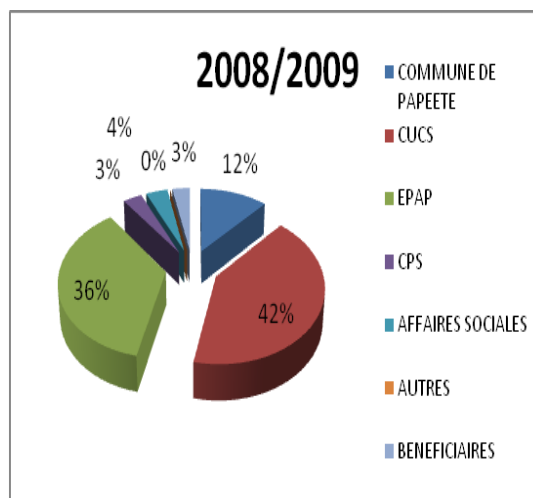
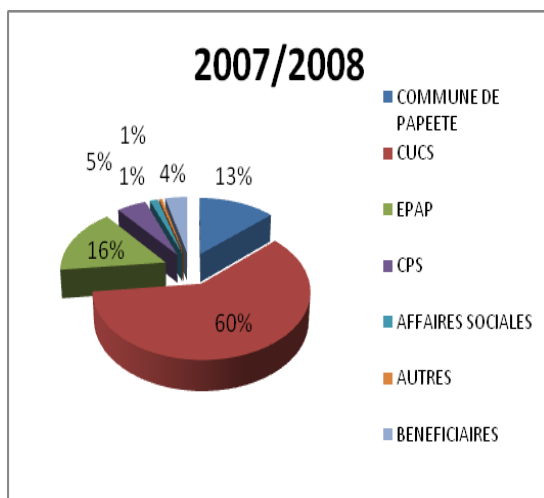
Perspectives:

- **Faire figurer le PEL dans tous les projets d'établissements**
- **Soutenir les directions d'établissements dans la mobilisation de leurs équipes**
- **Renforcer le partenariat avec la DEP, DES et IEN en participant à leurs réunions et en les faisant intervenir auprès des équipes pédagogiques des écoles**
- **Veiller à la bonne compréhension du dispositif par les nouvelles directions en les soutenant de près dès le démarrage du PEL**
- **Aménager un espace dédié au PEL dans les établissements scolaires**
- **Renforcer la communication sur le PROJET et SUR LE ROLE DE CHACUN auprès de la communauté éducative toute entière.**

3- Quelle a été l'implication financière de chaque partenaire dans le PEL ?

Progressivité des engagements financiers globaux de chaque partenaire

PARTICIPATION DES PARTENAIRES PAR ANNEE SCOLAIRE				
Partenaires	PEL 2007/2008	PEL 2008/2009	PEL 2009/2010	TOTAL
COMMUNE DE PAPEETE	2 432 068	5 000 000	12 525 397	19 957 465
CUCS	11 062 976	17 492 878	28 265 213	56 821 067
EPAP	2 956 949	15 344 852	18 591 974	36 893 775
CPS	937 500	1 400 000	1 000 000	3 337 500
AFFAIRES SOCIALES	255 000	1 600 000	750 000	2 605 000
AUTRES	100 000	-	-	100 000
BENEFICIAIRES	693 800	1 296 242	1 679 000	3 669 042
TOTAL	18 438 293	42 133 972	62 811 584	123 383 849



Le partenaire financier principal du PEL est le Syndicat Mixte en charge du CUCS (Contrat Urbain de Cohésion Sociale). Depuis 2007, soit dès le démarrage du dispositif, il a financé le projet à hauteur de 50% en moyenne chaque année. En effet, le CUCS, en partenariat avec la MAAT, a été à l'origine de la mise en œuvre du PEL dans les communes de l'agglomération de Papeete par le biais d'un séminaire en 2007 sur le Projet de Réussite Educative. En outre, le PEL fait partie intégrante de la thématique prioritaire « actions éducatives de cohésion sociale » inscrit dans le contrat cadre du CUCS.

Le deuxième partenaire financier principal est l'EPAP (Etablissement Public d'Actions Préventives). Depuis le début du projet, cet établissement public finance en moyenne 30% du projet chaque année. Toutes les actions du PEL ont un objectif de prévention que ce soit en faveur des jeunes ou des parents.

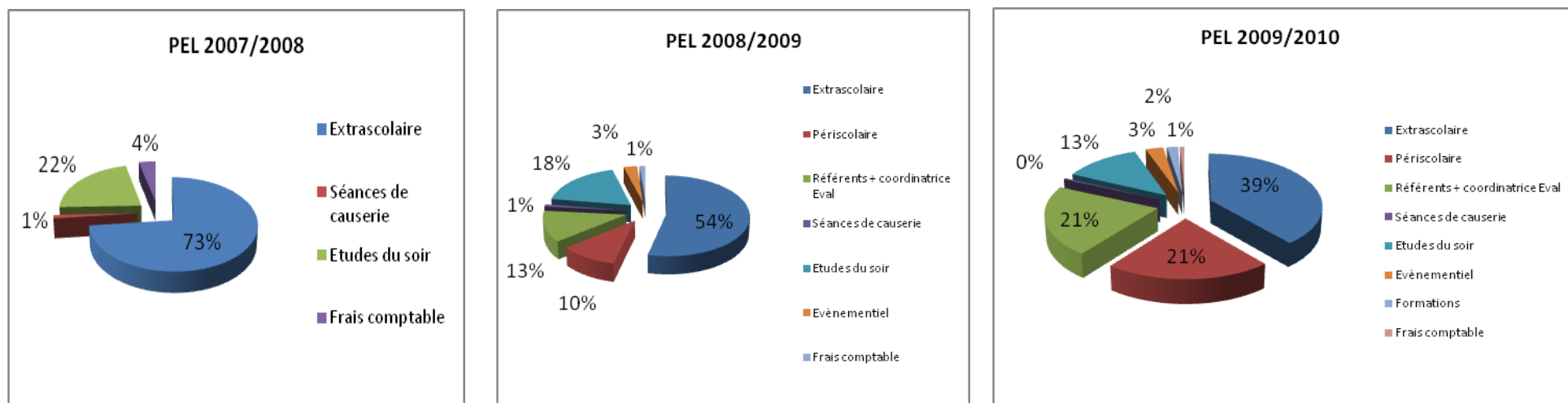
Ces deux structures soutiennent le PEL financièrement mais sont également très impliquées dans la démarche méthodologique du projet. En participant aux différents comités, ces acteurs institutionnels ont permis de faire avancer le projet : prises de décisions, avis sur la qualité des actions, appui technique, concertation sur l'évaluation. Ils ont toujours été associés à la démarche et ont toujours fait acte de présence pour le bon développement du projet.

Le troisième partenaire financier est la Commune de Papeete, chargée du pilotage et de l'animation du dispositif. En acceptant de piloter ce projet, la Commune a fait le choix de faire de la réussite éducative l'une de ses priorités. Elle participe financièrement au projet à hauteur de 16% en moyenne chaque année. Une participation qui a doublée depuis la création du PEL. Son appui n'est pas seulement financier, elle met à disposition du PEL des agents communaux, du matériel et des équipements.

La CPS et les Affaires Sociales participent financièrement par l'octroi de bourses de vacances. Ces structures financent chacune 5% du projet chaque année. La Direction des Affaires Sociales participe également aux différents comités et apporte sa contribution technique dans le développement du PEL. Ils se sont aussi impliqués directement dans les actions PEL en animant des « ateliers formations » pour les parents lors de : camp famille, causeries et collège des parents.

La participation des bénéficiaires est plutôt « symbolique », elle permet de responsabiliser les familles et de les impliquer au projet. Cette participation augmente d'année en année (de 700.000 FCFP en 2007 à 1. 700.000 la 3^{ème} année).

Evolution annuelle des dépenses par poste d'actions et facteurs d'évolutions



L'action mobilisant le plus de fonds est celle des séjours extrascolaires pour plusieurs raisons.

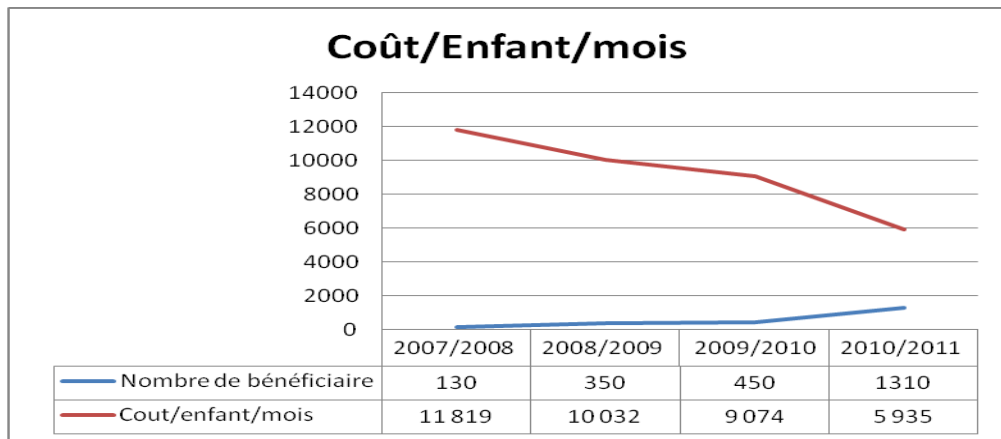
- les semaines sportives sont proposées pendant les petites vacances (une semaine) mais les camps ados ou CLSH durent 3 à 4 semaines.
- des actions extrascolaires ont été ajoutées au fil du projet : les mercredis sportifs et les vendredis verts pour les 6-11ans.

Le second poste concerne les actions périscolaires, l'accompagnement scolaire et les Ressources Humaines.

- Au niveau des ateliers périscolaires, deux établissements sur trois ont fait le choix de faire participer tous les élèves (et non sur la base du volontariat), augmentant ainsi le nombre de participants et donc le nombre d'animateurs périscolaires à recruter.
- En ce qui concerne les séances d'aides aux devoirs, nous pouvons noter une augmentation des dépenses entre 2007-2008 et 2008-2009 car la première année, les élèves avaient été sélectionnés pour participer à cette action. Une fois ouverte à tous (mais restant sur la base du volontariat), le nombre d'inscrits a augmenté.
- Le nombre d'établissements a augmenté en 2008-2009 (3), ce qui a nécessité le recrutement de 2 puis 3 référents. Puis en 2009-2010, une coordinatrice a été recrutée pour gérer le volet « évaluation du PEL-communication » sur proposition de comité de pilotage.

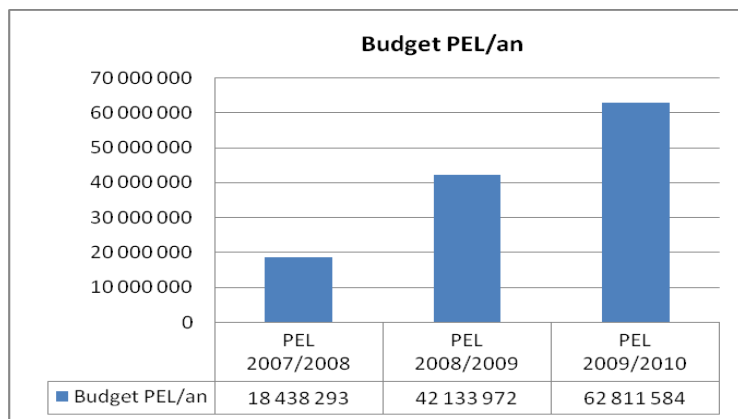
Les postes ayant nécessité moins de dépenses sont ceux concernant les parents et les formations.

- **Coût/enfant/mois**



=>A la lecture de ce tableau, nous pouvons voir que le coût par enfant, mensuellement, se réduit avec l'augmentation du nombre de bénéficiaire. Sur le principe des économies d'échelles, plus le réseau s'agrandit, moins le coût est élevé.

- **Budget du PEL par année de fonctionnement :**



=> Depuis 2007, le budget a été multiplié par **3**. Il correspond exactement au nombre d'établissements partenaires entrés dans le dispositif au fur et à mesure du projet.

Les indices d'évolutions sont les suivants: **2,3** entre la première et deuxième année, **1,5** entre la deuxième et la dernière année, soit une multiplication du budget par **2** en moyenne d'une année sur l'autre.

Perspectives:

- **Libérer plus de fonds pour les volets : « formation » et « Actions de parentalité »**
- **Proposer au CUCS l'organisation d'un séminaire pour faire le point sur les PEL engagés par les communes de l'Agglomération de Papeete (Fonctionnement, financement, pérennité)**
- **Réfléchir à la pérennité du PEL de Papeete, à la mobilisation d'autres fonds relevant du droit commun**

=> Réflexion à mener dans le cadre d'un comité de pilotage spécifique

II-Résultats de l'évaluation du programme d'actions

Actions PEL pour les 6/11 ans

1- Les activités proposées ont-elles favorisé l'accès à différentes pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles ?

Le panel d'offres

En 2008, l'École de Mama'ò est entrée dans le PEL. En amont, une enquête a été menée auprès des élèves pour connaître leurs attentes en termes d'offres de pratiques.

Les résultats de l'enquête ont révélé que :

- 100% d'entre-eux étaient désireux de participer à des activités de loisirs dont 80% se disaient sûrs d'intégrer les centres proposés.
- 95% avaient le désir de pratiquer des activités sportives les mercredis.
- 100% étaient unanimes pour participer à des activités culturelles, même le week-end, voire pendant les vacances scolaires. (Danse, percussions, chant, tressage).

Suite aux conclusions de ce diagnostic, ont été mis en place :

- des ateliers périscolaires aux heures médianes,
- des cours du soir pour les volontaires après l'école.
- des activités extrascolaires : « mercredis sportifs », « vendredis verts » et centres de loisirs sans hébergement (CLSH)

6-11 ans PEL 2007/2010	Activités sportives (heures réalisées)	Activités socio- éducatives (heures réalisées)	Activités culturelles (heures réalisées)	TOTAL
Périscolaire	28	298	254	580
Extrascolaire	489	531	357	1377
TOTAL	517	829	611	1957

Près de 2000 heures d'activités PEL ont été proposées de 2007 à 2010 aux élèves de l'école Mama'ò :

- 580 heures d'ateliers périscolaires
- 1377 heures d'activités de loisirs lors des périodes extrascolaires.

=> **Soit en moyenne, 1000 heures d'activités PEL par année scolaire.**

A la lecture du tableau, nous pouvons constater que les activités socio-éducatives et culturelles ont été privilégiées lors des temps périscolaires, laissant les activités sportives accessibles sur le temps extrascolaires.

En complémentarité avec les temps scolaires, **tous les temps libres de l'enfant ont été couverts par des activités PEL :**

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Vacances
ATELIERS	ATELIERS	ATELIERS	ATELIERS	ATELIERS	Centre de loisirs / semaine thématique
ATELIERS	ATELIERS	"Mercredis sportifs"	ATELIERS	"Vendredis verts" (1/mois)	
ATELIERS	ATELIERS		ATELIERS		

En observant la **semaine type** d'un enfant à l'école, nous constatons que sur les **6h** (en journée pleine) réservées aux apprentissages, **3h** sont réservées aux activités périscolaires soit **9h** de présence effective par jour à l'école (hors mercredi et vendredi).

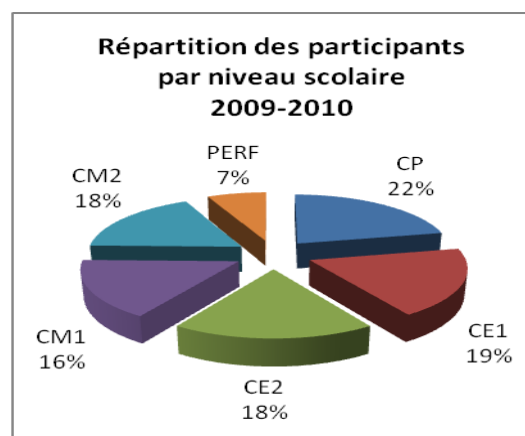
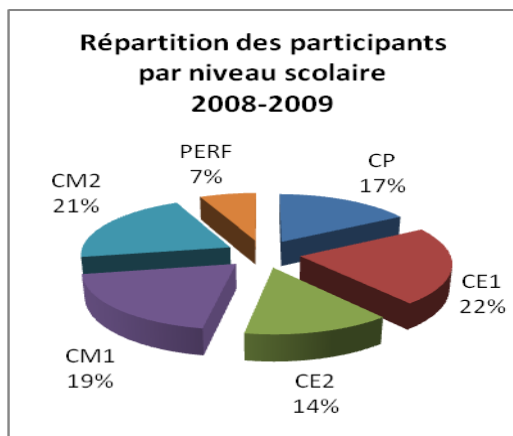
Les activités périscolaires du midi concernent tous les élèves alors que les ateliers du soir restent sur la base du volontariat.

Notons, enfin, que les activités de l'heure médiane, appréhendées sous l'angle ludique, viennent ponctuer, aménager le temps des apprentissages de la journée ce qui permet à l'enfant de « recharger » ses batteries.

A- Les activités périscolaires

Les ateliers de Midi :

Les **ateliers aux heures médianes** (après la cantine) permettent à tous les enfants d'accéder aux activités : échecs, théâtre, danse, ukulélé, jeux de cours, activités manuelles grâce au principe des « ateliers tournants » : les différentes classes tournent chaque jour sur un atelier différent.



Le nombre de participants aux ateliers périscolaires du midi correspond au nombre d'inscrits à l'école : soit 144 enfants en 2008-2009 et 142 en 2009-2010.

L'équipe d'animation :

Qualifications des animateurs périscolaires	BAFA	BAFD	BAFA ET AFPS	AUTRES	TOTAUX
Nombre	15	2	3	1 ³	22

Ces ateliers ont été animés par une équipe de 20 animateurs et de deux enseignants volontaires. Les animateurs recrutés ont pour la majorité le BAFA et ont fait l'objet d'un entretien de sélection. Si le minimum de compétence requise pour conduire les activités est respecté, mais « *c'est une chose d'avoir le BAFA, mais cela ne suffit pour animer les séances d'activités périscolaires (contexte*

différent du centre de vacances et de loisirs). Les animateurs doivent être sensibilisés au respect du rythme de vie de l'enfant et adapter, en conséquence, sa pédagogie...en outre, l'approche pédagogique est différente selon les publics en élémentaire et en collège... » souligne le docteur du Fare Tama Hau.

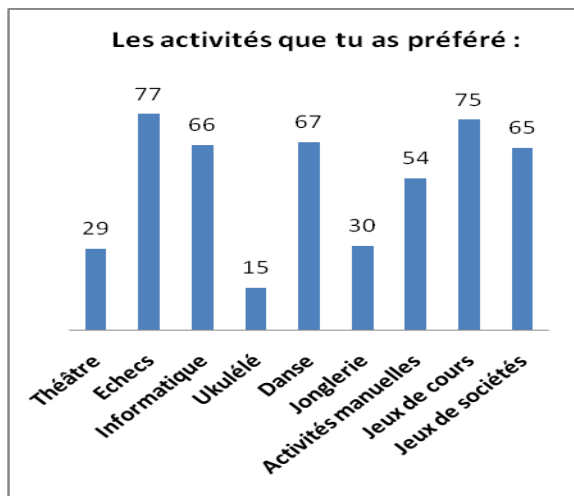
³ Moniteur jeux d'échecs

La chargée de la coordination globale du PEL de rajouter « aucune formation complémentaire n'a été proposée aux animateurs périscolaires. Il convient de corriger cette faiblesse tant il est vrai que l'organisation du temps méridien doit être considérée dans sa globalité, de la sortie jusqu'au retour en classe, idem pour le temps du soir. De ce fait, l'animateur périscolaire doit à la fois assumer différents rôles : **un rôle d'éducateur** (doit expliquer, montrer, aider pour que l'enfant apprenne progressivement en fonction de ses capacités), **un rôle de surveillant** (au sens d'être vigilant, attentif pour garantir la sécurité), **un rôle d'animateur** (savoir mettre en place les conditions pédagogiques, matérielles des activités).

Pour la suite du PEL, la prise en compte, dans le cadre des objectifs, du **rythme de l'enfant** doit être une priorité.

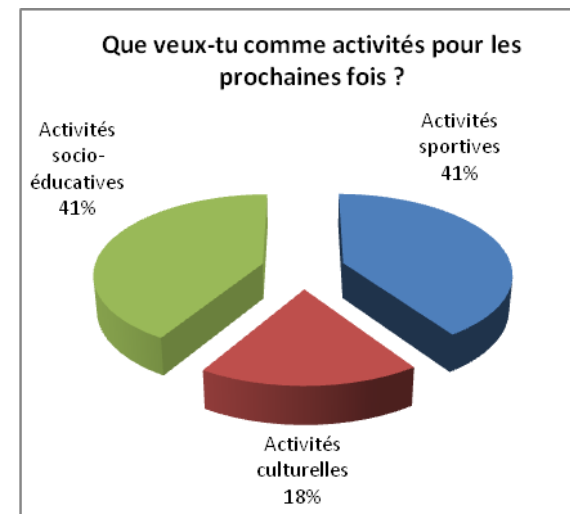
Les résultats du questionnaire à propos des ateliers du midi :

Les questionnaires ont été distribués aux plus grands (Soit 48 destinés aux niveaux CM1-CM2) et un adulte référent, en petits groupes, s'est chargé de remplir le questionnaire sur la base de l'avis exprimé par les plus jeunes (Soit 51 destinés aux niveaux CP-CE1-CE2). Voici les résultats :



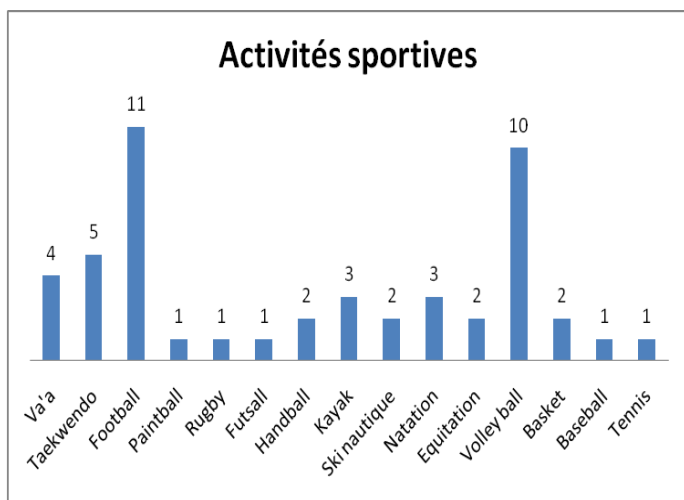
Nous pouvons constater que les **enfants ont apprécié les ateliers Echecs, Jeux de cours** en priorité. Puis la Danse, les Jeux de société et l'informatique ont été choisis en seconde position.

Les enfants apprécient donc **les activités calmes et éducatives** comme l'informatique, les échecs et les jeux de société. Mais demandent également des **activités plus sportives** grâce auxquelles ils peuvent se défouler comme les jeux de cours, de ballons et la danse.



Nous avons posé une question ouverte aux enfants pour connaître les activités qu'ils aimeraient que le PEL propose pour la suite. En rassemblant leurs idées sous les 3 catégories d'activités, il s'avère et cela confirme les résultats précédents, que les **enfants sont plus en demande d'activités socio-éducatives** (atelier de création artistique : peinture, tableau de sable, peinture sur soie, atelier de jardin, tissage ; atelier théâtre et expression corporelle, etc.), et **sportives** que culturelles.

Voici en détail, les activités citées :

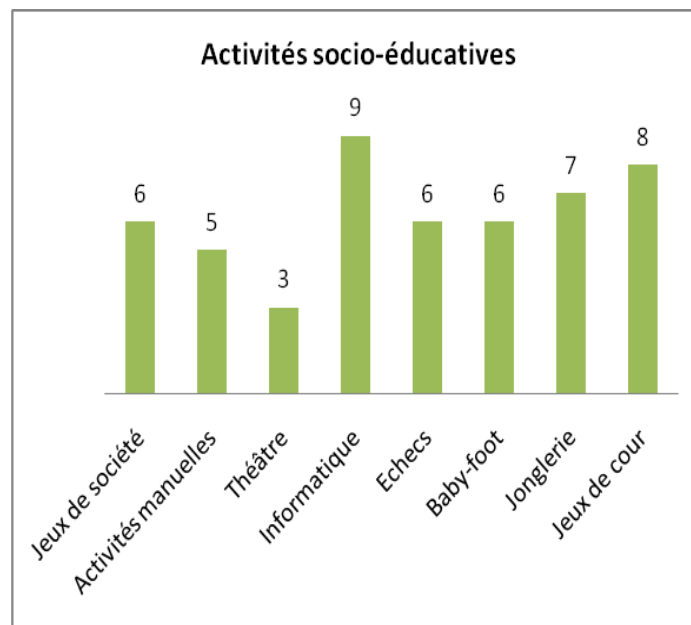


Le volley-ball et le football sont les sports les plus demandés.

Ils peuvent être mis en place assez facilement dans l'enceinte de l'établissement en y apportant toutefois des variantes ou des adaptations. En effet, les élèves n'ont qu'une heure d'activité sur le temps méridien et il faut veiller au « retour » dans les classes.

Ce qui n'est pas le cas pour les activités comme la natation, le kayak, le va'a...des activités qu'ils pourront, néanmoins, retrouver lors des semaines sportives sur le temps extrascolaire.

L'atelier informatique a été spontanément cité par 9 élèves. **Les enfants semblent être en demande d'activités liées aux nouvelles technologies.**



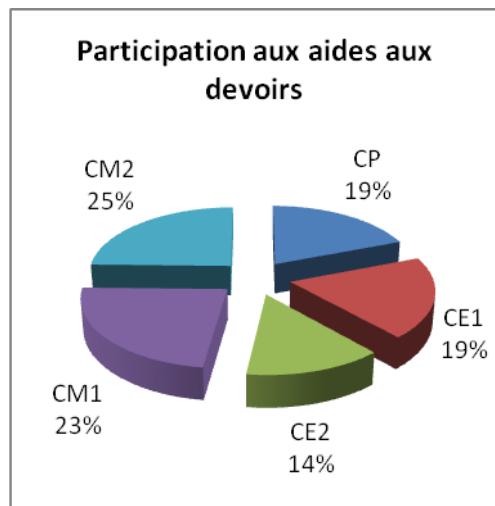
Zoom sur l'atelier informatique :

L'atelier informatique a bien fonctionné, les enfants ont pu y acquérir les bases des logiciels Power Point et Publisher et 10 élèves de CM2 ont été formés pour devenir des moniteurs auprès d'autres élèves.

Ceux qui demandent à découvrir l'outil informatique ne sont pas forcément ceux qui ont déjà participé à l'atelier.

Ne serait-il pas envisageable dans le cadre d'un objectif PEL, de rendre accessible cet atelier au plus grand nombre ? Néophytes comme expérimentés ?

Les aides aux devoirs



Des « **aides aux devoirs** » ont été proposées après l'école la première année. Ces séances n'ont pas été reconduites pour deux raisons :

- les élèves participants n'étaient pas toujours ceux les plus en difficulté,
- et l'équipe PEL préférait proposer des ateliers relevant de la « détente » pour respecter le rythme de l'enfant.

Au final, ce sont 73 élèves qui ont pu bénéficier des séances d'aide aux devoirs sur l'année 2008-2009. La majorité des participants étaient de niveau CM1-CM2.

Il n'a donc pas été possible d'évaluer les retombées de cette activité.

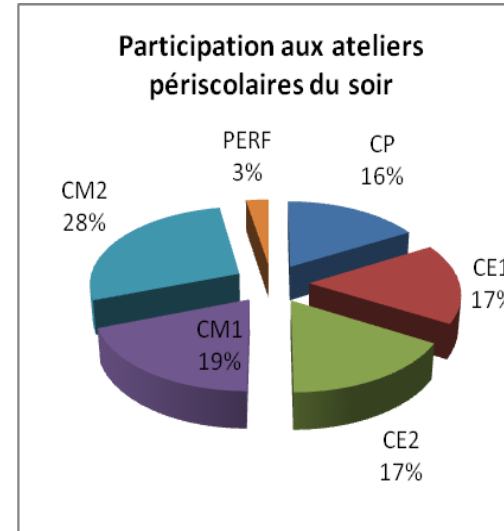
Les ateliers périscolaires du soir :

Pour remplacer les aides aux devoirs, il a été proposé, de concert avec la communauté éducative, des activités variées après l'école :

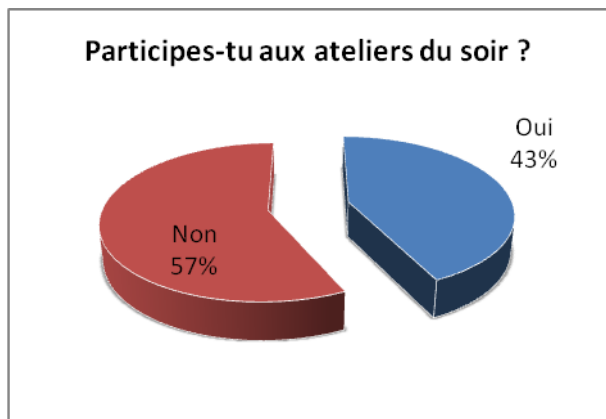
- échecs
- théâtre/mimes
- jonglerie et sculpture de ballons
- informatique
- ukulélé/percussions

Les volontaires aux aides aux devoirs en 2008/2009 sont autant que les volontaires aux ateliers du soir de 2009/2010 : 72 participants. Ce changement n'a donc pas eu d'incidence particulière sur le nombre d'inscrits.

Nous pouvons relever que ce sont **les enfants des niveaux CM1/CM2 qui y participent le plus.**



Les résultats du questionnaire à propos des ateliers du soir :



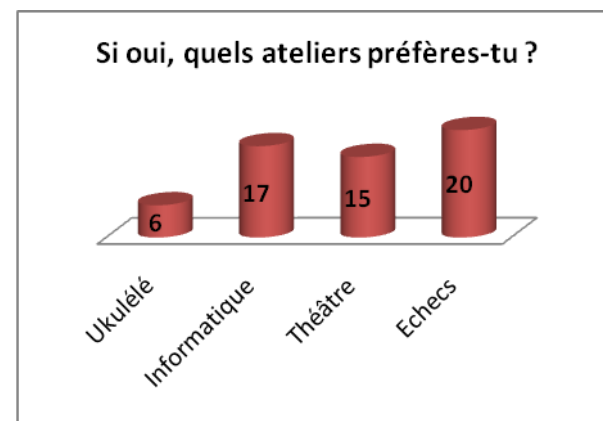
Parmi les élèves ayant répondu aux questionnaires, 43% disent participer aux ateliers du soir.

Si l'on observe les chiffres sur la participation effective, nous constatons que ce sont près de **50% des élèves de l'école** qui y participent réellement.



Les ateliers Informatique, Echecs et Théâtre ont été appréciés :

Le ukulélé reste moins prisé mais les inscrits sont fidèles et font des progrès grâce à la pédagogie employée par l'intervenant.



Les enfants des niveaux CP-CE1-CE2 participent moins aux ateliers du soir.

Plusieurs raisons probables à cela :

- pour les plus jeunes, les parents viennent les récupérer dès 15H 30,
- L'éloignement entre le quartier d'habitation et l'école,
- D'autres expliquent qu'ils préfèrent rentrer à la maison plutôt que de rester à l'école.

=>Au final, très peu répondent ne pas participer car les activités ne leur plaisent pas.

L'accueil du matin :

L'accueil périscolaire du matin a été mis en place à titre expérimental en 2010 pour accueillir les enfants (20) qui arrivent très tôt à l'école : **ces derniers attendaient l'ouverture de l'école dans la rue et pouvaient se trouver en situation d'insécurité.**

Après 3 mois d'essais, nous avons demandé l'avis des enfants, des animateurs et de la référente PEL à propos de cet accueil du matin :

- 18 enfants arrivent à 6h15,
- 30 à 40 et plus d'enfants arrivent de manière échelonnée, à 7h00 pour une ouverture des classes à 7h15.

Les premiers arrivés jouent calmement, font des coloriages ou lisent un livre individuellement. Lorsque le groupe de 7h00 arrive, l'ambiance est différente. Très nombreux sous un préau trop petit, l'accueil devient difficile à gérer et les conditions matérielles ne favorisent pas les moments d'échanges et d'apprentissages.

Sur les 20 enfants interrogés, **la totalité d'entre-eux disent « aimer les ateliers du matin »**. Certains expliquent que c'est parce qu'il y a des jeux qu'ils n'ont pas à la maison, d'autres parce qu'ils étaient « fiu » d'attendre dehors à ne rien faire.

=> Il y a donc deux catégories d'enfants :

- ceux qui n'ont pas le choix et pour qui les ateliers sont importants pour leur sécurité (une quinzaine d'enfants concernés)
- et ceux pour qui les ateliers servent de «surveillance» 15 minutes avant l'entrée en classe. (une quarantaine d'enfants concernés)

=> L'équipe PEL n'a pas souhaité réitérer cette action car les conditions matérielles ne permettent pas de conduire des ateliers dans de bonnes conditions de sécurité.

Perspectives:

- ***Proposer plus d'activités « socio-éducatives et sportives »***
- ***proposer une formation qualifiante aux animateurs périscolaires***
- ***renforcer la complémentarité éducative sur le temps scolaire et le temps périscolaire***
- ***créer les conditions matérielles optimum pour une organisation efficace des ateliers sur le temps du midi et le temps du soir***
- ***Renforcer la communication auprès des parents sur les actions périscolaires PEL***

B- Les activités extrascolaires

- Toutes les semaines, des mercredis sportifs ont été proposés.
- Une fois par mois, des Vendredis Verts (sorties culturelles, visites pédagogiques, baignade) sont proposés.
- Toutes les vacances scolaires, les enfants peuvent accéder aux centres de loisirs sans hébergement (CLSH)

Toutes ces actions ont pour objectif de permettre aux enfants de 6-11 ans de Papeete de découvrir de nouvelles activités.

=> **Près de 1400 heures d'activités ont été mises en place entre 2007 et 2010.**

Nombre de présents	Mercredis sportifs	Vendredis verts	CLSH		
	2009-2010	2009-2010	2007-2008	2008-2009	2009-2010
6 - 8 ans	63	74	318	231	121
9 - 10 ans	29	53	220	134	86
11 - 12 ans	11	11	67	30	38
TOTAUX	103	138	605	395	245

Les participations par tranches d'âges

Que se soit pour les mercredis sportifs, les vendredis verts ou les CLSH, nous pouvons constater que **ce sont les enfants de 6-8 ans qui participent le plus aux séjours proposés**. En seconde position les 9-10 ans et enfin les 11-12 ans.

Nous pouvons relever **une baisse** du nombre de participants aux **CLSH**. Ceci s'explique par le fait que le nombre de séjours proposés s'est vu réduire entre 2007 et 2010. En effet, sur les deux dernières années de PEL, plusieurs CLSH ont été annulés dû à un problème de recrutement de directeurs BAFD. (Pas de candidature ou tous en formation pendant les vacances).

Les participations par quartiers d’habitation

Nombre de présents	Mercredis sportifs	Vendredis verts	CLSH		
	2009-2010	2009-2010	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Mama'o	37	60	106	66	17
Vaininiore	0	6	54	28	18
Titioro	55	55	128	99	80
Tipaerui	9	9	75	25	29
Mission	2	5	87	42	28
Ste Amélie	0	0	24	9	4
Taunoa	0	0	53	33	15
Autre	0	3	78	93	54
TOTAUX	103	138	605	395	245

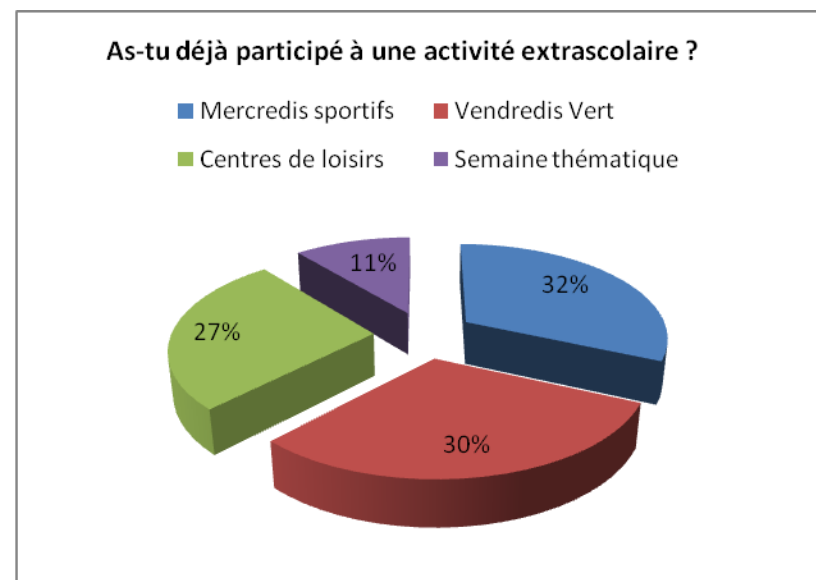
Les enfants habitant les quartiers de **Titioro et de Mama’o sont ceux qui participent le plus** aux actions extrascolaires du PEL. => Dans ces quartiers qualifiés de prioritaires au titre de la politique de la ville, deux animatrices (MDQ) et les Associations de Parents d’élèves communiquent sur ces actions. Leurs rôles est considérable car ils aident à la diffusion de l’information auprès des parents.

En revanche, les enfants des quartiers de : la **Mission, Vaininore et Taunoa sont peu nombreux** à s’être inscrits aux différents séjours.

Sur les 99 enfants de l’école Mama’o interrogés, les ¾ disent avoir déjà participé à un mercredi sportif, un vendredi vert ou un centre de loisirs. Seulement 11% disent avoir participé à une semaine thématique.

=> Les actions extrascolaires pourraient être proposées **au plus près des quartiers** d’habitation en utilisant, par exemple, les structures existantes (maisons de quartier) pour entrer dans une logique de territoire.

Le diagnostic qui sera prochainement lancé par la Ville de Papeete sur le « temps-libre » des enfants pourra apporter des éléments de réponses sur la pertinence d’une organisation par quartier plutôt que par établissement.



Quand nous demandons aux enfants pourquoi ils ne s'inscrivent pas aux activités, ils répondent en priorité que :

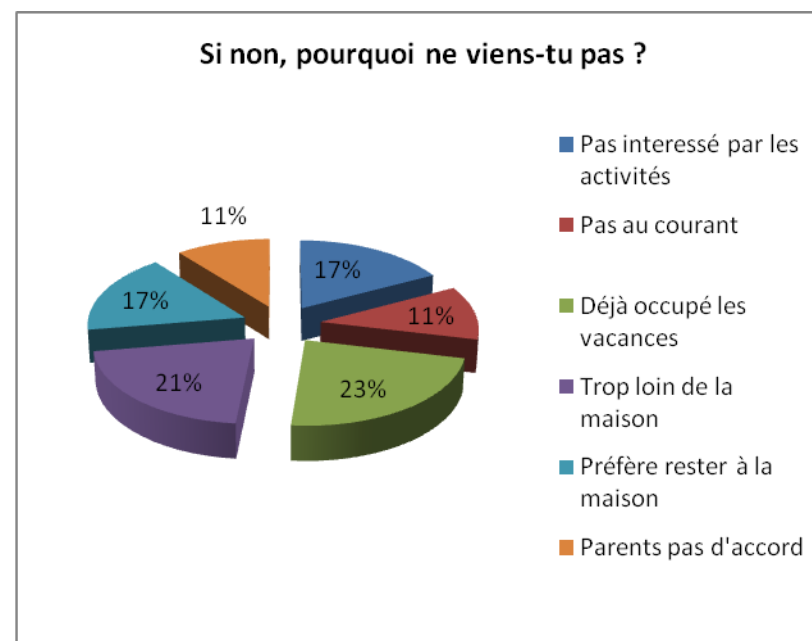
- C'est « trop loin de la maison »
- Qu'ils sont « déjà occupés pendant les vacances ».

La première réponse vient conforter l'idée d'organiser les actions sur une approche plus territoriale.

L'équipe d'animation et l'accessibilité

Si une baisse des effectifs est notée, les moyens mis en œuvre pour faire participer les enfants ont pourtant été conséquents ;

Qualifications des animateurs extrascolaires	BAFA	BAFD	BPJEPS	BPAQ	AFPS	AUCUNE	TOTAUX
Nombre	140	20	2	6	70	28	266
TOTAUX	140	20	2	6	70	28	266



Sur les 1400 heures d'activités extrascolaires, **266 animateurs ont été mobilisés sur les 3 années du PEL.**

- 50% d'entre-eux ont le BAFA
- 30% possèdent l'Attestation de Formation aux Premiers Secours (actuel PSC1) en plus du BAFA.
- 7% titulaires du BAFA
- 3% titulaires de diplômes professionnels en animation (bpjeps et bpaq)

Les lieux d'activités ont été choisis pour que ces séjours soient accessibles.

- Les centres ont été organisés dans les établissements scolaires intégrés au PEL. Donc, des lieux familiers pour les enfants comme pour les parents.
- Les mercredis sportifs ont mobilisé des infrastructures communales telles que le DOJO de Vaitavatava pour pratiquer le Taekwondo, le centre nautique Hititai pour l'initiation au Vaa'a et occasionnellement, le stade Bambridge pour le football et volley-ball.

- Les Vendredis verts ont été organisés au musée Gauguin, au jardin botanique à Papeari, au Motu Martin, à la plage du PK 18, au musée de Tahiti et des îles ; des lieux que la plupart des enfants ont pu découvrir pour la première fois.

Pour toutes ces sorties, le transport des enfants est prévu du ramassage au retour dans les quartiers.

=> Les moyens mis en œuvre permettent donc un véritable accès aux activités extrascolaires. Mais paradoxalement, le nombre de participants reste en baisse constante.

Il est donc nécessaire de revoir l'organisation de ces actions et se poser les questions :

- Pourquoi ne s'inscrivent-ils pas ?
- Sont-ils réellement occupés pendant les temps libres ?
- Apprécieraient-ils des actions dans leur quartier ?
- Quelles sortes d'activités attendent-ils ?

Perspectives:

- Développer l'information auprès des parents sur l'accessibilité des actions : Prix, déplacements, objectifs pédagogiques...

- Développer les actions extrascolaires sur une logique territoriale en s'appuyant sur les structures et opérateurs locaux

- Réaliser une enquête sur le Temps-libre des enfants de la Ville de Papeete pour répondre à la question : « Que font-ils de leur temps-libre ? »

2- Les activités proposées ont-elles eu des impacts sur le comportement (savoir-être) des enfants ?

Il n'est pas aisé d'évaluer les impacts d'une action éducative. Les acteurs du PEL « ressentent » des évolutions, mais comment les formaliser ? Les vérifier ?

Nous avons fait le choix de nous baser sur des témoignages et des réponses à des questionnaires : **soit des données qualitatives.**

4 acteurs principaux peuvent nous apporter ces éléments :

- L'enfant lui-même
- les parents (impacts sur la vie familiale)
- les enseignants (impacts sur la vie scolaire)
- les animateurs (impacts sur la vie sociale)

L'avis des animateurs

Ces derniers sont en contacts avec les enfants lors des ateliers périscolaires et séjours extrascolaires. La question principale que nous leur avons posée était :

« A votre niveau et depuis que vous travaillez pour le PEL, avez-vous perçu des évolutions de comportement chez l'enfant ayant participé à une ou des actions PEL ? »

<i>Au niveau de la socialisation</i>			
S'exprimer en public	S'informer, demander de l'aide	Echanger avec ses camarades	Echanger avec les adultes
« J'ai pu remarquer que près du ¼ des enfants de l'école Mama'o ont acquis plus de confiance, ils sont plus ouverts et osent « parler ». »	« Certains enfants demandent de l'aide auprès des animateurs pour certaines activités mais d'autres non, ils sont plus autonomes. »	« J'ai plutôt remarqué des échanges et entraides dans les classes de CP-CE1-CE2. Les garçons comme les filles s'entraident beaucoup. Pour les autres niveaux, c'est moins flagrant. Peut-être faut-il d'autres activités qui renforcent cet objectif. Donc une formation des animateurs s'impose.	« Pas de problème, les enfants apprécient de discuter avec les animateurs et le personnel de la cuisine. »

« quelques uns n'ont pas de difficulté à s'exprimer en public. Pour preuve, leur prestation lors du spectacle du centre de loisirs : Orero et danse ».	« Les enfants s'informent sur ce qu'ils vont faire dans la journée et la semaine. Lorsqu'ils rencontrent des difficultés, ils demandent de l'aide. »	« Les ateliers en petits groupes favorisent le partage et le travail en équipe. »	« le temps passé avec les enfants a permis de renforcer les liens de confiance. »
--	--	---	---

<i>Au niveau de l'épanouissement, la valorisation</i>		
Prise d'initiative/Force de propositions	Partage de ses passions et talents	Confiance en soi
« Pour toutes les activités que j'ai pu animer, il y a toujours un enfant volontaire pour être responsable du matériel ou le ranger, parfois sans qu'on le lui demande. Quelques uns osent proposer des actions, voire même une autre organisation d'une activité. Mais, il faudrait qu'on leur donne aussi l'occasion de proposer eux-mêmes des activités et écouter aussi ceux qui ont juste besoin de ne « rien » faire.»	« Pendant les répétitions de danses, toutes les filles ont partagé leurs savoirs et ont appris des gestes aux autres. »	« Je suis sûre que toutes les filles ayant participé aux Vis-Ta-Ville ont acquis plus de confiance en elles pour oser monter sur scène. Ce qui n'était pas gagné en début d'année scolaire. En revanche, les garçons, sont plus difficiles, ils n'osent pas encore. »

<i>Au niveau du comportement général</i>		
Tenue, hygiène corporelle	Motivation, dynamisme	Prise en compte des remarques
« Certains enfants ne sont toujours pas chaussés ou ont des vêtements « sales ». Mais, c'est parce qu'ils rencontrent des difficultés sociales chez eux. Mais sur l'hygiène, il faudrait que l'on propose des activités liées à cette thématique»	« Pour toutes les activités périscolaires du midi, les enfants sont motivés, ils ont envie d'apprendre des choses nouvelles. Ils participent volontiers aux activités et sont toujours pressés d'arriver dans les ateliers »	« Pas de problème. Les enfants comprennent quand il ya lieu de faire revenir l'ordre. Il faudrait que l'on établisse ensemble, pour l'année prochaine, une charte de bonne conduite, ou des règles de vie. »

<p>« beaucoup de problèmes d'hygiène chez les enfants. Il faut que l'on trouve des solutions ensemble (équipe PEL, équipe pédagogique et les parents)... »</p>	<p>« globalement les enfants apprécient les activités. Mais on doit être plus inventifs et aussi instaurer un système à la carte. Peut-être faut-il également changer d'activité par période scolaire ? »</p>	<p>« Les enfants prennent en compte les remarques et nous faisons en sorte d'expliquer le pourquoi. »</p>
--	---	---

=> Les animateurs des CLSH comme les intervenants périscolaires ont repéré **des évolutions notables au niveau de la socialisation et du comportement général pour la majorité des enfants.**

Le point qui ressort le plus est probablement **l'acquisition de la confiance en soi, de l'autonomie.**

En revanche, Si ces derniers ont perçu **des évolutions positives** dans le comportement général des enfants, ils notent également « des carences » au niveau de la tenue vestimentaire et de l'hygiène corporelle. Ces « manques », repérés chez **quelques enfants**, peuvent constituer un frein à leur épanouissement et à leur équilibre. Des solutions doivent être trouvées en associant la communauté éducative et les parents à cette réflexion.

L'avis d'un parent

Lors de la table ronde organisée autour de la question des impacts des actions PEL sur la vie sociale, familiale et scolaire, une mère de famille expliquait que « *C'est d'abord l'éducation à la maison qui apporte des évolutions chez l'enfant. Si l'enfant est bien éduqué, il aura un bon comportement à l'école* ». Elle a remarqué cependant un point positif chez sa fille à l'école de Mama'o. Elle salue le travail de l'intervenante « Théâtre » : « *Depuis qu'elle participe à cet atelier, elle est motivée par la musique, elle chante même à la maison !* ». La directrice de centre de loisirs fait remarquer qu'elle est plus « calme » depuis qu'elle participe aux ateliers.

Les valorisations des acquis par le biais de projets concrets

Grâce au principe de la « **démarche projet** », les savoirs et savoir-faire acquis ont été valorisés et expérimentés à l'occasion d'évènements festifs et culturels :

- Les ateliers périscolaires ont permis aux enfants de réaliser un spectacle d'halloween, un spectacle de Noël, participer à des compétitions d'échecs, créer des décorations pour les spectacles, réaliser une kermesse, exposer des créations avec des objets recyclés, participer aux "Vis ta ville", présenter des danses ou encore participer à des tournois sportifs.

- Lors des CLSH, des mercredi sportifs et des vendredi verts, les enfants ont pu valoriser leurs savoir-faire acquis grâce : aux tournois inter-quartiers, à la participation aux manifestations "vis ta ville", à la réalisation de plats culinaires, à la reconnaissance de la faune et de la flore du jardin botanique, aux spectacles de fin de centres, aux rencontres inter-centres ou encore à la confection de costumes à base de matières naturelles.

=> Toutes ces représentations **contribuent à valoriser l'enfant et à lui apporter confiance en soi.**

L'avis des bénéficiaires :

Grâce aux questionnaires, nous avons pu recueillir l'avis de 99 enfants participants aux actions PEL.



Les enfants pouvaient cocher plusieurs réponses à la question : « *Qu'as-tu appris pendant les activités ?* »

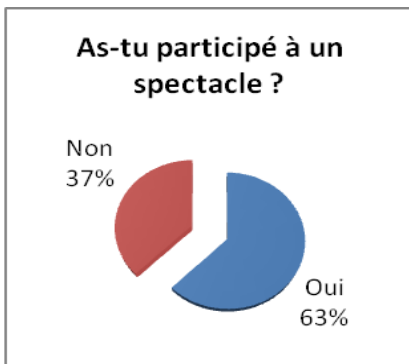
- 80% des enfants disent avoir appris à « jouer en équipe »,
- 67% à « utiliser l'informatique » grâce aux actions PEL.

La moitié du groupe d'enfants interrogé dit avoir appris à :

- « se concentrer pour gagner »,
- « s'améliorer en chant et danse ».

Les ateliers ainsi que les séjours auront donc permis aux enfants de **renforcer des valeurs** telles que le « respect d'autrui », l'esprit d'équipe, le dépassement de soi.

Mais également à **renforcer des savoirs** grâce à l'informatique, la fabrication d'objets ou la pratique d'activités culturelles (danse et chant)

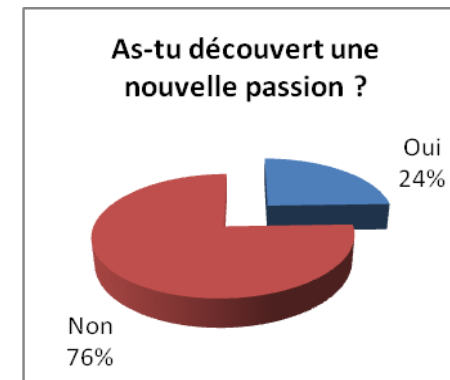


Si les actions PEL ont permis à **63% des enfants de participer à un spectacle**, elles n'auront pas fait naître de passion.

70% ont pu se faire de nouveaux amis grâce aux CLSH ou aux ateliers périscolaires.

Ce qui peut entraîner une meilleure cohésion sociale dans les classes mais aussi un meilleur rapport aux autres.

Pour 34% des enfants, les activités PEL leur ont donné envie de s'inscrire dans un club.

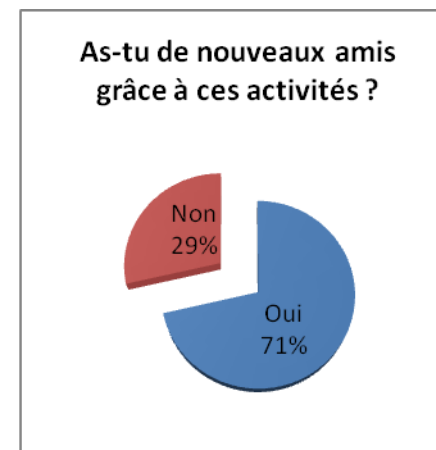


A noter que l'objectif principal des semaines sportives est de faire connaître aux enfants les clubs et associations sportives agissant sur Papeete. Mais nous n'avons malheureusement pas d'éléments sur le nombre d'enfants ayant réellement intégré un club sportif, encore moins sur les disciplines. Il conviendra de veiller à cet indicateur pour la suite du PEL.



En conclusion et grâce à cette récolte de données, nous pouvons dire que les activités proposées par le PEL de Papeete ont favorisé l'accès à différentes pratiques : sportives, socio-éducatives et culturelles aux enfants de 6-11 ans. Ces activités ont eu un impact notable sur le comportement (savoir-être): socialisation, prise de confiance en soi, valorisation des savoirs acquis.

En 2 ans de fonctionnement, pour cette tranche d'âge, le PEL a su répondre progressivement aux attentes de ce public. Cependant, **l'information** auprès des parents est à **renforcer** et une **mobilisation réelle de l'équipe éducative** est attendue.



Perspectives :

- Organiser des rencontres trimestrielles entre les acteurs (enseignants, animateurs et parents) pour faire un point sur les évolutions repérées.**
- Inclure dans le programme d'actions un volet « Sensibilisation aux gestes simples de l'hygiène corporelle »**
- Apporter des améliorations dans l'organisation des activités pour qu'elles puissent être faites avec plaisir, envie et proposées avec souplesse. Ceci dans la perspective de permettre à l'enfant de faire des choix, de favoriser la créativité et de prendre des initiatives.**
- Créer plus de passerelles entre les actions périscolaires du PEL et celles prévues dans le temps scolaire (qu'elles relèvent du domaine culturel, sportif ou socio-éducatif)**
- Continuer à mettre en place des actions sur la logique de projet.**

Actions PEL pour les 12-18 ans

1- Les activités proposées ont-elles favorisé l'apprentissage de pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles ?

Dans cette partie, nous nous intéresserons à l'accès des jeunes de 12-18 ans aux activités sportives, socio-éducatives et culturelles. Pour ce faire, nous suivrons les indicateurs déterminés ensemble lors des ateliers de concertation, à savoir :

- la variété de l'offre d'activités,
- la qualité des interventions et les moyens mobilisés pour la pratique de ces actions.
- les avis des jeunes à propos des contenus d'actions.

Le panel d'offres

1. Depuis **2007**, le PEL propose à ces jeunes des activités extrascolaires comme des camps ados et des semaines sportives.
2. Puis, en **2008**, les CJA entrent dans le dispositif et des ateliers périscolaires sont mis en place pendant l'heure médiane.
3. En **2009**, à la demande du chef d'établissement, des ateliers sont également proposés pour les collégiens de Taunoa.

12-18 ans PEL 2007/2010	Activités sportives (heures réalisées)	Activités socio- éducatives (heures réalisées)	Activités culturelles (heures réalisées)	TOTAL
Périscolaire	103	226	240	569
Extrascolaire	428	516	297	1241
TOTAL	531	742	537	1810

Nous pouvons constater que **plus de 1800 heures d'activités ont été proposées aux jeunes de 12-18 ans entre 2007 et 2010.**

- **569 heures d'ateliers périscolaires** plutôt axés sur des activités socio-éducatives et culturelles
- **1241 heures d'activités extrascolaires** dirigées quant à elles vers des pratiques sportives, culturelles et socio-éducatives.

=> Au final, ont été proposées près de **750 heures d'activités socio-éducatives**, capitales pour favoriser l'apprentissage de valeurs telles que la solidarité, la responsabilité et l'autonomie.

Zoom sur l'accès aux pratiques sportives et culturelles :

Les activités sportives et culturelles permettent quant à elles de favoriser l'apprentissage de valeurs comme le dépassement de soi, la valorisation de ses talents, l'esprit d'équipe, le respect. Equivalentes en termes d'heures, **elles ne sont cependant pas proposées sur les même temps éducatifs.**

Le sport est privilégié lors des séjours extrascolaires tandis que le culturel dans le cadre des ateliers périscolaires.

Semaine type

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Vacances
					Camps Ado / semaine thématique
ATELIERS	ATELIERS	Vis-Ta-Ville (1/mois)	ATELIERS		
AIDE AUX DEVOIRS	AIDE AUX DEVOIRS		AIDE AUX DEVOIRS		

Nous pouvons observer grâce à cette semaine type que les **actions PEL représentent :**

- **3 heures d’ateliers périscolaires hebdomadaires** pour les jeunes des CJA et du Collège.
- **3 heures hebdomadaires d’aide aux devoirs** pour les collégiens, sur la base du volontariat pour les 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} (obligatoire pour les 3^{ème})
- **1 Vis-Ta-Ville par mois** où les jeunes peuvent participer aux stands de préventions et spectacles.
- **Des camps ados ou semaines thématiques durant les vacances scolaires.**

Les moyens mis en œuvre pour l’accès aux différentes pratiques

A- Les activités périscolaires

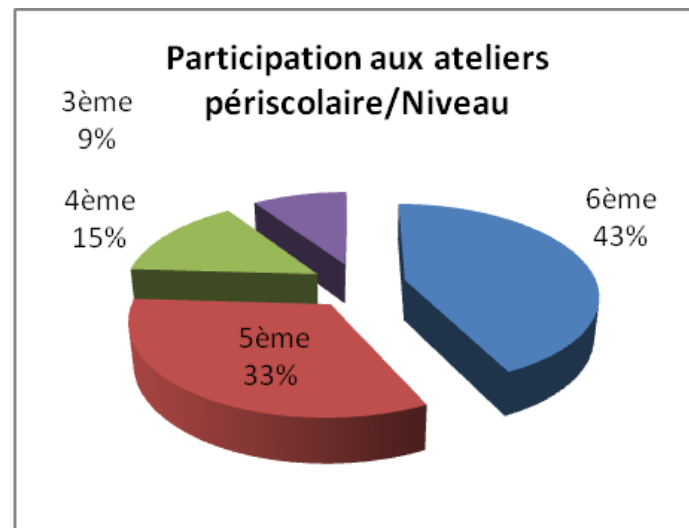
Au Collège de Taunoa

En moyenne, ce sont 90 élèves du collège qui participent **volontairement** et **régulièrement** aux ateliers organisés entre 11h30 et 12h30 soit 1h.

Cependant, nous avons recensé en tout et depuis la création des ateliers, que **245** élèves du collège y avaient participé au moins une fois.

=> **Ce sont donc 70% des élèves du collège qui ont testé au moins une fois les ateliers et 25% qui y participent régulièrement.**

Nous pouvons constater que ce sont les élèves de 6^{ème} et de 5^{ème} qui participent le plus aux ateliers. Les 4^{ème} et 3^{ème} restent minoritaires. Un atelier semble les attirer



plus : le mixage de musique qui permet « *une mixité et une certaine solidarité entre les 6èmes et 3èmes* » relève l'intervenant.

Participation selon le sexe

Nombre de présent moyen	2009-2010						TOTALUX
	Activités sportives	Activités socio-éducatives			Activités culturelles		
	Ping Pong	Slam	Echecs	Initiation au mixage	Tressage	Percussions	
Garçons	71	2	23	35	0	14	145
Filles	28	36	3	4	17	12	100
TOTAUX	99	38	26	39	17	26	245

Au niveau de la répartition selon le sexe, nous pouvons voir que :

- **les filles participent plus aux activités socio-éducatives et aux activités culturelles** comme le slam et le tressage.
- **les garçons quant à eux apprécient plus l'atelier sportif** : le ping pong mais aussi le nouvel atelier mis en place, l'initiation au mixage.
- L'atelier « percussion » reste le plus mixte.

Deux points sont à relever :

=> Très peu de mixité dans les ateliers (âges, niveaux scolaires et sexe)

=> Les plus « grands » (niveaux 4^{ème} et 3^{ème}) sont peu nombreux

Pour organiser ces ateliers 10 animateurs ont été recrutés dont 6 patentés et 2 enseignants volontaires.

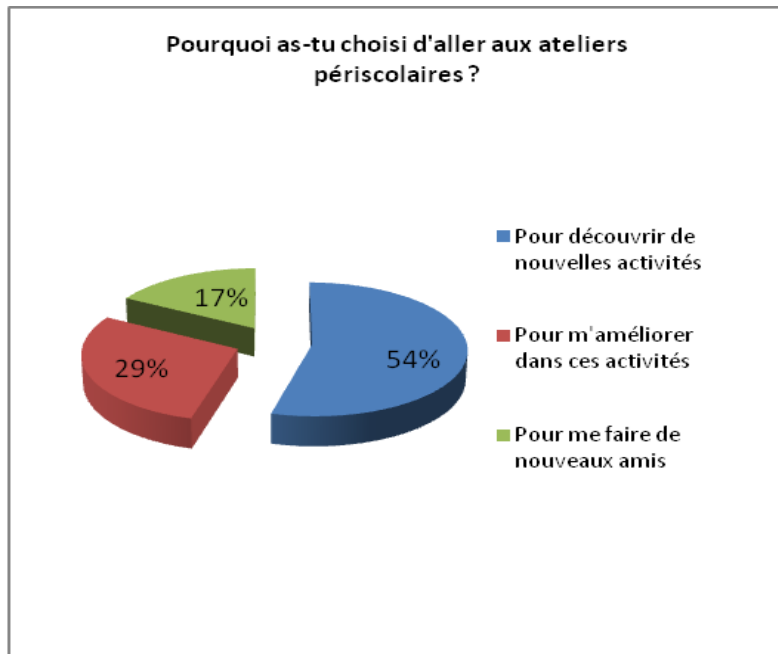
animateurs /intervenants	BAFA	BAFD	BPAQ	AUTRES (patentés...)	TOTAUX
Nombre	2	1	1	6	10
TOTAUX	2	1	1	6	10

Les intervenants ont été sélectionnés selon leurs compétences et les activités périscolaires ont été réfléchies en tables rondes entre l'équipe du collège et l'équipe du PEL.

L'organisation pédagogique et matérielle (l'opérationnel) est menée par les référentes PEL, en concertation avec les responsables des établissements scolaires. Elles assurent

quotidiennement cette mission sur le terrain.

=> La qualité des relations et la bonne concertation entre « l'équipe collège » et « l'équipe PEL » ont favorisé le fonctionnement et l'organisation pédagogique et matérielle des activités périscolaires.

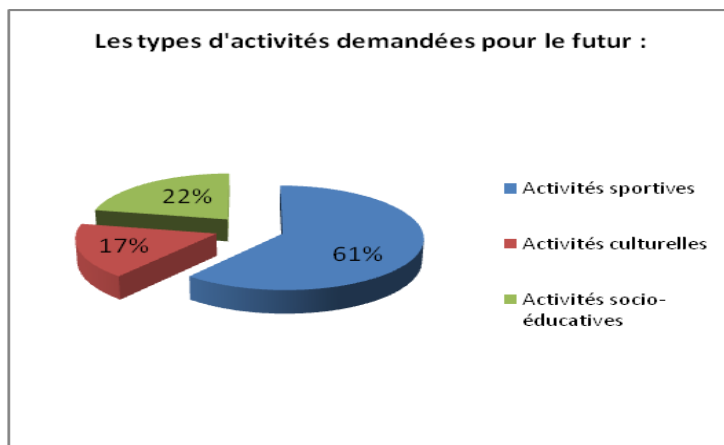
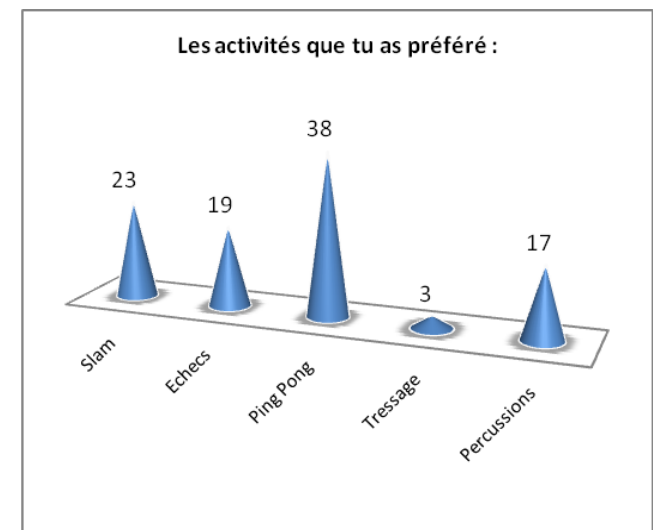


Voici les résultats du questionnaire diffusé à 66% des bénéficiaires réguliers :

Les jeunes disent participer aux ateliers :

- « pour découvrir de nouvelles activités » **(54%)**
- « pour se perfectionner dans ces activités » **(29%)**
- « pour se faire des amis » **(17%)**

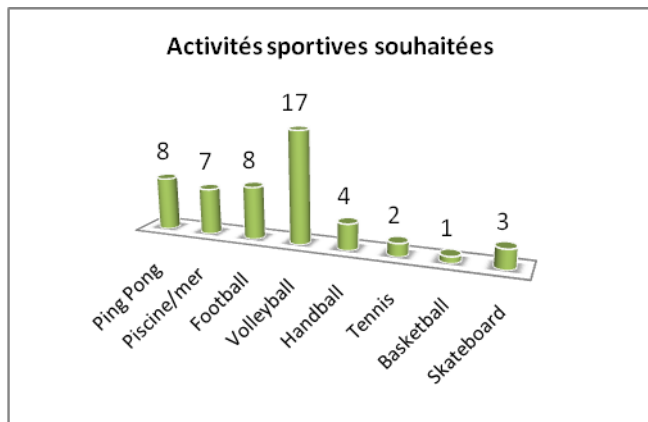
Le ping-pong est l'atelier qui plaît le plus au vue de cette enquête. Le Slam est choisi en deuxième, puis les ateliers échecs et percussions. Le tressage n'a, en revanche, pas eu de succès auprès des élèves du collège. Peut-être parce qu'il était proposé en particulier aux élèves de SEGPA.



Le graphique suivant confirme **la volonté des élèves de voir plus de sports** lors des ateliers périscolaires.

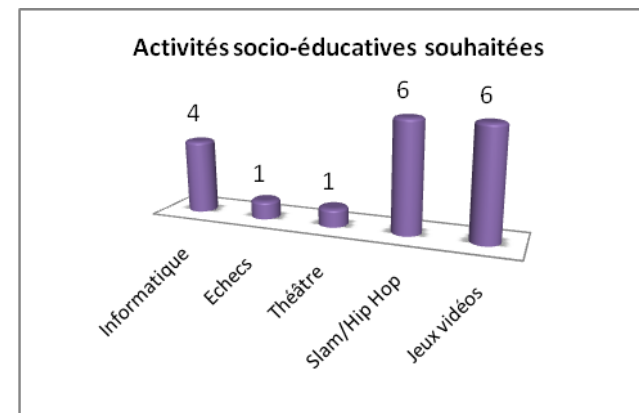
En deuxième vœu, les élèves optent pour des activités socio-éducatives.

Pour la suite du projet, voici en détail les activités citées par les adolescents :



En activités sportives, les élèves sont demandeurs, en majorité, de **Volley-ball, Ping Pong, Foot Ball et piscine.**

Les activités socio-éducatives souhaitées sont liées **aux nouvelles technologies.**



Comme nous avons pu le constater avec le succès du slam, le Hip Hop et du mixage, les élèves apprécient les activités « modernes », en accords avec leur génération.

Pourquoi ne pas proposer un atelier « internet », « création de jeux vidéos » ou « montage de film », voire de photos ?

=> Les ateliers périscolaires ont mis du temps à démarrer à la rentrée 2009 mais fonctionnent bien désormais. La bonne communication entre la référente et l'équipe de l'établissement favorise la mise en place rapide des ajustements si besoin.

De plus, un panneau d'affichage a été mis en place spécifiquement à l'entrée de l'établissement pour que les élèves repèrent les lieux et les types d'ateliers proposés.

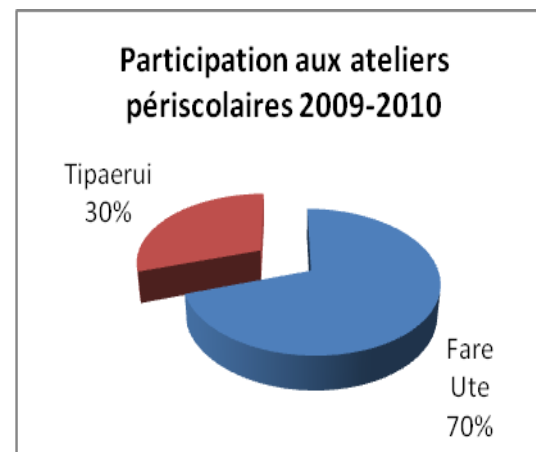
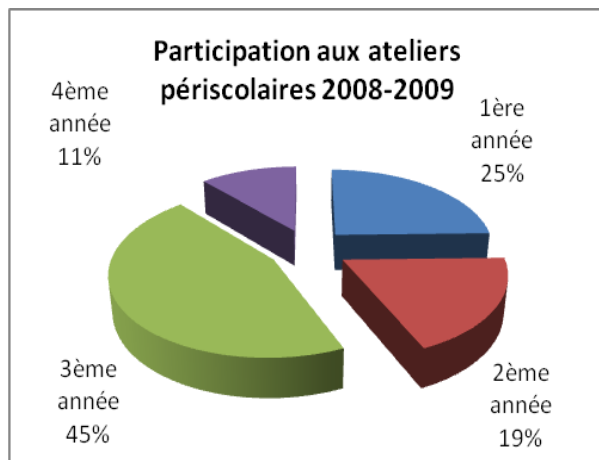
L'équipe de coordination du PEL aurait un souhait pour les années à venir : la mise à disposition d'un local dédié au PEL pour renforcer l'immersion du dispositif dans l'établissement scolaire.

Perspectives:

- **Revoir le programme d’actions, en particulier pour les plus grands**
- **Proposer des ateliers renforçant les liens entre les élèves de niveaux scolaires différents**
- **renforcer la complémentarité éducative sur le temps scolaire et périscolaire**
- **favoriser l’émergence d’initiatives chez les ados**

Aux CJA de Papeete

Les ateliers périscolaires proposés aux CJA de Papeete sont obligatoires pour les élèves mais restent « à la carte ». Ce sont donc tous les élèves qui y participent => soit 69 en 2008/2009 et 50 en moyenne en 2009/2010.



L'équipe d'animation

Entre 2008 et aujourd'hui, ce sont 19 animateurs qui se sont chargés d'animer ces ateliers sportifs, socio-éducatifs et culturels.

Qualifications des animateurs	BAFA	Sans formation	Intervenant spécifique	BPAQ	TOTAUX
2008-2009	5	2	1	0	8
2009-2010	6		4	1	11
TOTAUX	11	2	5	1	19

Ces animateurs sont :

- soit titulaires du BAFA pour mener des ateliers comme les sports collectifs,
- soit intervenants professionnels pour mener des ateliers spécifiques comme le tressage, la jonglerie, le ukulélé ou le théâtre.

Zoom sur le recrutement des animateurs :

L'équipe d'animation a été recrutée selon les critères suivants:

- Etre titulaire du diplôme BAFA
- Avoir déjà encadré des enfants ou/et des jeunes dans le cadre des centres de vacances et de loisirs.

« Une annonce de recrutement a été lancée. Une trentaine d'animateurs et animatrices se sont présentés. Compte tenu des inscriptions, un planning a été préparé afin d'entendre tous les candidat(e)s devant 2 jurys composés chacun de 3 personnes. Au final 2 animateurs et 4 animatrices ont été retenus pour la mise en place des activités périscolaires des CJA de Papeete. », rappelle la référente PEL.

Après le recrutement, une réunion pédagogique a été programmée avec l'équipe d'animation :

- Pour travailler sur les objectifs des ateliers et préparer l'organisation des activités.
- pour arrêter la liste des activités (activités sportives, activités socio éducatives et culturelles, groupe de parole ...) en se basant sur les propositions faites par les jeunes
- Ensuite les besoins matériels ont été définis. Ce travail s'est fait sous forme de fiche technique rendues par les animateurs.

Positionnement des animateurs périscolaires face au public des CJA :

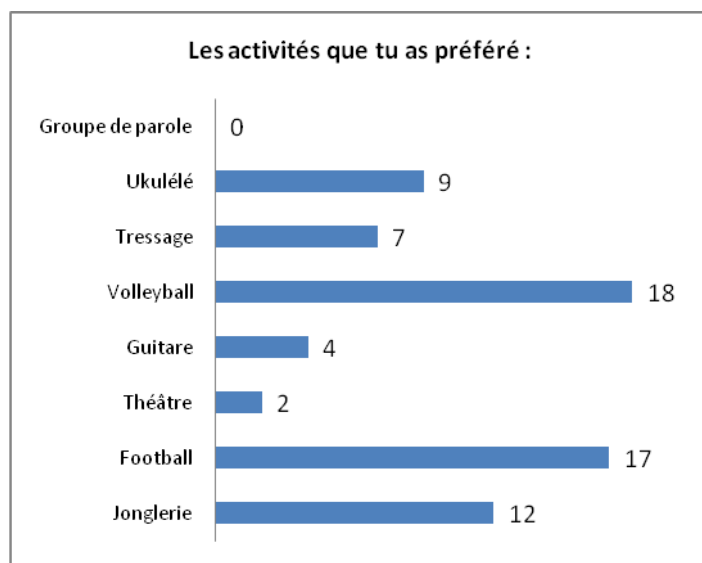
La directrice des CJA de Papeete trouve que *« certains animateurs sont trop « légers » sur la tenue des ateliers. Certains professeurs savent qu'ils ne doivent pas intervenir mais quelque fois, la question ne se pose pas, ils interviennent. Il y a lieu de prévoir pour la suite, une formation spécifique en terme de pédagogie et également les sensibiliser sur la connaissance des publics ados et sur les spécificités liées aux difficultés des publics CJA ».*

Le médecin du Fare Tama Hau ajoute que « *le BAFA ne suffit pas pour faire face au public du CJA* », pour elle, « *les recrues savent très bien animer des ateliers mais une formation est nécessaire pour appréhender ce type de public* ».

Un avis partagé par l'ensemble des partenaires.

L'avis des jeunes des CJA

Nous avons recueilli l'avis de 32 élèves des CJA soit un peu plus de la moitié des participants.



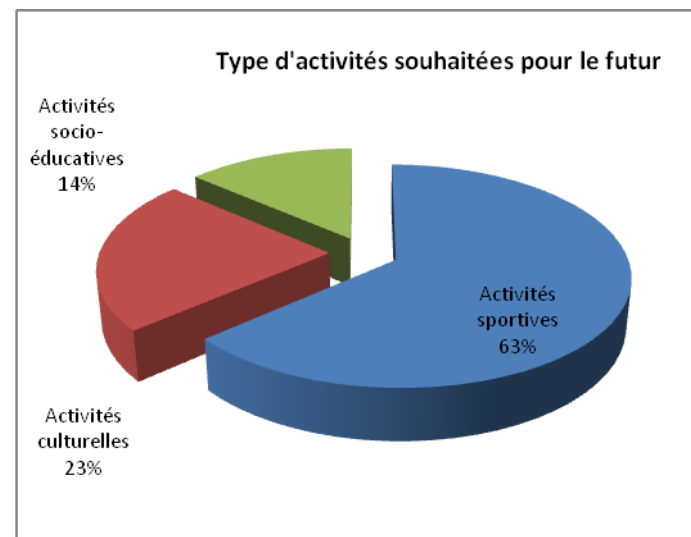
Nous pouvons remarquer que ce sont avant tout les **activités sportives qui ont été les plus appréciées par les élèves des CJA.**

Ils ont également apprécié les activités plus calmes comme la jonglerie, le tressage et le Ukulélé.

En revanche, les séances « groupe de parole » qui sont en fait des moments de partage, d'échanges et de discussion sur des sujets divers et variés, le théâtre et la guitare n'ont pas eu de succès.

Comme pour les jeunes du collège de Taunua et les enfants de l'école Mama'o, les **activités sportives sont demandées en priorité.**

En janvier 2010, la directrice avait ajouté que « *des ateliers sportifs étaient possibles pour les jeunes à condition que lors des matchs, l'animateur fasse des petites pauses pour « débriefier » sur les valeurs comme l'esprit d'équipe, la coopération, la solidarité ou le respect des règles.* »



Lors du comité de suivi de janvier 2010, il avait été souligné que la participation à la journée des Droits de l'enfant avait beaucoup plû aux jeunes.

Si les élèves des CJA demandent plus de sport, **les activités socio-éducatives ne doivent pas être laissées de côté**. Dès la rentrée, il sera demandé aux jeunes de préciser les actions qu'ils souhaitent faire. De même, il est souhaité que les enseignants animent des ateliers, comme cela se fait dans les autres établissements (jeux d'échecs, informatique).

L'organisation des ateliers s'est améliorée sur les deux années, la directrice des CJA souligne qu'il y a « **plus de contacts entre la direction et la référente PEL et l'organisation est plus structurée** ». Selon elle, « *l'organisation matérielle est excellente* ».

=> Au final, nous pouvons dire que le PEL, par le biais d'activités variées, de moyens humains et matériels mis en place ont permis de favoriser l'apprentissage de pratiques sportives, socio-éducatives et culturelles entre 2008 et 2010.

Perspectives :

- Renforcer les activités sportives avec débriefing lors des matchs
- Favoriser l'émergence d'initiatives chez les jeunes
- Renforcer la responsabilisation, la valorisation dans les activités
- Trouver les moyens de mobiliser l'équipe pédagogique des CJA
- Programmer une formation sur la « connaissance du public ados » aux animateurs

Les jeunes des CJA comme les jeunes collégiens de Taunua peuvent participer pendant les vacances à des camps ados ou à des semaines thématiques.

Comment se sont-ils appropriés ces activités ? Ces séjours leur ont-ils permis de découvrir de nouvelles pratiques ? Quels sont les moyens mis en œuvre pour rendre ces séjours accessibles aux jeunes ?

B- LES ACTIVITES EXTRASCOLAIRES

Depuis 2007 et durant les grandes vacances scolaires sont prévus des camps ados et, durant les petites vacances, des semaines thématiques. Ces actions sont proposées pour que les jeunes puissent sortir de chez eux, de leur quartier, découvrir des activités nouvelles et apprendre à vivre en collectivité.

En tout, ce sont 1241 heures d'activités extrascolaires qui ont été proposées aux jeunes de 12-18 ans :

- **11 camps ados**
- **3 semaines thématiques axées sur les activités sportives et les activités culturelles.**

L'organisation de ces séjours aura nécessité l'intervention de :

- 209 animateurs pour les camps ados
- 66 animateurs pour les semaines thématiques.

Les semaines thématiques ont pour objectif notamment « **la découverte de nouveaux sports et faire connaître les clubs sportifs de Papeete** ». Des intervenants spécifiques ont pu ainsi animer les sessions sportives aidés par les animateurs PEL.

Au cours des semaines thématiques, l'intervention pédagogique et ludique de ces professionnels auront permis aux jeunes de :

- s'initier et s'entraîner dans différentes pratiques sportives,
- de connaître de nouvelles disciplines pratiquées sur le Territoire et dans le monde, telles que le blood-ball et le kin-ball,
- d'adhérer à un club, notamment le rugby club de Papeete, ainsi que le club de volley-ball de Central Sport.

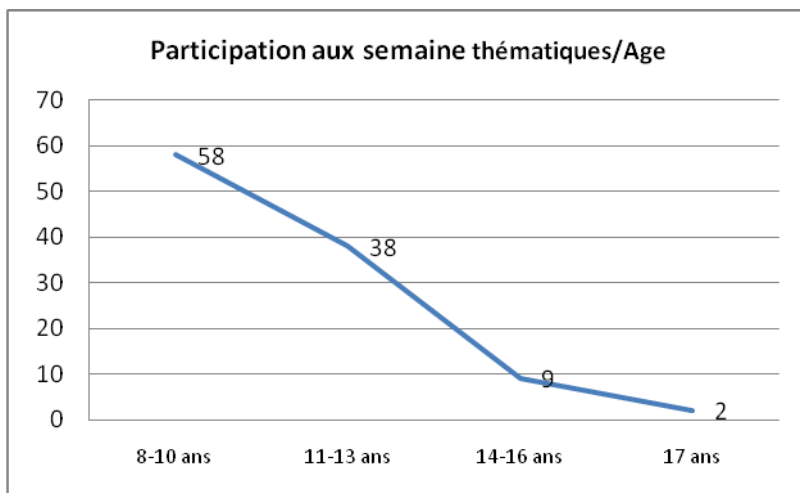
Les camps ados ont toujours eu pour objectif (par le biais de son programme d'activités) le **développement des valeurs** portant sur :

- la responsabilisation,
- l'épanouissement,
- la socialisation,
- la valorisation et l'autonomie.

Les séjours, organisés sur Papeete ou sur Moorea ont mobilisé au maximum **les structures communales** comme les stades, les gymnases, les clubs ou les établissements scolaires.

Pour chacun des séjours, un **ramassage en truck était organisé** dans les quartiers pour permettre une plus grande accessibilité.

PARTICIPATION AUX SEMAINES THEMATIQUES



Nous pouvons constater que ce sont **surtout les 8-13 ans qui ont participé** aux semaines sportives.

Les 14-17 ans sont minoritaires. Ces semaines sportives sans hébergement ont été mises en place suite au diagnostic réalisé en amont du projet.

Il s'avérait que :

- 90% des jeunes ne faisaient partie d'aucune structure associative, club de sport
- 85% ne participaient à aucune activité « encadrée » pendant les vacances.

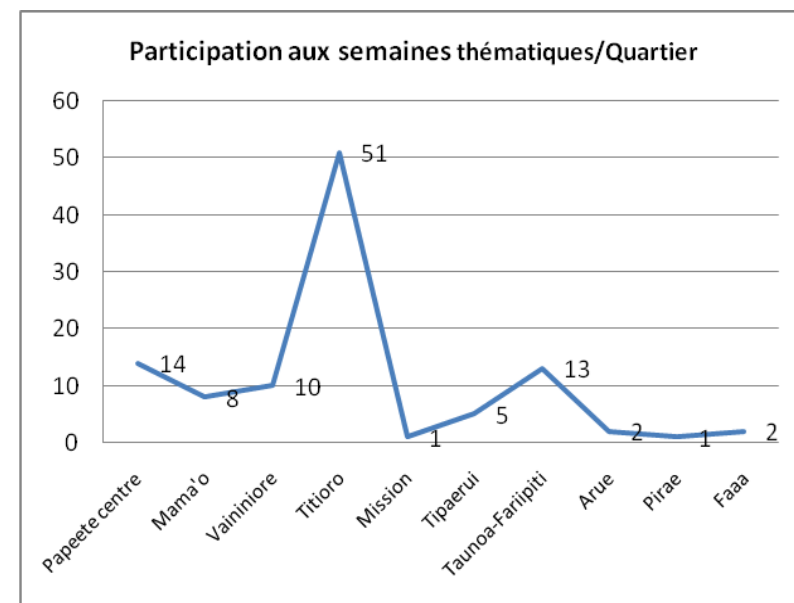
=> La séparation des tranches d'âge est à envisager pour les

prochaines actions en proposant l'expérimentation de semaines thématiques spécifiques. Par exemple, des séjours spécifiques pour les 15-17 seraient à prévoir et dont le contenu serait organisé par les jeunes eux-mêmes.

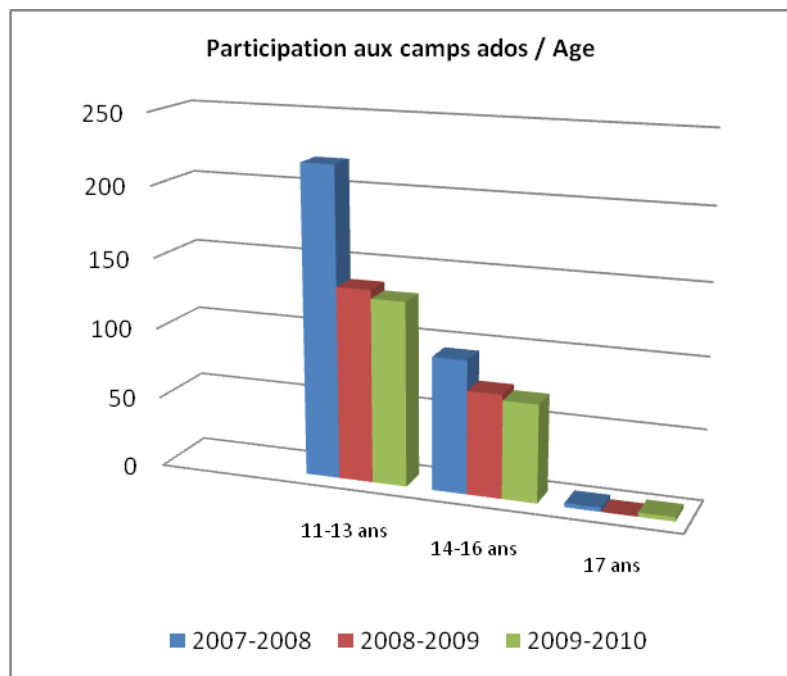
Les quartiers dont sont issus les jeunes

Nous pouvons noter que la **majorité des participants** aux semaines thématiques **proviennent du quartier Titiro.**

Peu d'inscrits proviennent des quartiers de la Mission, Tipaerui et Mama'o. Taunoa et Faariipiti arrivent en seconde position et enfin, le centre ville.



PARTICIPATION AUX CAMPS ADOS



Sur les 11 séjours organisés, ce sont en **grande majorité les jeunes de 11-13 ans** qui y ont participé surtout en 2007-2008.

En revanche, les 14-17 ans sont peu nombreux.

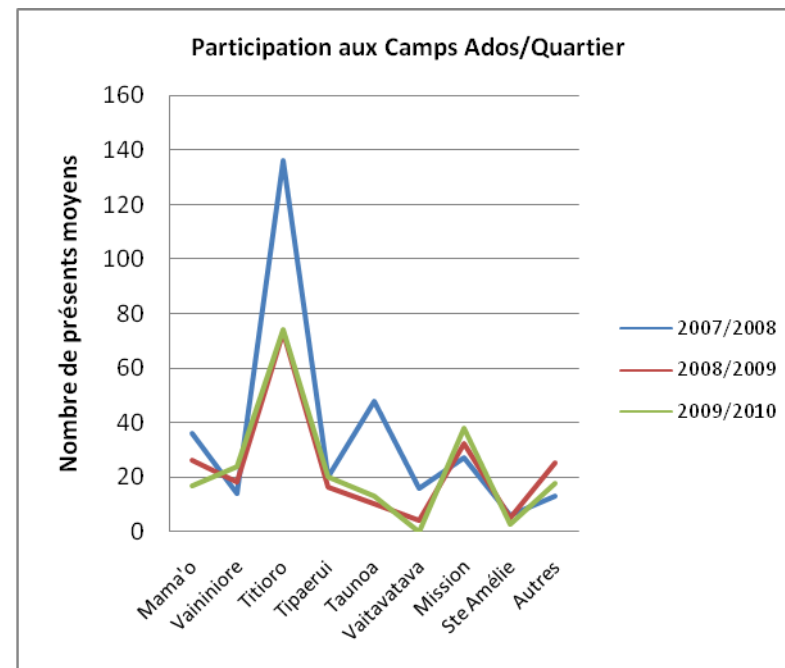
On peut observer également que le **nombre de participants baisse chaque année scolaire**. Ceci s'explique par la baisse du nombre de séjours proposés : 5 en 2007-2008, 3 en 2008-2009 et 3 en 2009-2010.

=> Mais il serait opportun de mieux cerner les attentes des jeunes sur les camps ados. L'enquête sur le temps libre des ados et des jeunes du collège et des CJA est également nécessaire.

Comme pour les semaines thématiques, les **jeunes du quartier de Titiro** participent **plus** que les jeunes des autres quartiers.

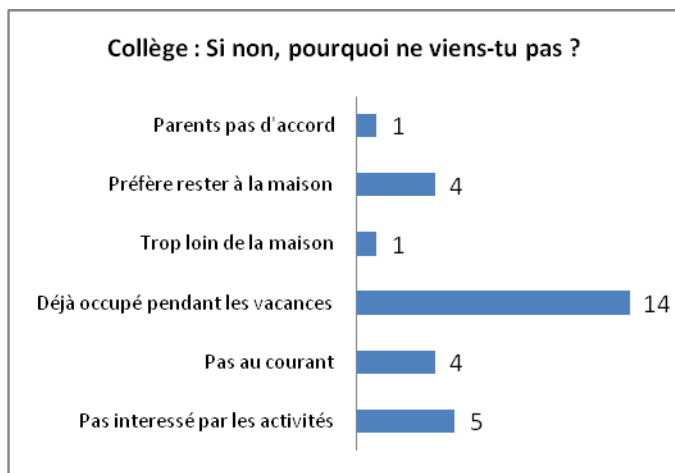
Les jeunes du quartier de Taunooa participent également aux camps ados **mais une baisse des inscriptions est visible** entre la première année du PEL et aujourd'hui.

Il est à noter que les **jeunes du quartier de la Mission** s'inscrivent durablement à la même hauteur chaque année.



Peu de jeunes inscrits proviennent des quartiers **de St Amélie, Vaitavatava et Vaininiore.**

Les avis des jeunes du collège et des CJA à propos de leur « non-participation » :



Quand nous demandons aux jeunes du collège de Taunoa pourquoi ils ne participent pas aux séjours, ils répondent :

- En majorité parce qu'ils sont **déjà occupés pendant les vacances.**
- En minorité :
 - parce que les parents ne sont pas d'accords
 - parce que c'est trop loin de chez eux.

=> Ce ne sont donc pas des facteurs extérieurs qui les empêchent de participer.

L'équipe pédagogique du collège de Taunoa (Assistante sociale et CPE) ainsi que l'Association de Parent d'Elèves ont été moteurs dans les inscriptions des jeunes aux différents séjours.

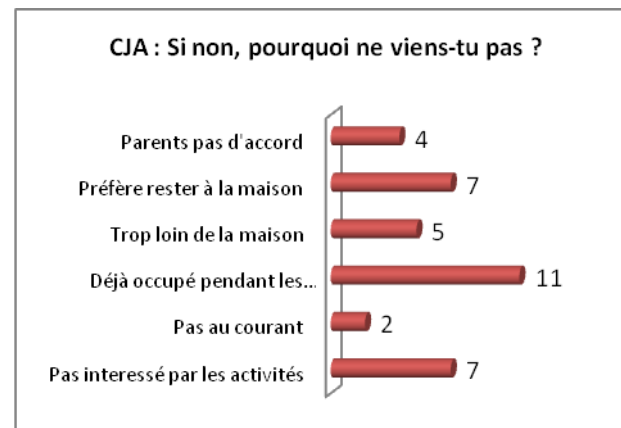
Ces acteurs informent les parents sur l'accessibilité de ces camps, les accompagnent, les orientent, les aident à remplir les feuilles d'inscriptions, les invitent à participer aux réunions pré-camps. **Le partenariat entre l'établissement et la commune est donc un gage de réussite des actions extrascolaires.**

Les jeunes des CJA, comme les collégiens de Taunoa, expriment le fait de ne pas participer aux camps ados car :

- ils sont **déjà occupés pendant les vacances**
- 14 d'entre-eux expliquent qu'ils n'ont pas envie : « je préfère rester à la maison » / « je ne suis pas intéressé par les activités.
- Seulement 2 d'entre-eux ne viennent pas par manque d'information.

Pour la référente, il est important de faire participer les jeunes des CJA aux différentes activités extrascolaires afin de leur apprendre les valeurs du « Vivre Ensemble ».

De plus les animateurs des CJA sont les mêmes que ceux des camps Ado, ce qui leur



permettrait de mieux les connaître et de réaliser un suivi plus fort.

La directrice des CJA ajoute que les jeunes n'aiment pas trop participer aux séjours extrascolaires car ils ont « hontes » d'être élèves aux CJA.

=> La référente et la directrice souhaiteraient organiser **une semaine de découverte de la ville de Papeete** pour les jeunes des CJA. En effet, les jeunes ne connaissent pas assez leur ville et ne sortent pas assez de leur quartier. La Mairie, le tribunal, la piscine, le stade, la bibliothèque... tous les lieux portant sur la citoyenneté, l'environnement, le sport ou les arts pourront être visités ou utilisés lors de cette semaine thématique spécifique.

Un autre souhait de la part de la directrice, serait de proposer aux jeunes, une **sensibilisation aux différents milieux professionnels** (Exemple : métiers de la pêche et passage du permis côtier pour les plus de 16 ans). Ces actions de sensibilisation pourraient rentrer dans des « semaines thématiques spécifiques aux jeunes des CJA ».

Perspectives :

- **Programmer des semaines thématiques spécifiques aux jeunes des CJA**
- **Programmer des camps ados en dehors de Tahiti**
- **Favoriser l'organisation des séjours/semaines thématiques par les jeunes eux-mêmes**
- **Mieux cerner les attentes des adolescents sur leur temps-libre en mettant en œuvre une enquête**
- **Renforcer les liens avec les équipes éducatives des établissements scolaires**

Il apparaît donc que les séjours extrascolaires permettent aux jeunes de 12-17 ans d'accéder à des pratiques sportives (semaines thématiques) et socio-éducatives (camps ados). **Néanmoins une baisse d'effectifs** d'année en année, des adolescents, est à souligner, malgré les actions programmées sur ce temps.

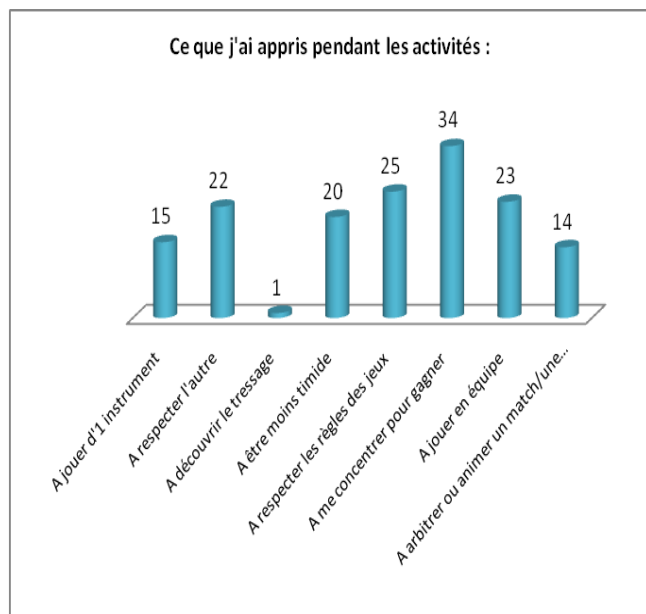
Le futur PEL devra **proposer des actions plus adaptées aux attentes des jeunes et mieux différencier les tranches d'âges.**

Des impacts positifs des 12-17 ans ont été repérés pendant et après les camps ados ; à la fois par les animateurs et par les équipes des établissements scolaires. Grâce aux indicateurs sélectionnés, nous avons pu recueillir des données à propos de ces évolutions.

2- Les activités proposées ont-elles eu des impacts sur le comportement (savoirs-être) des jeunes ?

A- Les impacts des activités périscolaires sur le comportement des jeunes du Collège de Taunoa

Avis des jeunes :



Sur cette question, les jeunes pouvaient sélectionner plusieurs réponses.

Sur les 59 adolescents ayant répondu, **60% d'entre-eux expliquent que les ateliers leurs ont appris à « se concentrer pour gagner »**. En effet, chaque atelier propose des tournois, des matchs au cours desquels les élèves doivent mettre en avant leurs capacités à se concentrer. Cette amélioration au niveau de la concentration ne peut être que bénéfique au niveau scolaire.

Les ateliers leur ont permis d'apprendre à « **respecter les règles du jeu** », « **à jouer en équipe** » et « **à respecter l'autre** ».

=> Les adolescents semblent avoir acquis des **compétences comme la concentration, le respect des règles** (respect des autres, jeu en équipe).

En revanche, ils semblent avoir moins d'acquisitions des pratiques expérimentées : Seulement 15 élèves répondent avoir « appris à jouer d'un instrument », 14 à « arbitrer un match » et 1 « A découvrir le tressage ».

Depuis 2009 et pour renforcer la participation des jeunes, **les ateliers sont construits sur une démarche de projet**.

Concrétisés par des tournois, des spectacles ou des expositions, ils servent à mettre en avant la détermination et la volonté des jeunes à créer, imaginer, se dépasser, réussir dans un domaine.

Avis de la communauté éducative

Type de projet	2009-2010					
	Activités sportives	Activités socio-éducatives			Activités culturelles	
	Ping Pong	Slam	Echecs	Initiation au mixage	Tressage	Percussions
	Tournois inter-élèves	Spectacle VTV	Tournois inter-élèves	Spectacle VTV	Exposition de leur créativité	Participation au concours de "orero" inter-collège
Tournois inter-collèges	Fête de fin d'année du collège	Tournois inter-collèges	Fête de fin d'année du collège	Fête de fin d'année du collège		

50% des jeunes interrogés disent avoir déjà participé à un spectacle ou un tournoi grâce aux ateliers périscolaires.

Ces 3 heures d'ateliers hebdomadaires leur ont permis de **développer un sens de la stratégie et de la concentration**. Cette victoire, médiatisée, permet aux jeunes d'être fiers d'eux.

Un professeur du collège explique que « *c'est un point positif que ces jeunes puissent participer à ces ateliers qui leur permettent de gagner un esprit de « challenge »*. La chef d'établissement ajoute que « *les élèves ont plus l'occasion d'être fiers de leurs talents et de dire « on a gagné » ou « c'est moi qui l'ai fait »* ».

78% des élèves disent s'entendre mieux avec les camarades de classe grâce aux activités périscolaires.

- Ces ateliers ont favorisé « ***l'ouverture d'esprit et développé l'esprit de tolérance envers les autres*** » explique un enseignant du collège.
- Le CPE ajoute que depuis que les ateliers périscolaires ont été mis en place, une **certaine mixité entre les élèves de SEGPA et les élèves du collège est visible** : « *Ils sont beaucoup moins stigmatisés (élèves SEGPA) car ils ont fait voir ce dont ils étaient capables aux autres élèves* ».

=> Les élèves connaissent mieux leurs camarades car ils les côtoient ailleurs qu'en classe, ce qui peut leur permettre de casser certains préjugés.

Les ateliers périscolaires ont eu une réelle répercussion sur la vie scolaire de l'établissement.

- Notamment lors des récréations, la chef d'établissement a noté un **retour au calme et une baisse des incivilités** : « *Ils vivent le collège différemment* ». (70% des élèves du collège ont participé au moins une fois à un atelier de l'heure médiane).

- Un des professeurs, également intervenant, ajoute que « **les élèves sont plus polis avec lui** ». Le fait d'avoir les élèves autrement que dans le seul cadre scolaire lui a permis de tisser des liens de confiance avec eux. En créant un lien inhabituel (autre que celui basé sur la « réussite scolaire » : Devoirs, notes, passages, corrections...), l'enseignant est perçu différemment par ses élèves.

40% des élèves disent avoir découvert une nouvelle passion grâce aux activités périscolaires.

- La principale du collège relève que l'on peut sentir une grande motivation pour les ateliers et que la diversité des ateliers leur a donné « *une soif d'apprendre* ».
- « *Ils ont acquis plus de confiance en eux et aiment faire partager leur passions* » ajoute l'intervenant des jeux d'échecs.
- L'intervenant « mixage » explique que « *face à des ateliers techniques comme le slam ou le mixage de musique, les élèves n'hésitent pas à aller faire des recherches en français, tahitien et même d'écrire des textes à la maison.* »

41% des participants aux ateliers disent que ces activités leur ont donné envie de s'inscrire dans un club.

- Le succès de l'atelier ping-pong a permis à certains élèves d'adhérer à des clubs de la ville
- L'atelier slam a donné envie aux filles d'écrire des chansons chez elles et oser les chanter en public lors des Vis-Ta-Ville ou du spectacle de fin d'année du collège.
- Une animatrice explique que « *plusieurs jeunes ont des talents que l'on ne perçoit pas forcément au début du PEL mais que l'on découvre pendant les ateliers.* »

=> Les collégiens participant aux ateliers ont donc pu découvrir des nouvelles activités qui, pour certains, ont donné envie de continuer hors cadre scolaire et périscolaire. Ces passions leur permettent de prouver aux autres et à eux-mêmes qu'ils peuvent **être doués** dans un domaine.

B- Les impacts des activités périscolaires sur le comportement des jeunes des CJA de Papeete



comme les percussions, la guitare ou le ukulélé.

Un enseignant explique que « *les ateliers Ukulélé et tressage ont tellement été appréciés par les jeunes filles qu'elles en redemandent pour la suite du PEL. Et de rajouter « il serait même intéressant de les programmer également dans le temps scolaire ».*

22% des jeunes des CJA disent avoir participé à un spectacle ou un tournoi grâce à ces activités. Comme pour les collégiens, les ateliers sont menés sur une démarche de projet.

Des spectacles ou des expositions de créations des jeunes ont été organisés comme :

- La préparation de la journée des droits de l'enfant en créant des accessoires et décorations pour les 10 stands de jeux ;
- L'initiation des filles du CJA Tipaerui au ukulele, afin qu'elles puissent accompagner la chorale pour le chant d'ouverture de la journée des droits de l'enfant ;
- L'initiation des garçons aux percussions (to'ere, pahu tupa'i, hatete, tari parau) pour l'ouverture de la manifestation sur les droits de l'enfant ;

Les Centres pour Jeunes Adolescents reçoivent un public en difficulté scolaire et bien souvent qualifié de « *difficile* » et « *fragile* ».

A la question : « Qu'as-tu appris grâce aux ateliers ? », les jeunes des CJA ont répondu en majorité :

- « A respecter mes camarades »
- « A jouer en équipe ».

=> Les 3 heures d'ateliers sportifs, socio-éducatifs et culturels ont contribué au « vivre-ensemble » pas si évident à cet âge là.

De plus, les ateliers leur ont permis de **se perfectionner dans certains sport** en les pratiquant directement dans l'enceinte de l'établissement.

Ces ateliers rendent accessibles les sports comme le futsal ou le handball mais aussi **l'apprentissage d'instruments de musique**

- L'initiation des garçons aux percussions, à savoir (to'ere, pahu tupa'i, hatete, tari parau) avec les instruments à fil pour produire un morceau musicale pour le Vis ta Ville du mois de juin 2010 consacré à la fête de la musique ;
- L'initiation des filles au tressage afin qu'elle puisse produire des "peue, éventails, ..." pour la célébration des 120 ans de la Mairie de Papeete ;
- La production d'une ou plusieurs chorégraphies sur le morceau musical préparé par le CJA Fare Ute, dans le cadre du Vis Ta Ville du mois de juin 2010 consacré à la fête de la musique.

=> Si l'enthousiasme et la motivation étaient présents lors des préparatifs, il faut souligner que quelques uns ont fait « faux bond » en ne se présentant pas aux spectacles. S'ils participent volontiers aux préparatifs, ils osent moins se représenter sur scène. Une animatrice explique que « *les jeunes savent s'exprimer en public mais ils ont honte que l'on se moque d'eux.* » La confiance en soi demande donc plus de temps pour ce public.

Pourtant quand nous leur demandons s'ils sont **motivés pour participer à un tournoi ou un spectacle, 56% d'entre-eux répondent « oui »**. Les tournois sportifs ou l'exposition de créations peuvent être de meilleures solutions pour mettre en avant les talents de ces jeunes.

78% des jeunes interrogés disent mieux s'entendre avec les élèves de la même classe grâce à ces activités.

- Pourtant, les acteurs pédagogiques de l'établissement expliquent que : « *si la motivation des jeunes à participer aux ateliers est indéniable, les évolutions de comportement en classe restent encore difficilement évaluables. Certes, ils se connaissent mieux, mais il y a toujours des éléments perturbateurs et des « disputes » sont toujours présentes...* »

40% des jeunes disent avoir découvert une nouvelle passion grâce à ces activités et 50% disent avoir envie de s'inscrire dans un club.

- L'intervenant « tressage » a pu percevoir un certain engouement lors des ateliers : « *Une fille qui ne s'exprimait que très rarement a été fière de montrer et présenter le travail qu'elle avait réalisé* ».
- Une animatrice ajoute que les jeunes ont « *plus confiance en eux par rapport au début de l'année...* ». Mais note également « que les résultats ne sont pas encore flagrants, car il faut encore du temps ».

Il semble donc que les **équipes pédagogiques des CJA n'aient pas perçu d'évolution** au niveau des comportements.

Bien que les impacts d'une action éducative soient difficilement palpables après un an 1/2 de fonctionnement, surtout chez un public où les efforts doivent être multipliés, les animateurs et intervenants ont cependant noté des changements, notamment dans **la prise de confiance en soi et de fierté**. Mais ces « résultats », pour l'heure, sont visibles dans le temps périscolaire et il faudrait encore attendre pour les apprécier dans le temps scolaire.

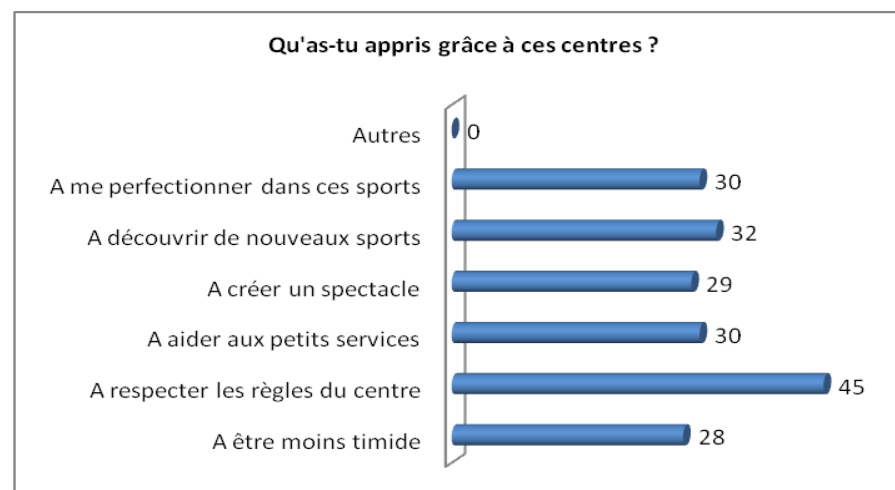
C- Les impacts des activités extrascolaires sur le comportement (savoir-être) des jeunes

Objectifs globalement atteints pour les adolescents par le biais des semaines thématiques :

- **La responsabilisation** : Lors des tournois, les plus grands ont été nommés capitaines de leur équipe, afin d'encadrer le groupe, en lien avec les animateurs.
- **La socialisation** : l'organisation des activités par groupe et la pratique d'activités liées à la vie en collectivité ont favorisé les échanges et l'esprit d'entraide.
- **L'épanouissement/la valorisation**: L'intervention pédagogique et ludique des fédérations et clubs ont permis aux jeunes de se dépasser lors de ces semaines. Tous ont fait montre d'enthousiasme, de dynamisme et de fierté.

Objectifs globalement atteints pour les adolescents par le biais des camps ados :

- **La responsabilisation** : Tout au long des séjours, les jeunes se sont vus confier des petites tâches comme : participer aux activités liées au nettoyage, la confection des repas, aux petits services. Ils ont également, chacun à tour de rôle, à coorganiser certaines activités d'animation comme : préparer les veillées ou les jeux de plein air, etc.
- **La valorisation** : Dans la mise en place des activités, les jeunes se sont grandement impliqués. « *Plusieurs d'entre eux savaient jouer d'un instrument, co-organiser des activités, donner des consignes...L'équipe d'encadrement a su exploiter ces talents dans chaque activité.* »
- **La valeur de l'entraide et la socialisation** : « *On a bien constaté que certains jeunes ont découvert ce que voulait dire « l'entraide ». Pour d'autres on a pu voir qu'ils ne savaient pas comment vivre en collectivité. Ces centres leur ont permis d'être sensibilisés à des valeurs citoyennes.* »



Ceux ayant participé à un camps ado disent avoir été sensibilisés « **au respect des règles et des personnes** » à « **la vie en collectivité** » et à « **l'entraide** ».

Autant d'acquis qui ont permis à beaucoup (**97%**) d'avoir de **nouveaux amis**.

En plus de l'acquisition de valeurs citoyennes, nous pouvons voir que les jeunes ont pu :

- **découvrir des nouvelles pratiques sportives**

=> 40% des collégiens disent avoir découvert une nouvelle passion grâce aux camps ados et semaines thématiques.

- **se perfectionner dans ces sports.**

=> 70% expliquent que ces séjours leur ont donné envie de s'inscrire dans un club sportif.

Perspectives :

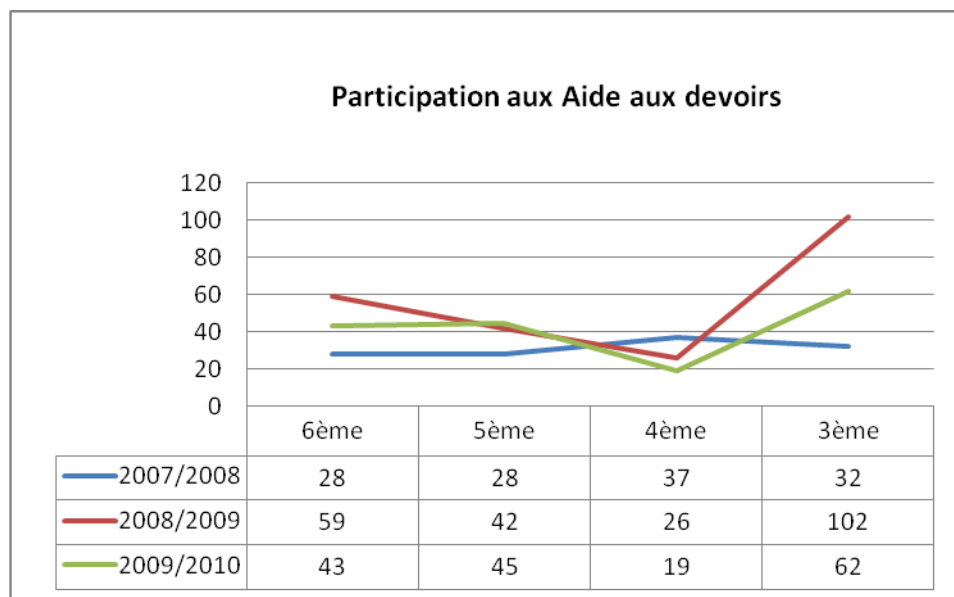
- **Continuer les ateliers périscolaires sur la démarche de projet (tournois, spectacles...)**
- **Renforcer les passerelles entre les ateliers scolaires et les ateliers périscolaires**
- **Poursuivre la formation des délégués de classe**
- **Favoriser l'émergence d'actions à l'initiative des jeunes**
- **Poursuivre les activités valorisant le « vivre-ensemble » lors des activités extrascolaires**
- **Organiser des réunions régulières entre les différents professionnels pour cerner les impacts sur les jeunes.**

3- L'aide aux devoirs a-t-elle permis de favoriser la réussite éducative des jeunes et de les faire accéder à de meilleures conditions de travail ?

A- L'accessibilité et les moyens mis en œuvre

Au début du projet, les jeunes collégiens de Taunua avaient été interrogés à propos de la mise en place des études du soir :

- 46% d'entre-eux jugeaient les études du soir nécessaires pour les aider à faire leurs devoirs et surtout à mieux comprendre les exercices.
- 50% appréciaient que les intervenants soient différents des professeurs qu'ils côtoient à l'école.
- 70% sont heureux que les séances se déroulent à proximité de leur lieu d'habitation.



Suite à ce diagnostic, l'action d'aide aux devoirs a été organisée dès septembre 2007, pour **tous les élèves volontaires**.

- La première année, ce sont **125 élèves** qui ont pu bénéficier de ces séances.
- En 2008-2009, l'action a été reconduite avec pour modification, l'obligation pour les 3^{ème} de suivre les séances : soit **229 participants** en tout.
- En 2009-2010, on peut noter une baisse des participations des 4^{èmes} : soit **169 participants** en tout.

Une baisse des effectifs est notée chaque année à la rentrée de janvier dans la plupart des lieux d'étude.

Les chargés d'études expliquent que ces « arrêts » sont plus liés à des causes externes à l'élève :

- problèmes familiaux,
- changement de collègue,
- parents préférant les garder à la maison pour effectuer les tâches ménagères.

Quelques arrêts dus à une baisse de motivation des élèves sont à noter mais restent pas minoritaires.

Les référents PEL ont un suivi des présences hebdomadaires et préviennent l'équipe pédagogique du collège pour échanger sur les motifs d'arrêts => Et ainsi remobiliser ensemble les élèves et leurs familles quand il s'agit d'une baisse de motivation.

Des chargés d'études – CE- ont été recrutés spécifiquement pour les aides aux devoirs.

Ceux qui interviennent pour les 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} doivent être titulaires du Bac au minimum. En revanche, pour les 3^{èmes}, le niveau Bac +2 minimum est demandé car **l'approche pédagogique et les objectifs** sont différents (ex. focus sur la préparation au DNB)

Chargés d'études	Bac général	Bac pro	Bac+2	Bac+3	Autres (Retraités...)	TOTAUX
Nombre	9	8	9	1	2	29
TOTAUX	9	8	9	1	2	29

Précisons également qu'ils ont bénéficié de formations dispensées par DOCEO et le Dr Ynesta du Fare Tama Hau, qui leur ont permis d'acquérir des techniques d'apprentissages ludiques et une méthodologie suivant un cahier des charges précis. Avec la formation suivie sur l'animation éducative (10h) et la connaissance de l'adolescent (6h), les interventions des CE auprès des collégiens ont été plus « aisées » et la démarche pédagogique plus « active ».

Zoom sur la formation DOCEO :

Pour les chargés d'études, cette formation leur a permis de mieux aborder les séances. Ils pensent, au final, être mieux préparés pour les animer.

Ils ont tous appréciés les méthodes pédagogiques employées par le formateur pour animer cette formation, ainsi que la méthode en 3 étapes :

1. sensibilisation,
2. suivi sur le terrain
3. formation finale en salle.

=> **La formation apparait donc comme complète et suffisante.** Le formateur a su repérer les besoins des chargés d'études et proposer des solutions pédagogiques afin qu'ils puissent améliorer leurs « points faibles » sur le terrain. Exemples : animer des jeux en fin d'étude, imposer une autorité, préparer des exercices en amont, accompagner tous les élèves (avec ou sans difficultés), organiser le temps de l'étude, renforcer le soutien en mathématiques...

Comme le montrait l'enquête de départ, les séances **ont été organisées au maximum dans des structures proches des quartiers d'habitation des élèves.** A l'échelle communale, plusieurs types d'établissements ont été réquisitionnés :

Des établissements scolaires :

Collège de Taunoa

Ecole primaire de Mama'o

Ecole maternelle de Raitama (salle polyvalente)

Ecole maternelle de Tamatini (salle informatique)

Des établissements sportifs :

Salle de formation des pompiers de Papeete

Centre nautique de Hititai (salle de formation)

Salle de réunion de l'AS dragon

Des Maisons de Quartier :

Maison de quartier de Punahere

Maison de quartier de Temauri village

Maison de quartier de Puatehu

Et un logement privé :

Maison d'un particulier Mission hauts des vallons

Si on analyse les taux de présence, nous pouvons noter que **l'assiduité des élèves suivant les aides aux devoirs dans leur quartier est plus forte que pour ceux qui restent au collège (6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème}).**

Par exemple, on note un taux de présence de 61% pour les séances d'aides aux devoirs organisées à la maison de quartier Temauri Village contre seulement 40% pour les séances qui ont lieu au collège Taunoa.

L'organisation des séances sur les lieux d'étude est gérée par chaque CE :

Les élèves sont soit répartis par niveau scolaire, soit par matière.

La partie **animation** est très appréciée des élèves qui non seulement découvrent une « autre approche pédagogique » (Apprendre par le jeu) mais font montre de bonne volonté et de persévérance devant les difficultés inhérentes aux activités d'apprentissages.

Par exemple cite un CE : « *quand un élève ne comprend pas un exercice, il demande des explications supplémentaires, voire consulte le dictionnaire. Il n'abandonne pas sans avoir essayé différentes stratégies.* »

L'autorité du chargé d'étude est, en général, bien respectée dans les lieux d'études. Un chargé d'étude explique que le « *rapport avec l'élève est beaucoup moins conventionnel et normé que ceux d'un professeur, car il y a la possibilité de tisser d'autre type de lien, comme la confiance par exemple.* »

Les liens entre les Chargés d'Etudes et les professeurs de liaisons se sont améliorés au fur et à mesure du projet.

En effet, ni les chargés d'études, ni les professeurs n'arrivaient à se positionner. Plus de rencontres avec les professeurs de liaison ont été demandés par les chargés d'études qui attendaient des professeurs qu'ils apportent :

- des conseils pour mieux accompagner les élèves,
- des échanges sur tel ou tel élève pour ensuite échanger sur les évolutions éventuelles ou pas constatées,
- des commentaires sur les exercices donnés par matière,
- voire, tout simplement échanger et discuter.

=> Depuis, des réunions régulières (à raison d'une fois par trimestre ou selon la demande) sont formalisées au collège pour faire rencontrer les deux acteurs. Depuis, les professeurs de liaisons comprennent mieux les attentes des chargés d'études et les impacts des aides aux devoirs. En effet, c'est l'occasion pour tous de faire un point sur les évolutions des élèves.

En conclusion, les moyens humains et l'organisation des séances d'aides aux devoirs ont été réajustées et renforcées tout au long du projet et ont permis aux jeunes de pouvoir accéder à de meilleures conditions de travail.

Pour savoir si ces séances ont pu favoriser leur réussite éducative, nous allons analyser les impacts de cette action sur la vie sociale et scolaire des adolescents. Grâce aux données statistiques fournies par le collège et les résultats des questionnaires diffusés auprès des bénéficiaires, nous pouvons mettre en avant les évolutions ressenties.

Perspectives :

- **Veiller sur les présences des élèves tout au long de l'année en apportant soutien au collège**
- **Continuer les réunions Chargés d'études/Professeurs de liaison**
- **Porter une attention au recrutement des chargés d'études**
- **Poursuivre la formation des chargés d'études**

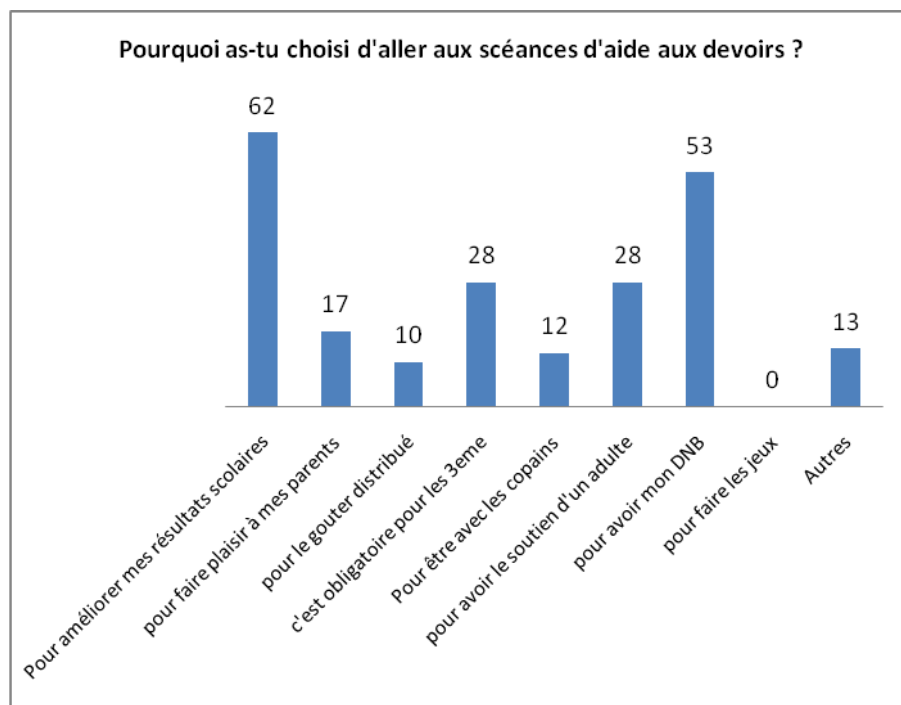
B- Impacts des aides aux devoirs sur la réussite éducative des jeunes collégiens

La majorité des élèves justifient leur participation aux séances d'aide aux devoirs afin « **d'améliorer leurs résultats scolaires** » et **pour « avoir leur DNB »**.

Ces réponses prouvent l'apport des aides aux devoirs sur les parcours de réussite scolaire des jeunes collégiens. **Ils ne perçoivent pas ces heures comme une « punition » ou une « charge de travail »** en plus mais comme un accompagnement à la réussite de leur année scolaire.

Apparemment, **c'est un choix personnel** (à part pour les 3èmes) car peu d'entre eux disent aller aux séances pour « être avec les copains » ou pour « faire plaisir aux parents ».

Le fait de proposer ces séances **sur la base du volontariat permet d'avoir des élèves motivés et assidus**. Quant aux élèves de 3^{ème}, ils ont compris que les chances d'obtenir le DNB grâce à ce soutien étaient multipliées. (cf. statistiques du collège)



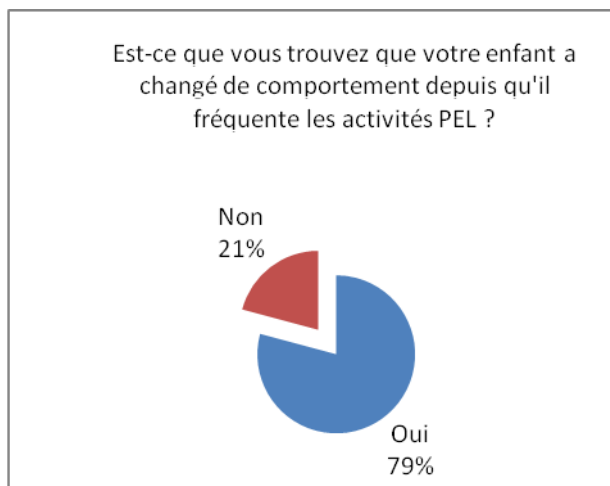
- 70% des collégiens ayant répondu à l'enquête disent vouloir **recommencer l'année prochaine**.
- Certains élèves de 3^{ème} ont répondu « non » car ils ne se « voient pas au collège » l'année prochaine.
- A la question « Si un copain ou une copine te demande ton avis sur les aides aux devoirs, que lui répondrais-tu ? »

100% des élèves ont répondu « Je lui conseille d'y aller ».

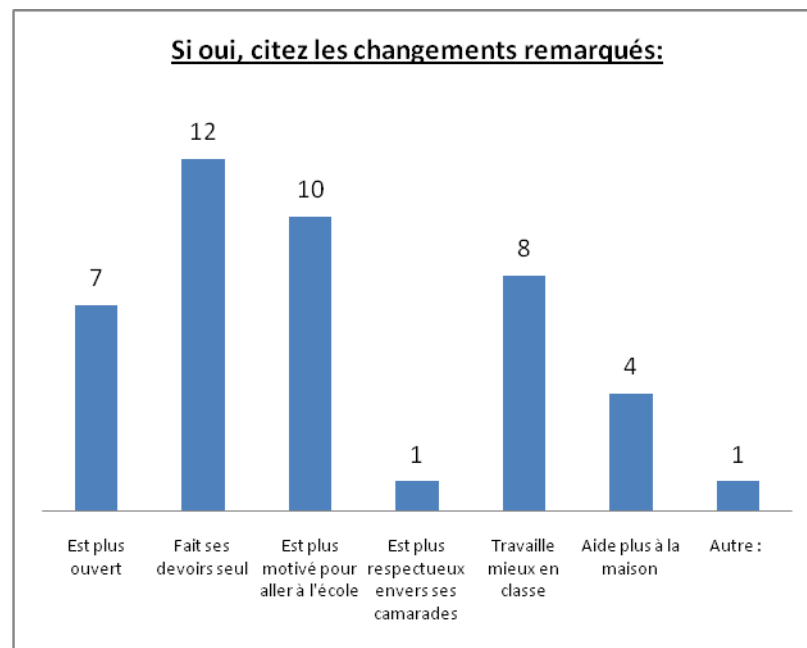
=> Ces pourcentages mettent bien en avant la satisfaction des collégiens.

a- Des impacts sur le travail scolaire :

Un professeur du collège a remarqué que les séances d’aides aux devoirs ont des impacts certains sur le travail scolaire :
 « Ils ont pris l’habitude de faire leur devoirs et s’organisent mieux pour faire leur sac et travail scolaire. Ils ont pu réinvestir les bonnes attitudes acquises en séances d’aide aux devoirs ».



Aux questionnaires distribués aux parents d’élèves, près de 80% d’entre-eux disent avoir perçu une évolution de comportement de leur enfant depuis qu’il participe aux activités proposées par le PEL.



C’est surtout sur **la vie scolaire** que les actions PEL semblent avoir des retombées positives. Ont été sélectionnés en priorité :

- « Fait ses devoirs seul »,
- « Travaille mieux en classe »
- « Est plus motivé pour aller à l’école »

Pour les 3èmes :

	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010
Taux de réussite au DNB	59,80%	43,40%	65,30%	En attente des résultats

Nous n’avons pas encore les résultats du DNB de cette année mais nous pouvons constater que **le taux de réussite est passé de 43,40% à 65,30% entre l’année scolaire 2007-2008 et 2008-2009.**

Cette nette progression n’est peut être pas seulement due aux séances d’aides aux devoirs, mais elle y a contribué.

Comment expliquer la baisse du taux de réussite au DNB l’année de la mise en place de l’action « aide aux devoirs » ?

Plusieurs raisons sont à soulever :

- Premièrement, les aides aux devoirs n’étaient pas obligatoires pour les élèves de 3^{ème}. Seulement 32 collégiens de ce niveau avaient choisi de suivre cet accompagnement.
- Deuxièmement, le système de remédiation mis en place par le collège n’a commencé qu’en 2008-2009, ce qui prouve que ces deux actions sont complémentaires.
- Troisièmement, les objectifs des aides aux devoirs ont évolué. Au départ, le zoom n’était pas porté sur la réussite au DNB mais plus sur une « re-motivation » des élèves les plus réfractaires au système scolaire. Les élèves étaient sélectionnés sur leur problème de comportement, leur taux d’absentéisme et les difficultés socio-économiques des familles.

Pour les autres niveaux :

Taux d'absentéisme	Participant aux aides aux devoirs		Ne participant pas aux aides aux devoirs	
	2008/2009	2009/2010	2008/2009	2009/2010
6èmes	3,58%	3,53%	2,82%	4,00%
5èmes	7,63%	1,92%	6,25%	3,13%
4èmes	0,40%	1,61%	8,95%	5,69%
TOTAUX	1,45%	0,86%	2,11%	1,48%

Le taux d’absentéisme des élèves participant aux aides aux devoirs est plus faible que pour ceux ne participant pas aux aides aux devoirs.

Nous constatons un taux d’absentéisme de 2,11% pour ceux ne suivant pas l’action contre 1,45% pour ceux en bénéficiant.

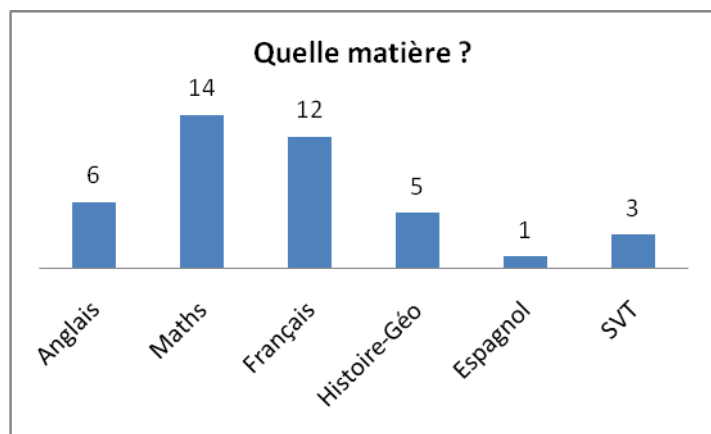
En 2009-2010, le taux d’absentéisme s’est vu réduire pour les deux publics, mais reste encore plus faible pour les élèves participant aux aides aux devoirs.

=> Ces écarts prouvent l'impact concret des aides aux devoirs sur l'implication des élèves dans leur scolarité. Comme pouvait le témoigner un des chargés d'étude : « *Ils sont soucieux de leur réussite. **A leur rythme, ils apprennent à aimer aller à l'école.*** »

Les avis des jeunes participants :

- 70% des élèves ayant répondu aux questionnaires disent avoir de meilleures notes grâce aux aides aux devoirs.
- 60% aimeraient une matière qu'ils détestaient auparavant.

=> Les chargés d'études, par le biais des techniques d'animation, ont pu redonner le goût à certains, dans des matières qu'ils n'affectionnent pas particulièrement.



Les mathématiques sont devenues une matière appréciée des élèves, qui réclament aux chargés d'études des jeux ludiques en rapport avec la géométrie et le calcul.

En revanche, **le français** est moins apprécié par les élèves, ce sont les devoirs de maths qui sont demandés en priorité. Ils n'osent pas montrer leur rédaction et ont « honte » de montrer leur niveau d'écriture.

Pourtant 12 d'entre-eux ont quand même répondu aimer le français depuis les séances d'aide aux devoirs.

Voici quelques témoignages d'élèves suivant les études du soir et prouvant l'importance de ces séances sur leur parcours scolaire :

« *Je suis bien pour faire mes devoirs parce quand je vais à l'école on ne me colle pas parce que j'ai déjà fini mes devoirs.* »
« *J'aime bien les séances d'études du soir parce qu'on nous apprend la matière qu'on déteste le plus. Et là je progresse dans la matière que je déteste : le français* »
« *Ces séances m'ont beaucoup fait avancer dans mon travail et m'ont permis de me faire aider par une autre personne. C'est plus cool. Ça nous a permis aussi d'être beaucoup volontaires en classe* »
« *Ces séances représentent pour moi une super aide même si je suis « fiu », et à me préparer pour le DNB* »
« *Ces séances sont importantes car je peux avoir une bonne note et je peux réussir mon DNB.* »
« *Les aides aux devoirs m'aident à mieux travailler à l'école, à mieux comprendre aussi des matières* »

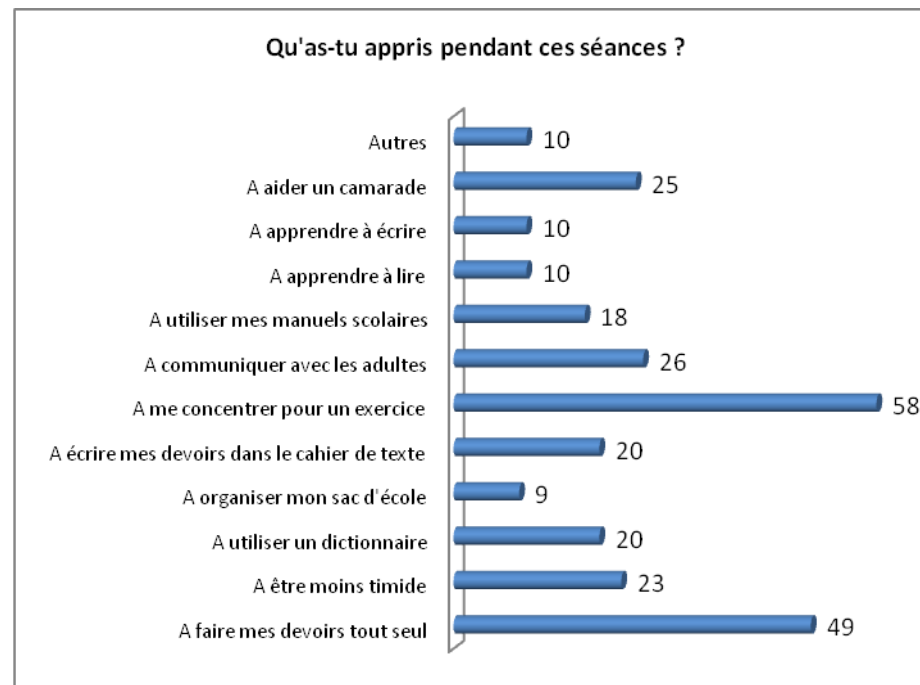
Concrètement, les jeunes disent avoir appris à :

- « se concentrer sur un exercice »
- « faire ses devoirs seuls ».

Des points importants pour réussir à l'école mais nous pouvons voir qu'ils ont également pu apprendre à :

- « aider un camarade »,
- « communiquer avec les adultes »
- « être moins timide ».

Des points dépassant donc la réussite scolaire et s'approchant de points **d'amélioration sur la « vie sociale » des jeunes.**



b- Impacts sur le comportement et la « vie sociale » des jeunes

1- Une prise d'autonomie et un soulagement pour les parents

Les $\frac{3}{4}$ des chargés d'étude expliquent que les élèves ont toujours leur matériel scolaire avec eux. Quand nous leur demandons si les élèves consultent leur cahier de texte, ils répondent :

- Oui à la demande (45%),
- Oui spontanément (33%),
- Oui souvent (22%)

Les cahiers de texte sont mieux tenus. Les élèves montrent désormais la liste des devoirs à faire dès qu'ils arrivent en séance, chose qu'ils ne faisaient pas en début d'année, voire au début du PEL. Les chargés d'étude expliquent que quelques uns « *n'avaient même pas avec eux de cahier de texte.* »

« *Ces aides aux devoirs **sécurisent les parents car l'enfant est désormais autonome*** » ajoute le CPE du collège de Taunoo. Les parents se sentent plus confiants et sereins vis-à-vis de la scolarité de leurs enfants. Certains parents, notamment ceux qui n'ont pas été scolarisés ou ne parlant pas bien le français peuvent se sentir « rassurés ».

Cette action d'aide aux devoirs participe donc à **l'égalité des chances des jeunes** provenant de familles ayant un « capital culturel et financier » plus faible et issues de quartiers prioritaires.

Pour finir, tous les acteurs invités à la table ronde sont d'accords pour dire que les élèves participants à ces aides aux devoirs **prennent plus d'initiatives pour faire des recherches**. En témoigne, le nombre de visites au CDI, qui est passé de 120 à **340** depuis l'année dernière. (+35% en un an).

2- La préparation de son avenir et la prise de conscience de l'importance de la formation

A la question « Est-ce que ces séances d'aides aux devoirs t-ont donné envie de continuer ta scolarité ? » **95% des jeunes ont répondu « OUI »**. Que ce soit pour des filières techniques, technologiques, générales ou professionnelles, **les jeunes souhaitent continuer leur scolarité**.

Les jeunes se projettent dans l'avenir et expriment le fait que les aides aux devoirs les ont aidé à mieux s'y préparer :

« Je veux apprendre à m'exprimer et puis apprendre à faire mes devoirs »
« Elles nous apprennent à réussir dans la vie et pour réussir dans les études. J'adore ces séances. »
« Ces séances me rapporte à avancer dans ma scolarité et aussi avoir mon DNB et avoir un travail plus tard. »
« Pour moi ces séances je les trouve super parce que ça m'aide à poursuivre dans mes études et avoir une belle vie plus tard »
« Pour moi ces séances représentent ma vie plus tard. Après je pourrais m'en sortir car je pourrai continuer mes études, je parle pour plus tard si un jour je vais réussir mon bac. C'est pour cela que ces séances c'est ma vie. »

Ils ont bien fait **un lien entre les aides aux devoirs et leur parcours de vie avenir**.

Dans leurs paroles, nous pouvons retrouver le schéma :

Aides aux devoirs > Bonnes notes > Réussite du DNB > Formation > Travail > Situation sociale et économique.



A la question ouverte « Quel métier voudrais-tu faire plus tard ? », 59 élèves sur 80 (soit 74 %) savaient quel métier ils aimeraient faire plus tard.

(NB : Sur les 80 élèves interrogés, 40 étaient en classe de 6^{ème}-5^{ème}-4^{ème} et 40 en classe de 3^{ème}.)

- Le métier étant revenu le plus souvent est lié à « l'école » : Instituteur/professeur.
- Ou des métiers liés à « l'écriture » et « l'expression orale » : Secrétaire/Standardiste.

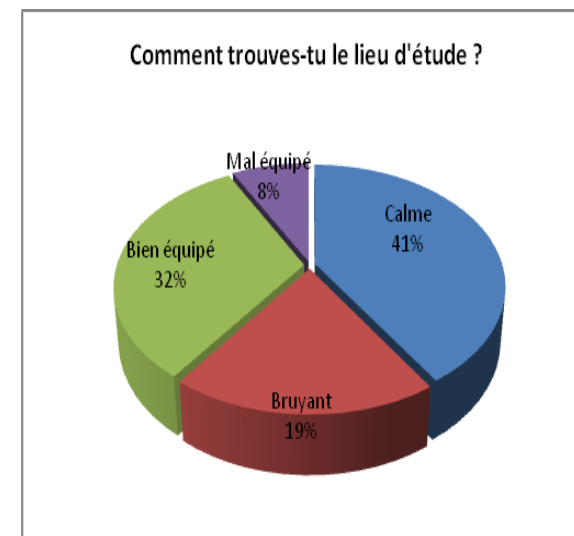
3- L'accès à de meilleures conditions de travail qu'à la maison

Dans les maisons de quartier ou au collège, les élèves sont accueillis dans de bonnes conditions pour réaliser leurs devoirs.

- 41% des élèves trouvent que le lieu d'étude est calme
- 32% pensent qu'il est bien équipé.

Chez eux, est-ce que ces élèves ont un bureau pour travailler ? Un dictionnaire ? Du silence ? La climatisation ? Le soutien d'un adulte ? Autant de critères importants pour faire ses devoirs dans de bonnes conditions, que nous pouvons retrouver dans les séances d'aides aux devoirs.

Respectent-ils le lieu d'étude ? Les chargés d'études répondent **Oui à 89%**.



Cet environnement leur est favorable, les élèves ne le dégradent pas. « *Personnellement, j'ai pu constater que les études offraient aux élèves un cadre nouveau et une atmosphère sécurisante et parfois familière.* » avance un chargé d'étude dans son bilan.

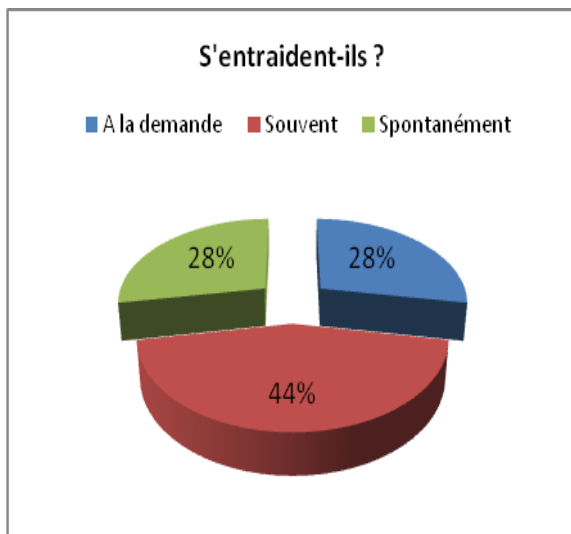
Voici quelques témoignages d'élèves participant aux études du soir :

« *J'aime les aides aux devoirs parce que ici tu peux faire tes devoirs, comme ça personne ne va te déranger* »
« *C'est bien parce que le lieu est calme et qu'il y a la climatisation.* »
« *Ces séances représentent pour moi une grande aide pour mes devoirs car d'habitude je ne fait mes devoirs que le lendemain matin. En plus y a pas de place à la maison et y a trop de bruits.* »

4- Un meilleur rapport aux adultes, aux camarades

Le rapport avec les autres et l'adulte : c'est un travail sur le long terme. S'ils restent encore « grossiers » entre-eux, ils ne le sont plus avec les adultes. Les règles de vie sont là pour les recadrer.

En effet, les chargés d'études ont répondu à la question « Utilisent-ils un langage injurieux à l'égard des camarades ? » 72% « Oui » contre 28% « Non ».



Un groupe d'étude a mis en place des groupes de parole pour faire parler les jeunes sur des questions diverses afin d'installer un climat de confiance entre le chargé d'étude et les jeunes mais également entre les jeunes eux-mêmes.

S'ils sont injurieux entre eux, ils n'hésitent pas à s'entraider :

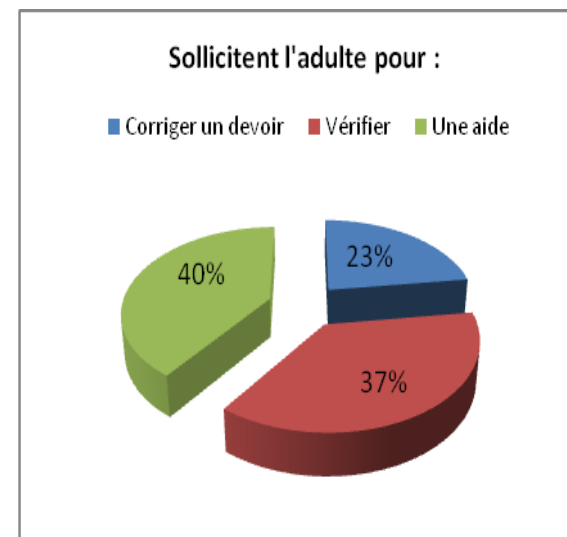
- 44% des chargés d'études ont répondu que les élèves s'aidaient « souvent ». Ce n'est, certes pas la majorité, mais c'est toutefois rassurant. *Et comme le note un CE « ils se chamaillent, se renvoient des mots, mais bizarrement quand un a besoin d'aide, c'est surtout celui qui a été « méchant » qui propose son aide... ».*

Les élèves sont fiers de montrer leurs notes aux Chargés d'Etude et **parlent facilement avec eux de leur orientation ou problèmes familiaux**. Les Chargés d'Etude semblent avoir gagné la confiance des élèves qui osent s'exprimer avec eux. **Ils ont pris en quelque sorte un rôle de «référent » pour ces jeunes.**

Ils osent solliciter l'adulte pour avoir une « aide » dans leurs devoirs.

Cela prouve qu'ils osent dire qu'ils n'ont pas compris un exercice et qu'ils ont bien intégré le rôle du chargé d'étude.

Ils sollicitent l'adulte également pour vérifier leur travail, ils attendent donc de la part de ce dernier, l'assurance d'un travail bien fait.



Grâce aux témoignages des élèves, nous pouvons remarquer que leur lien avec les Chargés d'Etude est positif :

« J'aime bien les études du soir car j'aime bien faire mes devoirs avec mes chargés d'études »
« Ces séances représentent beaucoup, elles servent à avancer dans la vie, dans les études et à avoir de bonnes notes. Ces séances servent aussi à aimer les autres. »
*« C'est cool de venir aux séances, **on connaît mieux les collègues de la classe**, on parle beaucoup entre nous. Au moins là, tu es sûr qu'on va faire nos devoirs. »*
« C'est super avec les chargés d'études, ils prennent le temps d'expliquer quand on ne comprend pas. »
*« C'est bien parce qu'on fait nos devoirs et on nous apprend ce qu'on ne sait pas. **Les chargés d'études sont très cool avec nous tous.** »*

Les aides aux devoirs ont donc favorisé une certaine réussite éducative pour les jeunes dans le sens où ils ont pu **acquérir une volonté de réussir à l'école mais également dans la vie en générale**. Ils sont plus autonomes et ont compris que les aides aux devoirs pouvaient les aider à devenir des adultes responsables en réapprenant à « donner le goût d'apprendre ».

En conclusion, nous pouvons dire que les actions PEL ont favorisé des changements de comportement auprès des jeunes de 12-18 ans.

Des changements plus ou moins visibles selon les publics.

En effet, les impacts sur les jeunes des CJA sont plus difficiles à cerner. Ces jeunes bénéficient des actions PEL seulement depuis 2 ans et ne participent quasiment qu'aux ateliers périscolaires (soit 3h d'ateliers/semaine).

Comme le soulignait le cabinet ECs lors de l'évaluation du CUCS de l'agglomération de Papeete, « *les politiques éducatives sont difficiles à évaluer dans le sens où les résultats s'inscrivent dans le temps long de la vie, par opposition au temps court de l'éducation* ».

Suite aux tables rondes, les professionnels de l'animation et de l'enseignement ont tout de même pu témoigner de l'apport des actions PEL pour l'épanouissement et la réussite éducative des jeunes bénéficiaires.

La place des parents dans les actions du PEL de PAPEETE

1- Quelle est la place et le rôle tenus par les parents dans le programme du PEL ?

« Un des éléments d'efficacité sans doute le plus intéressant, par son caractère transversal et généralisable, est l'implication des parents dans les dispositifs...ingrédient nécessaire à la réussite scolaire »⁴

Le PEL de Papeete ne doute pas de l'importance de l'implication des parents dans les actions et dans le pilotage du dispositif. Comme en témoigne l'avis de l'un des membres du comité de pilotage : « Renforcer le partenariat avec les parents est un objectif premier de la commune et va certainement dans le sens de la réussite du dispositif ».

Seulement, ce public est difficile à mobiliser, à informer et à questionner. Seules les Associations de Parents d'Elèves ont pour le moment été réceptives au projet. Le PEL propose pourtant de nombreuses opportunités pour les parents. Les parents savent-ils qu'ils ont une place à jouer dans le projet ? Est-ce que le PEL leur donne assez de place ? La communication ou les supports choisis n'ont pas été satisfaisants ?

A- Positionnement dans le pilotage du PEL

Sur les 3 niveaux d'instances mises en place pour le bon fonctionnement du PEL, **les comités de suivi ont été ouverts aux parents d'élèves**. Mais l'invitation est envoyée seulement aux APE, ce qui ne favorise pas la participation de TOUS. Pour éviter l'essoufflement du groupe de parents déjà sensibilisé au projet, il est important de mobiliser d'autres volontaires.

Parmi les parents ayant répondu aux questionnaires, 60% disent avoir déjà participé à une réunion organisée par la Mairie. En majorité, aux réunions de parents pour préparer les camps ados, puis une minorité, aux réunions de bilans (comités de suivi).

Les camps ados prévoient en effet des réunions d'informations. Mais ces réunions n'impliquent pas forcément les parents dans le projet dans le sens où ils restent dans le recueil d'informations. Pour les impliquer pleinement dans les camps ados, il faudrait les inviter à soutenir l'organisation : choix des lieux, informations auprès des autres parents, propositions d'activités, de grilles de menus...

Lors de la préparation de cette évaluation, **les parents étaient invités à se rendre aux ateliers de concertation** les concernant :

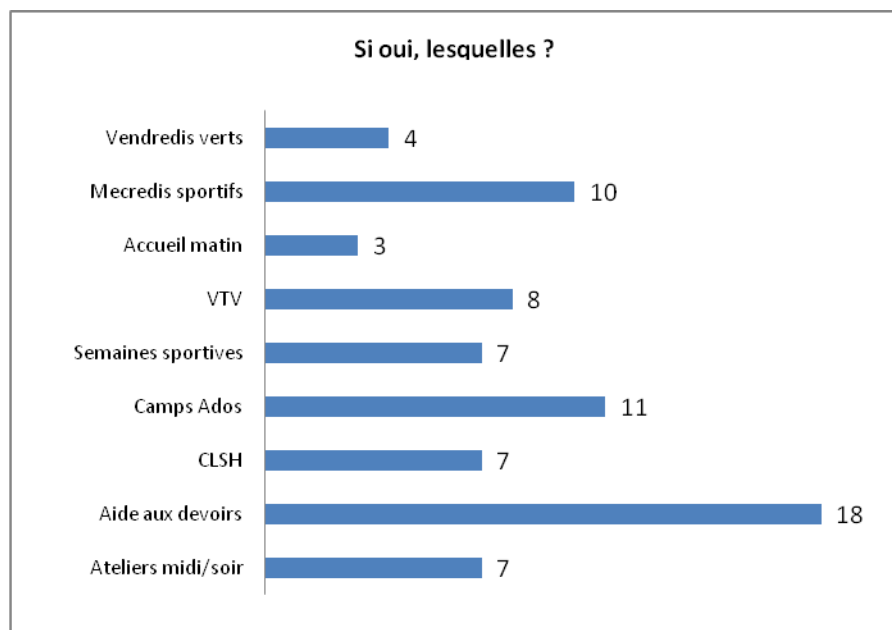
- « Critères d'évaluation pour les actions en faveur des parents »
- « Impacts des actions PEL sur le comportement des enfants/adolescents »

⁴ Durning – *Education familiale. Acteurs, processus, enjeux*

Des réunions quasiment impossibles à suivre si le parent n'a pas un minimum participé au projet les années précédentes. Certains étaient cependant présents.

Information, Consultation, Participation, les degrés de mobilisation des parents dans le pilotage et les actions PEL peuvent encore être renforcés.

B- La communication auprès des parents



Même si 87% des parents ayant répondu aux questionnaires disent connaître les actions du PEL, nous ne pouvons pas affirmer qu'ils soient véritablement au courant de leurs objectifs.

Les « Aides aux devoirs », les « camps ados » et « les mercredis sportifs » sont les trois actions qui ont davantage mobilisé ces derniers entre 2007 et 2010.

Quels sont les supports à privilégier pour ce public ?

Jusqu'à maintenant, c'est par le biais de « notes aux parents » que l'équipe PEL informe des dates et ajustements intervenus dans les actions PEL. Ces notes sont distribuées aux différents acteurs (animateurs périscolaires, chargés d'études,) qui les remettent directement aux élèves, à la communauté éducative, aux APE et aux animateurs de quartier.

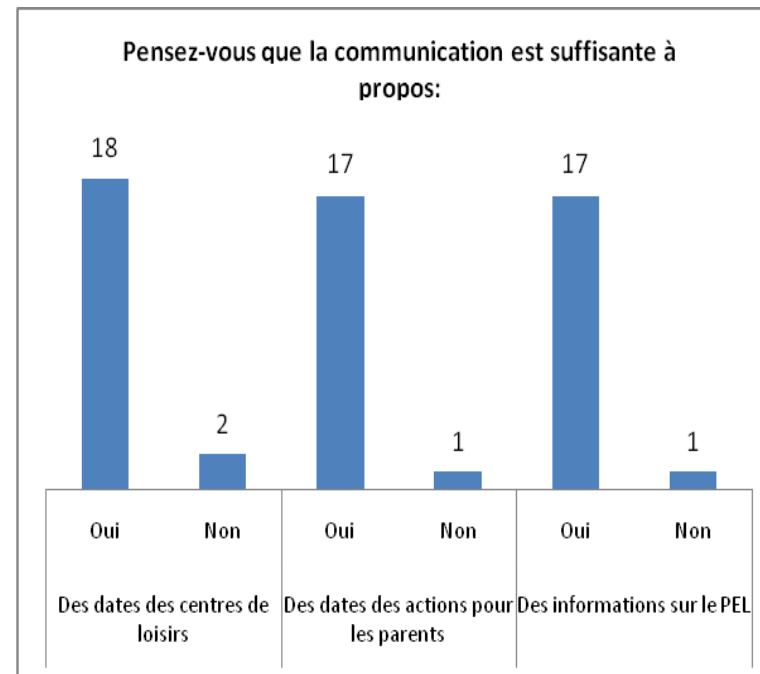
Ces supports papiers sont-ils suffisants ? Arrivent-ils effectivement dans les mains des parents ? Les lisent-ils ?

- Pour la grande majorité des parents, la communication est suffisante à propos des dates des actions pour leurs enfants et pour eux-mêmes.
- Ils ont également assez d'informations sur le projet en lui-même. Les parents ayant répondu semblent encore une fois être ceux qui se sont déjà impliqués dans une des actions PEL.

=> **L'enjeu est de toucher les parents hors APE.**

Comment communiquer avec eux sans les faire « fuir » ? Les parents des quartiers prioritaires ayant eux-mêmes arrêté l'école assez tôt ou qui considèrent les actions PEL comme trop éloignées de leurs préoccupations, sont plus difficilement mobilisables.

=> **Pour proposer un autre moyen de communication :** favoriser les interventions, en début d'année scolaire, de l'équipe PEL pour présenter le programme et modalités de mise en œuvre du PEL. Réfléchir à d'autres outils de communication « plus dynamiques » à élaborer.



Comment réconcilier les parents avec les institutions comme l'école et la Mairie ? L'assistante sociale du collège explique que « *c'est peut-être le poids institutionnel qui pèse sur la non-mobilisation* ». Le fait que ce soit la Mairie qui organise peut être un frein. Pour elle, il « *faut faire organiser les actions de sensibilisation et de communication par les APE.* » **C'est une piste à explorer.**

Perspectives :

- Renforcer la participation des parents aux réunions PEL**
- Proposer une consultation des parents à propos des séjours extrascolaires**
- Proposer une place aux parents dans l'équipe d'organisation des camps, CLSH, causeries : Aménagement des lieux, préparation des festivités, communication auprès des autres parents...**
- Impliquer les parents dans la réalisation d'un plan de communication à concevoir**

2- Les actions PEL ont-elles permis aux parents d'exercer au mieux leur fonction parentale ?

Il existe deux types d'actions PEL pouvant permettre aux parents de mieux exercer leur « fonction parentale ».

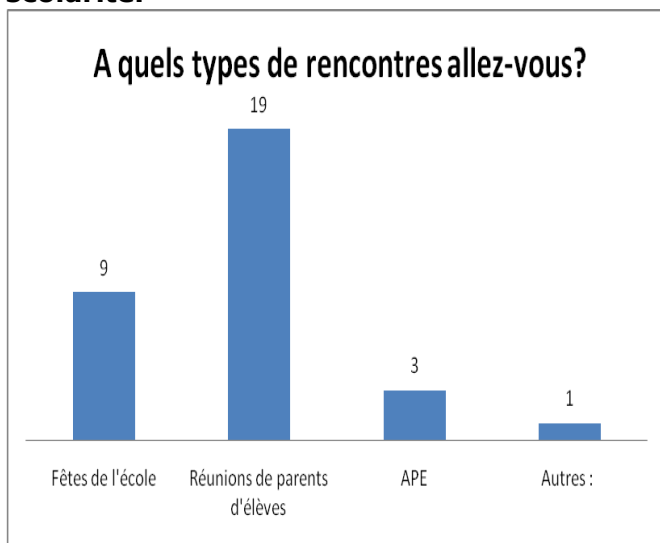
- D'abord, des actions en faveur des jeunes et des enfants.
- Puis des actions en faveur des parents eux-mêmes.

=> Avec cette évaluation, nous aimerions savoir si ce deuxième type d'action a pu apporter un soutien aux parents.

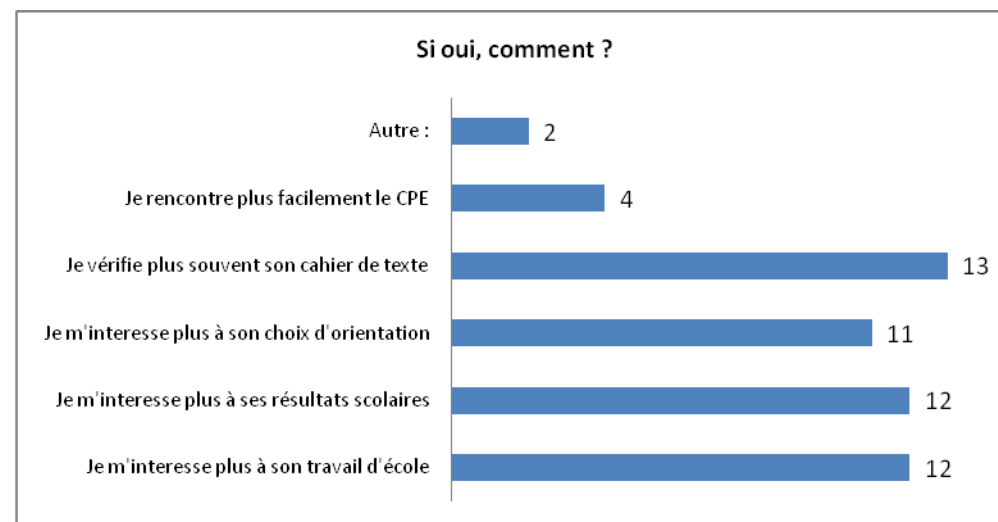
Les actions menées dans le cadre du PEL et concernant les parents sont :

- les séances de causerie,
- le « collège des parents »
- les « camps familles ».

83% des parents estiment que les actions PEL leur ont permis de mieux accompagner leurs enfants au niveau de la scolarité.



En majorité, les parents expliquent qu'ils **vérifient plus les devoirs de leurs enfants**, qu'ils s'intéressent à leurs résultats scolaires et à leur choix d'orientation.



87% des parents interrogés disent participer plus à la vie de l'établissement scolaire de leurs enfants grâce au dynamisme des APE et de « l'esprit d'ouverture » installée par la communauté éducative. Les séances de collège des parents, les causeries dans les quartiers favorisent les rencontres et les parents prennent petit à petit conscience de leur rôle. Ils sont aux réunions de parents d'élèves, viennent rencontrer les responsables du collège lorsqu'ils sont invités, etc.

A- SOUTIEN A LA PARENTALITE PAR LES SEANCES DE CAUSERIES

Ces séances sont mises en œuvre depuis 2009 afin d'aider les parents dans l'exercice de leur fonction parentale avec les préoccupations suivantes :

- **favoriser les échanges** et les relations entres parents
- **renforcer les parents dans leur parentalité** et les valoriser
- **permettre le contact avec des professionnels**, voire des personnes ressources
- **échanger sur toutes questions** susceptibles d'intéresser les familles non seulement en tant que parent, mais également en tant que citoyen de la commune.

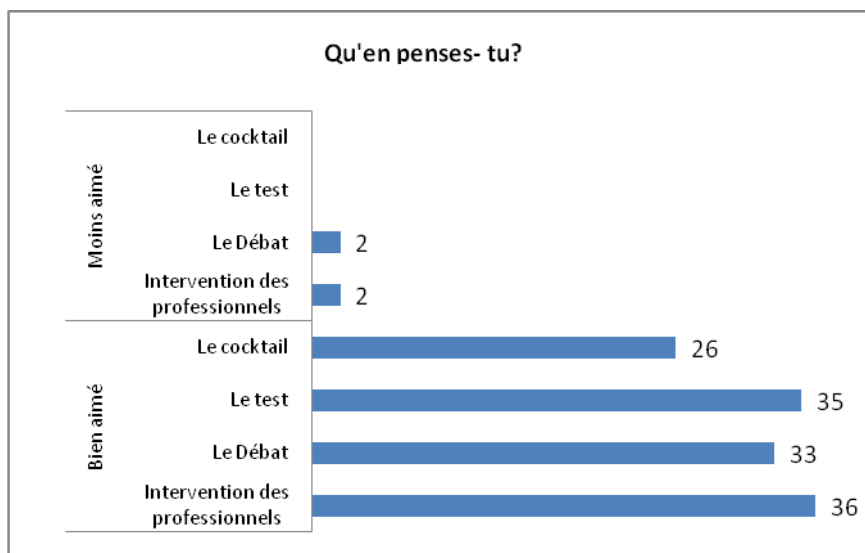
60 % des parents ayant répondu aux questionnaires disent avoir déjà participé aux séances de Parau Parau Ra'a.

Depuis le début de cette action, ce sont près **de 200 parents qui ont assisté à ces séances** sur les thématiques du diabète, de l'otite, du Ra'a, de la grippe, de l'alcool et des aides sociales.

La thématique qu'ils ont le plus apprécié porte sur : « **les aides sociales** ».

Pour les prochaines séances, les parents souhaitent avoir plus d'informations sur :

- La sexualité chez les jeunes
- L'habitat et les aides aux logements
- La maltraitance des femmes et enfants
- La protection de l'environnement
- L'école et les enfants
- L'emploi
- Etre jeune parent
- Le civisme avec l'intervention de la DSP
- La protection sociale et la santé (CPS)

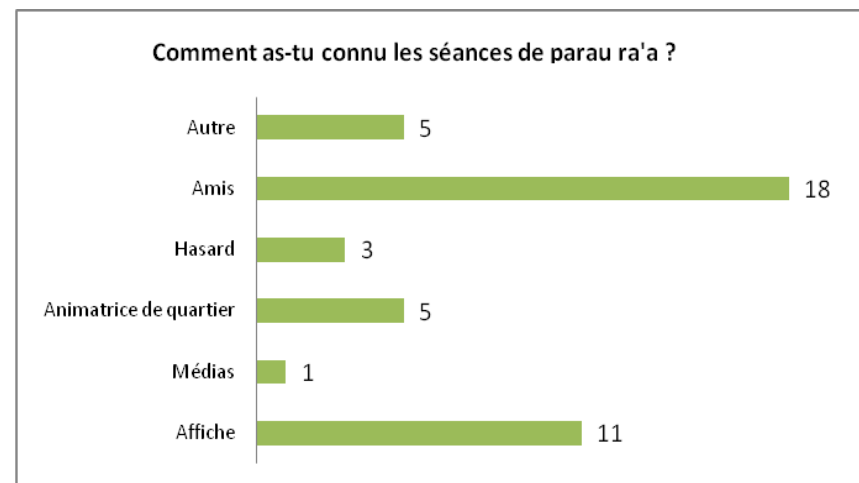


64% des parents expliquent qu'ils **préfèrent que ces séances aient lieu dans les quartiers** plutôt que dans les écoles comme cela a été organisé la première fois. Les séances suivantes ont toutes eu lieu dans des quartiers différents : Taunoa, Temauri Village, Mama'o Vallon et Tipaerui.

Organiser les séances dans les quartiers plutôt que de faire venir les parents dans les établissements scolaires ont permis également d'élargir le public. C'est le quartier qui est invité et non seulement les parents des enfants scolarisés dans les établissements intégrés au PEL.

Il y avait 60 participants à la dernière causerie organisée à Mama'o Vallon sur le thème du Diabète et de l'obésité et se sont 40 d'entre eux qui ont accepté de répondre au questionnaire d'évaluation.

Tous les participants au questionnaire (sauf 2) ont apprécié la séance de causerie.



Ce sont surtout les interventions des professionnels et le test de dépistage qui ont plu aux parents.

En effet, les habitants du quartier ont compris grâce aux interventions la gravité du diabète et l'importance de surveiller son alimentation. Le test leur a permis de savoir s'ils devaient aller consulter un médecin ou pas.

Quel est le moyen de communication le plus efficace auprès des parents d'élèves ?

Il s'avère que c'est le « **bouche à oreille** » qui fonctionne le mieux.

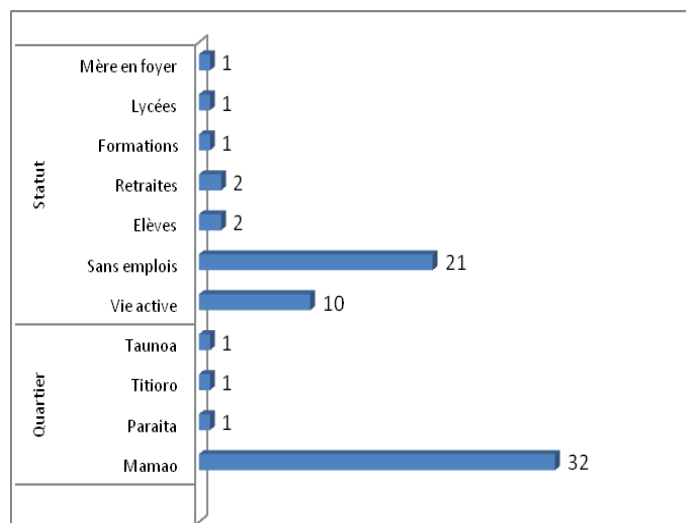
- 18 participants sont venus grâce à des amis.
- Et 11, grâce aux affiches installées à l'école et dans les commerces du quartier.

Voici ce que les participants disent avoir appris lors de cette séance : *(synthèse réalisée grâce au recueil des données du questionnaire)*

Un échange et de la solidarité. Les témoignages ont touché les participants. Les habitants ont osé poser des questions, ce qui a permis d'enrichir et de dynamiser les échanges.

La séance leur a permis de :

- voir qu'ils n'étaient pas les seuls à s'inquiéter,
- que donner son sang pouvait être un acte de solidarité.
- de rencontrer et discuter directement avec les professionnels



Sa santé et celle de ses enfants sont importantes. « faire attention à ce que l'on mange et surveiller l'alimentation de ses enfants » : les participants ont bien entendu le message ; Ils ont également été sensibilisés sur la nécessité d'aller voir un médecin dès l'apparition des premiers signes.

Qui étaient les participants à cette séance de causerie ? Principalement des personnes habitant le quartier de Mama'o, majoritairement sans emploi (parents, amis, curieux, enfants, jeunes).

La majorité des personnes ont répondu vouloir **aider à l'organisation de l'évènement dans leur quartier** : Distribution de flyers, installation des stands, préparation du cocktail...

B- MIEUX VIVRE LA SCOLARITE DE SES ENFANTS GRACE AU « COLLEGE DES PARENTS »

Depuis 2007, le collège de Taunoa pilote l'animation des séances « collèges de parents » avec pour objectif : « *Accompagner et soutenir les parents dans leurs responsabilités en les mettant en confiance et en valorisant leurs propres compétences de manière à favoriser leur implication dans la scolarité de leurs enfants* ».

5 séances ont eu lieu sur les thèmes suivants : Mon enfant au collège/Le règlement intérieur/L'éducation en général/La découverte des mondes professionnels/Procédures d'évacuation en cas de Tsunami/Les incivilités.

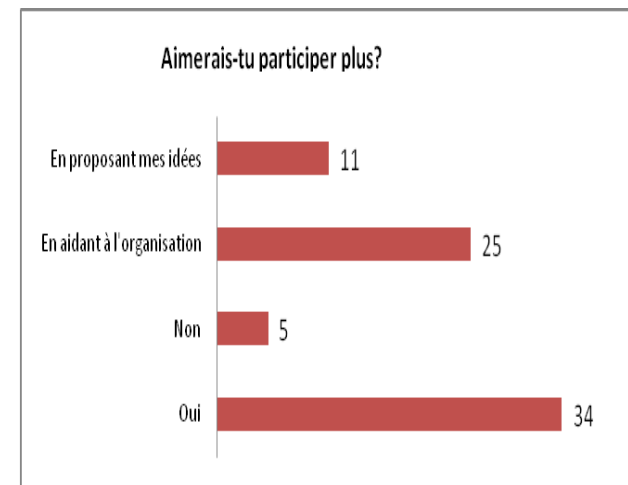
Pour la chef d'établissement, l'objectif de fond est également de casser la mauvaise image que reflète le collège : celle de « l'échec scolaire ». Elle souhaiterait plus de communication avec les écoles du quartier afin que les parents aient envie d'inscrire leurs enfants au collège.

En effet, elle a constaté que 30 à 40 élèves, chaque année, choisissaient un autre établissement alors qu'ils résident dans le quartier. La solution pour elle est de faire venir les parents au sein de l'établissement grâce aux « Collège des parents », mais également en les invitant à participer à l'action : « Marche pour ta santé ». L'objectif étant de les associer au maximum au projet du collège.

La moitié des parents ayant répondu aux questionnaires disent avoir déjà participé à un « Collège des parents »

Ils expliquent avoir préféré les thématiques portant sur le règlement intérieur et l'éducation en général.

Selon l'assistante sociale du collège, organisatrice de cette action, « *la mobilisation des parents reste encore fragile. Pourtant au niveau de la communication, tout a été essayé. Malgré tous les moyens mis en œuvre, on ressent une déception comparée à l'énergie et au coût de l'action. Mais ce qui est satisfaisant, c'est que les personnes présentes ont reçu le message.* »



Le dernier Collège des Parents portant sur les incivilités a fait venir près de 40 parents d'élèves. La DSP, la mairie, le Fare Tama Hau, la DAS étaient présents pour apporter des réponses aux questions des parents et surtout proposer les mesures à mettre en place pour lutter contre ce phénomène dans et autour du collège.

C- CREER DU LIEN ENTRE LES FAMILLES ET LES ECOLES PAR LES CAMPS FAMILLES

Des parents des CJA étaient mobilisés pour créer une APE mais refusaient d'assumer les responsabilités qui s'imposent « *car ces derniers se sentaient eux-mêmes en situation d'échec.* » souligne la directrice du CJA.

L'équipe du PEL et la directrice de l'établissement ont donc mis en place un « camp familles » avec pour objectif de « *soutenir la création de l'APE des CJA de Papeete en apportant soutien, conseil à l'équipe pédagogique.* » Objectif qui semble atteint car le camp famille a notamment permis de renforcer les liens entre les familles, la directrice des CJA et l'équipe de coordination du PEL.. Et bien sûr la création effective de l'APE du CJA (juin 2010).

- Les activités en famille ont favorisé les échanges entre les familles et la directrice
- Les ateliers animés par les professionnels (**service jeunesse et sports et circonscription sociale de Papeete**) ont permis aux parents de s'exprimer sur leur vécu, d'être sensibilisés et informés sur les modalités de création d'une association loi 1901, d'exprimer leurs besoins et surtout de prendre conscience de l'importance du rôle de « parent » dans la réussite éducative de leurs enfants.
- Le camp famille a également permis de connaître un peu plus les activités qui sont menées au CJA et celles prévues dans le PEL.

Selon une mère de famille, son fils aurait découvert sa directrice d'établissement et ses parents sous un autre angle grâce au camp famille organisé en Avril 2010. « *En effet, les premiers jours, il ne comprenait pas bien...c'était une découverte pour lui, de voir ses parents en vacances et s'amuser avec d'autres parents et enfants. C'est une action de rassemblement à privilégier* ».

=> Au regard des résultats positifs obtenus par la mise en place d'un camp famille, cette action pourrait être proposée aux différents établissements scolaires du PEL.

D- UNE VEILLE EDUCATIVE ET SOCIALE

Des enfants repérés par l'APE de Mama'o et l'assistance sociale du collège de Taunoa comme présentant des fragilités d'ordre sanitaire, social et de comportement ont interpellé l'équipe PEL. Car se sont des facteurs de risque au « décrochage, voire à l'abandon scolaire ».

Le PEL peut-il proposer la possibilité d'une veille sociale pour ces jeunes en danger ?

Dans l'un de ses objectifs, le PEL avait prévu d'« Identifier les besoins et favoriser la mise en œuvre de l'accompagnement nécessaire pour la résolution des problèmes » C'est une orientation qu'il convient de prendre en compte dans le cadre du nouveau PEL.

Si le dispositif de PRE peut-être expérimenté pour la prochaine rentrée, il est important que les partenaires concernés s'accordent à réfléchir sur ses modalités de mise en œuvre.

En conclusion :

Des actions de soutien aux parents ont été proposées et se sont améliorées au fil du temps. Sur les questions scolaires ou d'éducation, les actions répondent à des objectifs précis et font intervenir des professionnels. Organisés dans les quartiers, au sein des établissements ou lors de vacances scolaires, le PEL propose des actions innovantes. Selon l'assistante sociale du collège, « *il est clair que le PEL a apporté aux parents, il y a une évolution des actions pour les parents depuis le début du projet. On sent des actions de plus en plus de qualité et de réels effets sur la connaissance de l'établissement scolaire* ».

Mais des efforts doivent se poursuivre notamment à l'égard des parents qui ne font pas partie des APE

Nous avons pu remarquer grâce aux statistiques des établissements, que les parents sont bien présents lors des rencontres parents/professeurs et des fêtes d'établissements. Les festivités seraient donc un bon levier de mobilisation. De plus, les travaux des élèves peuvent être valorisés lors de ces manifestations.

En ce qui concerne la place des parents dans le pilotage du PEL, chaque Comité de suivi devrait compter un représentant des APE de chaque établissement.

Perspectives :

- Poursuivre les séances de causerie dans les quartiers sur les thèmes proposés par les parents lors de l'évaluation**
- Soutenir le collège dans ses actions en faveur des parents**
- Poursuivre le soutien aux actions des APE**
- Mettre en place des camps familles pour tous les établissements partenaires**
- Expérimenter sur la base d'une identification de publics prioritaires, le dispositif PRE**

Conclusion

Sur les 3 années de PEL, une orientation générale a été suivie : « **Fournir aux enfants et jeunes de l'école de Mama'o, du collège de Taunua et du CJA de Papeete, l'occasion de : développer les savoirs, savoir-faire et savoir-être, contribuer à leur devenir d'adultes autonomes et responsables, développer le respect de soi et des autres, la confiance en soi et dans les autres** ».

Sous cette orientation, des axes de développement, des objectifs généraux et opérationnels ont été dégagés.

- Au final, sur les 3 années du projet, 27 objectifs ont été atteints grâce aux actions évaluées précédemment.
Soit une atteinte des objectifs de 80% entre 2007 et 2010.

- Cependant certains objectifs opérationnels restent à développer pour les années à venir :

- Favoriser l'émergence d'actions à l'initiative des enfants et des jeunes :

Lors des séjours extrascolaires, la responsabilisation des jeunes est mise en avant, l'élection d'un « porte parole » permet également aux jeunes de proposer des activités sur une journée de leur choix. Lors des Vis-Ta-Ville, les jeunes et enfants sont invités à se produire sur scène. Les animateurs ont su « favoriser » l'émergence d'actions à l'initiative des jeunes et des enfants mais ces actions relèvent encore beaucoup du cadre de proposition des animateurs. Est-ce que la création d'une *instance de représentation des jeunes dans le PEL ou des « porte-paroles »* pourrait favoriser des actions à l'initiative des jeunes ? Ces représentants peuvent faire remonter les idées et propositions des autres jeunes et enfants.

- Renforcer l'information des actions du PEL auprès des enfants et des adolescents :

L'information auprès des enfants et des jeunes est existante : Affichage dans les établissements, distribution de flyers, notes aux parents diffusés par les enfants. Ces actions de communication sont à renforcer par le biais d'une utilisation de supports adaptés à la jeunesse : *internet (plates-formes communautaires), flyers stylisés, affichages stratégiques, participation des jeunes au plan de communication...*

- Organiser des rencontres entre les élus et les enfants/jeunes et développer la connaissance des institutions et du fonctionnement démocratique

Pour le moment, aucune action répondant à ces deux objectifs n'a été organisée. En revanche, le stage des délégués de classe a permis aux élèves du collège de Taunua de connaître le fonctionnement démocratique. Des actions de ce type **sont à renforcer** pour la suite du projet. De même, il est souhaité que la formation des délégués de classe aboutisse à **la définition d'un programme d'actions mené par les jeunes et pour les jeunes.**

- Favoriser la promotion de la lecture et du livre en dehors des établissements scolaires/ - Favoriser l'accès à la bibliothèque territoriale

Les actions menées pour atteindre ces objectifs ont été menées mais restent néanmoins « timides ». Donner le goût de la lecture et favoriser l'accès à la bibliothèque territoriale sont les principaux objectifs que devra intégrer le prochain PEL. La redynamisation de la BCD de la ville est également souhaitée.

- ➡ Toutes les perspectives proposées dans ce document sont à prendre en compte pour le PEL 2011-2014 mais certaines d'entre-elles peuvent déjà être mises en place lors du PEL 2010-2011, notamment celles portant sur les réajustements du pilotage.
- ➡ Le PEL de Papeete, rappelons-le, est une démarche en perpétuelle construction ;

Il convient de prévoir pour la suite :

Des séminaires et instances décisionnelles pour :

- Réorganiser, réfléchir, préconiser sur :
 - les finances,
 - les objectifs opérationnels et les politiques éducatives,
 - le pilotage du dispositif,
 - l'animation du partenariat

Des rencontres techniques et enquêtes pour :

- Réajuster les actions
- Proposer un programme varié et accessible
- Etre en accord avec les besoins et attentes des bénéficiaires
- Cerner les impacts des actions

Elaborer un plan de communication adapté :

- Aux jeunes, aux parents
- A tous les partenaires et acteurs mobilisés autour du PEL de Papeete.

Annexes

Synthèse du nombre de bénéficiaires 2007-2010

Synthèse du volume d'heures d'actions PEL 2007-2010

Liste des actions PEL 2007-2010

Liste des partenaires

Rétro-planning de la récolte des données

**SYNTHESE DU NOMBRE DE BENEFICIAIRES
2007-2010**

**COLLEGE DE TAUNOA
2007-2010**

**CJA DE PAPEETE
Fare Ute et Tipaerui
2008-2010**

**ECOLE PRIMAIRE
MAMA'O
2008-2010**

ACTIVITES PERISCOLAIRES MIDI

245 bénéficiaires

119 bénéficiaires

286 bénéficiaires

ACTIVITES PERISCOLAIRES SOIR : AIDES AUX DEVOIRS/ATELIERS

523 bénéficiaires

Pas d'action

145 bénéficiaires

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES : CLSH/CAMPS ADOS/SEMAINES THEMATIQUES/MERCREDIS ET VENDREDI

727 bénéficiaires :
Adolescents des quartiers
prioritaires

1582 bénéficiaires :
Enfants des quartiers
prioritaires

ACTIVITES EN COMMUN

VIS TA VILLE = 6000 jeunes présents

SEANCE DE PARAU PARAU RAA = 200 parents

**SYNTHESE DU VOLUME D'HEURE D' ACTIONS PEL
2007-2010**

**COLLEGE DE TAUNOA
2007-2010**

**CJA DE PAPEETE
Fare Ute et Tipaerui
2008-2010**

**ECOLE PRIMAIRE
MAMA'O
2008-2010**

ACTIVITES PERISCOLAIRES MIDI

255 heures

314 heures

406 heures

ACTIVITES PERISCOLAIRES SOIR : AIDES AUX DEVOIRS/ATELIERS

225 heures

Pas d'action

174 heures

ACTIVITES EXTRASCOLAIRES : CLSH/CAMPS ADOS/SEMAINES THEMATIQUES/MERCREDIS ET VENDREDI

**1241 heures
pour les adolescents**

**1221 heures
pour les enfants**

ACTIVITES EN COMMUN

VIS TA VILLE = 60 heures (12 séances)

SEANCE DE PARAU PARAU RAA = 24 heures (6 séances)

Liste des actions menées en faveur des 6-11 ans

2007-2008 : /

2008-2009 : Enfants scolarisés à l'école Mama'o

- Aide aux devoirs tous niveaux (lundis, mardis et jeudis après l'école)
- Ateliers aux heures médianes : Echecs, théâtre, informatique, lecture (lundis, mardis et jeudis)
- Centres de vacances : 3 séjours dans l'année

2009-2010 : Enfants scolarisés à l'école Mama'o

- Ateliers périscolaires
 - Du matin : lecture, jeux de société, coloriages
 - Heure méridienne : échecs, informatique, plein air, activités manuelles, ukulélé, danse, tressage
 - Après l'école : échecs, informatique, théâtre, ukulélé, jonglerie
- Mercredis sportifs : futsal, street basket, touch rugby, taekwondo, Vaa'a, volley, badminton, basket, football, handball
- Vendredis verts : sorties baignade, visites culturelles
- Centres de vacances : 3 séjours dans l'année
- Semaine thématique : 1 semaine sportive (Bambridge)

Liste des actions menées en faveur des 12-16 ans

2007-2008 :

Jeunes scolarisés au Collège de Taunoo

- Samedis culturels : Initiations aux activités culturelles (mini-stages) : ateliers danse, chorégraphie, mime, percussions, artisanat, orero, atelier instrumental, atelier vocal
- Mercredis sportifs : Découverte et initiation sportive (sports collectifs, athlétisme, natation, arts martiaux...)
- Accompagnement à la scolarité (lundis, mardis, jeudis)

2008-2009 :

Jeunes scolarisés au Collège de Taunoo

- Aide aux devoirs (6 lieux dans les quartiers) lundis, mardis et jeudis
- Centres de vacances : 2 séjours dans l'année
- Actions évènementielles : 3 VTV (thèmes : La santé, le graff, l'environnement)

Jeunes scolarisés au CJA de Papeete

- Ateliers aux heures médianes : Culture traditionnelle, théâtre, sports collectifs
- Centres de vacances : 2 séjours dans l'année
- Actions évènementielles : 3 VTV (thèmes : La santé, le graff, l'environnement)

2009-2010 :

Jeunes scolarisés au Collège de Taunoa

- Aide aux devoirs (6 lieux dans les quartiers) lundis, mardis et jeudis
- Ateliers aux heures médianes : tressage, ping-pong, échecs, slam, percussions, fresque
- Centres de vacances : 3 séjours dans l'année
- Actions évènementielles : 8 VTV (thèmes : sports, arts culturels, relations amoureuses, eau, emploi, musique)
- Semaine thématique : 1 semaine sportive
- Formation : Stage délégués de classe et formation des chargés d'étude

Jeunes scolarisés au CJA de Papeete

- Ateliers aux heures médianes : Groupe de parole, jonglerie, football, tressage, théâtre, basket, ukulélé, guitare, futsal, volley, street-basket, lecture, jeux de société
- Centres de vacances : 3 séjours dans l'année
- Actions évènementielles : 8 VTV (thèmes : sports, arts culturels, relations amoureuses, eau, emploi, musique)
- Semaine thématique : 1 semaine sportive

Liste des actions menées en faveur des parents
--

2007-2008 :

- Séances de causeries
- Actions de liaisons familles/collège de Taunoa/Quartiers (activités Santé/social)
- « Bien vivre ensemble le collège »

2008-2009 :

- Collège des parents : 3 séances
- Séances de causeries : 2 séances (Les aides sociales/L'alcool et la drogue/Le Raa, l'otite et la grippe) lieux : école de Mama'o et MDQ de Puatuhu

2009-2010 :

- Collège des parents : 3 séances (risques naturels, orientations, incivilités)
- Séances de causeries : 3 séances (Diabète et obésité) Lieux : MDQ Temauri Village, Mama'o Vallon

Liste des partenaires

■ Institutions, structures et services qui sont impliqués dans le projet

La Ville de Papeete
L'Etat (Subdivision Administrative des Iles du Vent)
Le Ministère de l'Education
Le Ministère de la Solidarité et de la Famille
Le Ministère de la Santé
Le Ministère de la Jeunesse et des Sports
Le Syndicat Mixte en charge du CUCS
L'Etablissement Public et Administratif pour la Prévention (EPAP)
La Direction des Affaires Sociales
La Caisse de Prévoyance Sociale (CPS)
La Circonscription sociale de Papeete
Le Service de l'Education
Le Service de l'éducation pour la Santé
Le service de la jeunesse et des sports
La Mission d'Aide et d'Assistance Technique (MAAT)
La Direction de l'Enseignement Secondaire
La Direction de l'Enseignement Primaire
L'Inspection de l'Education Nationale
Le Collège de Taunoa
Le CJA de Papeete
L'école primaire de Mama'o
L'école primaire de Hitivanui
L'école primaire de Pina'i
L'école primaire de To'ata
Le Fare Tama Hau
Le centre d'alcoologie et de toxicomanie
Le Dispensaire communal

■ Les professionnels et Associations et impliqués dans le projet :

Le Kiosque info santé
L'Association Agir Pour l'Insertion (A.P.I.)
L'association des parents d'élèves de chaque établissement scolaire
La Fédération des Œuvres Laïques (FOL)
Les CEMEA
L'UTFSCF
L'association DOTI
L'association Te Fare Ora
L'association ADIE
L'association Agir contre le Sida
La Direction de la Sécurité Publique
La Protection Judiciaire de la Jeunesse
Le Conseil des Jeunes de Polynésie
L'Union Polynésienne pour la Jeunesse
La Société Polynésienne pour l'Eau et l'Assainissement
L'association Défi pour la Terre – La Fondation Nicolas Hulot
Le Centre des métiers d'arts
Le GSMA
Le Lycée agricole d'Opunohu
Les clubs sportifs
Les fédérations sportives
Les associations de quartier de Papeete
La maison de la nature

■ Autres

Les étudiants et individuels impliqués dans le projet
Les animateurs, les vacataires, Les intervenants spécifiques

RETROPLANNING EVALUATION PEL PAPEETE

mars-10				
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.
15 - Référentiel arrêté	16 - Préparation des outils	17-Préparation des outils	18 - Passation des questionnaires pendant les ateliers (1) : Collège 80 élèves (périscolaire) - 80 élèves (Aides aux devoirs) + Ecole Mama'o 50 élèves CMI-CM2	19 - Rentrée des données
22 - Passation des questionnaires pendant les ateliers (2): Collège 30 élèves (Aides aux devoirs) - Ecole Mama'o 30 élèves CP-CE1-CE2	23 - Questionnaires "Evaluation Pilotage" transmis par mail - membres Comités Pilotage/Suivi	24 - Rentrée des données	25 - Passation des questionnaires (3): CJA 50 élèves (périscolaire) + questionnaires auprès des parents du camp famille (10)	26 - Rentrée des données
29 - Données Bilans DJECS/API	30 - Données Bilans DJECS/API	31 - Données Bilans DJECS/API	150 questionnaires ont été distribués aux parents des élèves de CMI-CM2 et des collégiens suivant les aides aux devoirs	

avr-10				
lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.
19- Données Bilan DJ ECS/API	20 - Données Bilan DJ ECS/API	21 - Date limite Retour des questionnaires membre Comité de Pilotage/Suivi	22 - Recueil des données Statistiques au Collège Taunoa (Réussite au DNB, Taux d'absentéisme...)	23- Table ronde Impacts des actions pour les enfants (animateurs, enseignants, référents, direction, intervenants)
26 - Synthèse Table ronde	27 - Données Bilan DJ ECS/API	28- Table ronde Impacts des actions pour les ados/jeunes (animateurs, professeurs, référents, directions, intervenants)	29- Synthèse Table ronde	30 - Réunion "Plus Value du PEL pour la communauté Educative" DES/DEP/Ministère Education/DJ ECS/API

Pourcentages Retour : Nombre de questionnaires distribués/Nombre de questionnaires retournés

Actions Péri-Extrascolaires

64% pour les jeunes des CJA

74% pour les jeunes du collège Taunoa

90% pour les enfants de l'école Mama'o

Action Aide aux devoirs

73% pour les jeunes du collège Taunoa

72% pour les chargés d'études

Actions de parentalité

35% pour les parents

Comités de suivi/pilotage

65% des membres des comités